

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 1-36

**LANGUAGE, LINGUISTICS AND LINGUISTS;
A PANEL DISCUSSION WITH:**

**Michael GREGORY
M.A.K. HALLIDAY
Walter H. HIRTLE
Sydney M. LAMB
David G. LOCKWOOD
André MARTINET
Jan W.F. MULDER
Kenneth L. PIKE**

presented by:

**Conrad BUREAU
Professeur titulaire**

Langues et linguistique, n° 11, 1985

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

PRÉSENTATION

Au mois d'août 1983, deux colloques internationaux ont eu lieu simultanément à l'Université Laval: le 10e Colloque annuel de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle (SILF) et le Tenth LACUS Forum (Linguistic Association of Canada and United States).

C'était l'occasion idéale pour réunir des représentants de théories linguistiques différentes et de les faire discuter entre eux. La rencontre qui a eu lieu -- et qu'on a appelé par la suite la "Rencontre de Québec" -- a été volontairement improvisée; elle ne figurait pas dans le programme du colloque conjoint. Aucun des participants n'avait de texte préparé à l'avance, car le but poursuivi était de provoquer une discussion spontanée.

Étant donné l'importance des termes "grammaire" et "syntaxe" en linguistique contemporaine et les acceptions fort différentes liées à ces deux termes, c'est sur cette dichotomie que devait porter le débat. En fait, ce thème initial a servi d'amorce à une discussion d'ordre plus général et plus fondamental. Très spontanément, en effet, le débat s'est orienté vers le point de vue adopté par chaque théorie, de sorte que les aspects épistémologiques et le rapport abstraction-description ont pris de plus en plus d'importance. En fin de compte, ce débat a permis d'établir très clairement des différences, mais aussi certains consensus. Et c'est ce qui en fait toute la valeur.

Il est rare qu'on puisse faire discuter ensemble plusieurs représentants -- sinon fondateurs -- de théories différentes. De plus, ce que certains participants craignaient ne s'est pas produit: il n'y a pas eu de confrontation qui aurait engendré un débat stérile. Bien au contraire, il y a eu un échange fructueux et qui a paru exemplaire aux organisateurs de cette rencontre. Exemplaire de par l'attitude de chacun, exemplaire de par le contenu, exemplaire de par le choc des idées scientifiques. Nous avons pensé que le débat du 10 août 1983 méritait publication -- publication qui n'avait pas été envisagée à l'origine.

LANGUAGE, LINGUISTICS AND LINGUISTS;
A PANEL DISCUSSION WITH:

Michael GREGORY
M.A.K. HALLIDAY
Walter H. HIRTLE
Sydney M. LAMB
David G. LOCKWOOD
André MARTINET
Jan W.F. MULDER
Kenneth L. PIKE

presented by:
Conrad BUREAU

Conrad Bureau:

In your theory, what is syntax and what is grammar? Do you make a difference between them? I would like that every one of you first give his definition within his theory.

Kenneth L. Pike:

I'm Ken Pike. I use syntax and grammar in a more or less classical, Bloomfieldian way, with syntax in contrast to morphology, above the word, and with grammar representing morphology and syntax. Those terms are pretty well-known. However, I use semantics as being *meaning* and meaning being impact from the speaker on the hearer or of the *intent of the speaker or the understanding of the*

hearer, so that I have three kinds of hierarchies: phonological, grammatical and referential. But in each of those there's *structure*, and substantial structure, and each of those has meaning, because they have *impact*. Voice quality, for example, would have *impact*, intonation would have *impact*, and rhyme in poetry has *impact*. The grammar also would have hierarchy at each level and the grammar would go from the morpheme structure, through word structure, up to the structure of sentences, up the monologues, discourse, conversation, and all kind of texts and interlocking discussions with people. There would be *meaning* at those levels too and the meaning would be the *generalized impact*; for example, on the clause level, there could be actor or under-goer as subject, or patient as subject. On the sentence level, it could be *cause an effect*; on a discourse level, it could be various kinds of pragmatic material. On the referential hierarchy, there would also be *semantics*, and there would also be structure - hierarchical - but it would not be sequential, whereas the grammatical material would be sequential, and the referential structure would cover the encyclopedic knowledge of mankind which is background to speech.

Sydney M. Lamb:

I'm Sydney Lamb. Like Ken Pike, we can use the terms syntax and grammar in the manner of the Bloomfieldian tradition, but in this case, we're not using them as technical terms. In fact, we usually do not use the term "syntax" as a technical term, because we have followed Hockett, who proposed that, since it seems that there are separate syntaxes at separate strata of the linguistic structure, we need a more general term. He proposed the

term "tactics", and that's the one that we use. And we recognize three structural strata, or some branches of our school recognize four, and it has been characteristic of all of our branches that every stratum has its own tactics. And so, on the phonological stratum there is a phonotactics, on the morphological there is a morphotactics, and so forth. Now the phonotactics defines the structures of syllables, phonological words, phonological phrases, and larger units. As for the morphotactics, it depends on which version of the theory we are using. In the newer version which I'm proposing, the lexical-grammatical stratum covers both surface and deep grammar. The tactics, which would include within it alternations, in the new view, defines or specifies units all the way from morphemes up to words, phrases, clauses, sentences and even larger units. In the syntax or tactics of the conceptual stratum, the highest one that we recognize, we are dealing with thing like knowledge. We attempt to look at the typical person's cognitive system. And so the syntax at this level would include not only the general, or encyclopedic, knowledge that the typical person might have, it would also include the knowledge that that person has or her own personal history, all of the people and places and things that the person knows and how they are inter-related to one another. That is a quick summary.

Michael Gregory:

Well now I'm using the term grammar to describe that statement we make when we look at language as a code and distinguish between language as activity and language as the codal resources for that activity. The moment I use the term grammar, I use it for the three codal strata: semology, morpho-

syntax, and phonology. Morphosyntax now is where I make the type of statement which many people would think of as the surface grammar. They are the lexical units of the language and their arrangement in words, groups, clauses, sentences. And semology handles some of the things some people call deep grammar like process types and roles associated with them, circumstantials, etc. It also operates, as does the other two strata, with a rank scale of units. Morphosyntax, for example, handles sentence, clause, group, word, and morpheme and in the semology operating at the moment, there is proposition, predication, concept, and insofar as discourse can be codified, discourse statements could move over into the semology. When I'm looking at language as activity, I recognize three planes of experience: situation, in which encoder selects the message and to which decoder has resource to in order to interpret the message, and the discourse in a realization of the message in activity, which is manifested. So the three planes of experience in activity are *situation, discourse and manifestation*. The link between the activity part of language and the code is seen that if the message is to be conveyed by linguistic discourse, the code is activated, semology realized by morphosyntax, realized by phonology, which produces a manifestation in the activity. This manifestation is recognized by user and receiver as constituting discourse.

M.A.K. Halliday:

I'm Michael Halliday. I work in what is called usually systemic linguistics, which itself is a development from the system-structure theory of J.R. Firth, which in turn is part of the mainstream of European post-Saussurean linguistics and has strong links with the Prague School, with Hjelmslev

in Copenhagen and other European groups, and in the United States most strongly with the American anthropological linguists, Sapir and Whorf. The main outline is very much the same as what we've had from Ken Pike, Syd Lamb and Michael Gregory in terms of essentially a three-level, or shall we say tri-stratal model, because "level" got confused with level in the sense of "rank". So let's say a three-stratum model. The terminology that I use is perhaps a little more traditional than we've heard from the last two speakers in that the central stratum - you can look at these tri-stratal models, as having a purely abstract level in the center and then two outer strata as inter-faces between this central abstract code and extra-linguistic phenomena - this central level is referred to as lexicogrammar. This is essentially the grammar in the traditional sense; I like to put the word "lexico-" in front of it to make it clear that the vocabulary, or lexicon, is in fact part of this - it's an abstraction at the same level. So within lexico-grammar, one can distinguish grammar and lexicon (although there is no line between these: for me lexicon is simply the most delicate end of the grammar).

I don't find it necessary to use the term "syntax" very much, although I would recognize it in exactly the sense that Ken Pike just said: the traditional division of grammar into syntax and morphology, with the line being drawn at the rank of the word. However, since there are many languages around the world that don't have any morphology, this is clearly not a universal feature and, as I say, I don't find it necessary to use these terms.

Just two more points about this. One has to arrange the strata, so to speak, in at least two topological orientations; the other one is the

Hjelmslevian one, with its major boundary between content and expression, in which case, of course, both the grammar and the stratum "above" it - that is, what we call semantics - would be on the content plane. So you would have semantics and then lexico-grammar on the content plane, and phonology on the expression plane. The only other point I would make is that, by contrast with what Michael Gregory said, as I organize statements about language both the system and the process (the text, if you like) are encompassed within the single hierarchy of levels. In other words, I don't set up a separate set of levels for the text, or for behaviour, as he called it, but rather think of each as encompassing both system and process, as Hjelmslev said - that is, system and text, where text is both product and process.

Walter H. Hirtle:

I'm here to represent a Guillaumian approach to the study of language. Perhaps the best way to begin is that we would understand the study of grammar as the study of a meaning-system. That is to say, in the traditional sense, grammar is made up of morphology and syntax, but since grammar for us is originally the study of what we would call grammatical meanings, or formal significates, as opposed to lexical, or material significates, we feel that within the word, the morphology of a word provides us with certain grammatical meanings that the word itself carries, regardless of how it will be situated in the sentence. And so our first moment - we speak of moments rather than levels, because we see things as processes - the first moment is to study the morphogenesis of a word: how a word is put together morphologically. The second moment, then, would be that of syntax, and I think

one of the most important distinctions for us is that the morphology of a word, the grammatical meaning that have been built into it, will determine, will condition how it can be used at the moment of syntax, in the phrase or in the sentence. A consequence of this is that we cannot have a theory of syntax until we understand, or have a theory of the morphology within a word. And so most efforts in our analyses so far have concentrated on providing a theory of the word, as a consequence of which we can now begin, in some areas, examining problems of syntax since, once again, syntactic relations on the level of the phrase or the sentence are the consequence of the grammatical meaning that has built into the word at the moment of morphogenesis. A final point on this: what I have said here concerns mainly Indo-European languages, because, as Mr. Halliday pointed out, there are various types of languages throughout the world, various ways of building words, and so, when I speak of morphology within the word, I'm thinking of the Indo-European languages. Some languages, of course, put their words or vocables together very differently from the way we do, and we would have to use the term "morphology" perhaps in a different way there.

Jan W.F. Mulder:

My theory has, in the first sentence, three sub-theories - deontology, systemology and semantics - which are autonomous but inter-related areas. Deontology because in a systemology, we speak about linguistic items; and so we do in the semantics: we need a sub-theory in which, pretty clearly, the nature of these items is indicated and that's deontology, which we call the *signum theory*. We don't call it the sign theory because symbols are as much in it as what we call linguistic

signs in which there is a denotation. The systemology - that is, the place where we will find the semantics - is defined at first in phonology and grammar in a fairly traditional manner. Within phonology, we make a distinction between phonematics, in which we have, as it were, the highest level in phonematics: that is the phoneme; the second level is the phonotactics, in which we have ordering relations between the phonemes (phonemes can be put together with ordering relations). And then we recognize a third level, which I call para-phonotactics: I'm talking about phonotactics. If we talk about a semiotic system in general, I would call it synomatics, synotactics and para-synotactics, but I shall refer to language in the first place. In the para-phonotactics we have certain units get, as it were, a new form by having certain features added to them, like tone in Chinese, for instance, and things in English like the difference between *contrast* and *con'trast*. So that's the para-phonotactics side. Parallel to that, we have the grammar, which we could also call the plerological system. We have the synological system, or phonological system, and the plerological system. Grammar is just another name for that. Within that we have pleromatics, plerotactics and para-plerotactics, but in order to be able to talk with people from other schools of linguistics, we call pleromatics morphology (in the American way, actually) and we call plerotactics syntax (in the American way). Now the difference between morphology and syntax is, in practice, very near to what Professor Pike said already: at the level of words. But we define the thing: we don't use the term "word" - we use the term "plereme" for the equivalent thing; in the case of, for instance, *the King's hat*, we would recognize two pleremes,

whereas it almost looks as if *King's* were one word. On the other hand, if one has in German *Sie Geht die Freppe auf, geht auf* would still be one unit. I think I'm nearer to the stratificationists in that respect. On the basis of there not being, functionally speaking, ordering relations between the components, just as in phonology there are no - functionally speaking - ordering relations between the components within a phoneme, we distinguish between morphology and syntax. In syntax we have the things together which are at least capable of standing in ordering relations with one another. Now the third level - and that is very important, because here we differ from most people - the third level, the para-syntactic level, or para-plerotactic level, in practice - not completely, but in practice almost - the sentential level is absolutely distinct from the syntactic level in our theory. I do not recognize a hierarchy throughout, from sentence, clause, syntagm, word, etc.. etc., but the hierarchy, for instance in the pleromatics - that is, in the morphology - is plereme and moneme, in the sense that Martinet uses the term. In the syntax, or plerotactics, it is syntagm; of course a syntagm can itself be analyzed into syntagms: sometimes, it can be very complex (we have, of course, the terminology for dealing with all these things, but we would go too far to talk about that here). And ultimately we have pleremes (that's the lower level in the syntactic level); and then we have on the sentential level - the level of sentence - clause. Now clauses and sentences may correspond to syntagms, or they may not. If you have a thing like *Voici un livre* (that's perhaps a sentence), there is no syntactic relation between the two entities, and there we would have, for instance, a discrepancy, and you have often discrepancies in ordinary speech.

André Martinet:

André Martinet, Paris. I am looking at things in the framework of the double articulation, i.e. the distinction between the plane of distinctive units and the plane of significant units. That's basic, and very different from the two planes of expression and contents of Hjelmslev's glossematics. Now grammar: when we deal with grammar and syntax, the plane of distinctive units is not involved at all, and I'm not going to say anything about that. The analysis and presentation of what I call the first articulation that is the articulation of experience into minimal significant units which I call monemes - is traditionally presented in two different volumes, the grammar and the lexicon. I think we should stick to that, the reason being that in grammar we put everything which can exhaustively be described and presented. If, by any chance, we could manage to analyze meaning, the whole of the meaning of a language, into a limited number of meaningful features, we would be entitled to include meaningful features in the grammar and then we would, in the dictionary, present each item as made up of a number of units which we find in the grammar. But I don't expect we can ever do that and we are saddled with the necessity of having two books for the presentation of a language, the grammar and the lexicon. The first chapter of grammar is something which I would call the inventory, i.e., the determination of the number of classes in the language. The classes are determined, not on the basis of combinability, but on the basis of compatibility, which is very different. It's not a matter of being close to each other; compatibility implies the possibility for the monemes to co-exist meaningfully, in some specific relation. The position of

the different monemes in the sentence, is not necessarily relevant. The first chapter is thus the inventory based up on compatibilities, and compatibilities could be considered to be part of syntax. But usually the term "syntax" is reserved for something else. Once the compatibility-classes are established, the problem arises of how the hearer can from the linear succession of speech items reconstruct the experience which has been communicated by the speaker.

Syntax is just that: the study of what the hearer will have recourse to for reconstructing the experience presented by the speaker, broken down into a succession of monemes. Although we can include in syntax all the features which are involved the determination of the classes, syntax, in a narrow sense, consists in pointing out the different relations that can exist between members of two different classes, such as verbs and nouns, in English, for instance. Such are for example, the subject-relationship, the object-relationship, or the dative relationship. In other terms the real task of syntax is to determine the different possibilities of connecting monemes corresponding to different classes. This, can be secured in three ways: 1. using specific monemes, which we call relationals or functionals, such as conjunctions, prepositions or cases; 2. taking advantage of the order of items (but this being only one of the possibilities, and founding a syntactic typology on order only, with SVO, VOS, and so on, is preposterous, because, depending on language and position, order is relevant or not); 3. using monemes which by themselves indicate their relationship to the rest of the utterance: French *hier*, for example, is a moneme which, by itself, indicates its connection to the rest of the utterance: *hier* is not only

the day before today, but also that lapse of time in which some thing has taken place. We find languages where a word we could call a noun, *forest*, for instance, is endowed with the possibility of indicating its function with no need to add a preposition or a case. The three possibilities can be combined as for instance in the expression of the object, in Spanish, by means of the preposition *a* (our possibility n° 1); or it is suggested by its postposition to the verb (our possibility n° 2); or, still, by the meaning of the word which is such that you cannot expect it to be an agent (our possibility n° 3). The last chapter of grammar is what we call syntematics, namely the study of wordstem formation, which we consider part of grammar.

Conrad Bureau:

I think we have enough matter to... start the discussion! There seems to be some agreement, it has been said, on some points. This is not quite true, after what I heard. But before we get into that discussion, I'll ask Mr. Lockwood to give his point of view.

David G. Lockwood:

Well, I could make a couple of points. Just briefly, with regard to what Professor Lamb has already said about stratificational linguistics, I don't disagree with what he said - a very basic but thorough presentation of the main points. But with regard to the terms, the main question about terminology, that the term "grammar", it's just of interest to note, that at one time he did use the term "grammar" in his *Outline of Stratificational Grammar*, which was at that time being contrasted

to transformational grammar, and it's just of interest, in a terminological question to note that when I wrote my *Introduction to Stratificational Linguistics*, I used the term "grammatical phenomena" for covering what he's now calling the lexical-grammatical.

M. Gregory:

I would like to clarify a point with Michael Halliday. I would have to recognize that my work has stemmed from Michael Halliday's and I would consider my position to be within the systemic-functional school of linguistics - however, with influences from stratificational and tagmemic, and a change of concern, I think. Michael pointed out he only needs one set of strata and doesn't need planes of experience, because he sees system and process, if you like, as one and the same body of statements. And I would really agree that *can* be done: it's a position which is a very fruitful one. However, my concern is to develop a linguistics, which I'm calling *communication* linguistics, which is concerned with seeing language as a communication among other forms of communication between people. That's to some extent why I had to separate the system, or as I call it, the "grammar" (using it in the sense in which Sydney Lamb used it in his *Outline of Stratificational Grammar*, for the whole of the codal side) and the planes of experience, to deal with the process, and seeing language as one part of a set of communicative processes that we have, all of which have their own codes, or systems, behind them. And the other point that I'm trying to make is that because people have used the term syntax and morphology, I call my middle stratum (which is essentially the stratum which does the statements of the lexicon and its arrangements in

units) *morpho-syntax*, which is, if you like, 'bits', and the way 'bits' 'go together'. But, of course, that gets shortened to syntax, out of verbal laziness. I just wanted to clarify those points.

J.W.F. Mulder:

In the first place, I would like to add something about what Michael Halliday calls inter-levels. I regard a level of allophonics or allophony, and a level of allomorphy, where I describe the realizational parts. Coming to realizational, André Martinet said it would be ridiculous to recognize ordering. That depends very much on whether one means ordering in the sense of realizational ordering, that is, linear ordering - which I do not: when I talk about ordering relations, I'm talking about relations of asymmetry in a set theoretical sense. And that can be made as the basis, it's a very logical thing. There's another reason why it is not all that ridiculous (even if it were not to be found in every language): I believe that we have to distinguish between theory and description. In the theory, like Hjelmslev has said, you have to find all the things that have to be foreseen. For me, these are not things that one finds in languages but *ways to describe* languages. So a theory for me is an *arbitrary instrument*, arbitrary but appropriate, and the appropriateness guarantees that it is not hocus-pocus, as Householder would have said. It still remains that it's not God's truth either. I don't think that there is such a distinction. But that guarantees this. And therefore, in a theory, you can have very well some possibility - because, it's only a possibility - for the description of a feature that in some languages you don't find, as long as you have all the possibilities - as long as any language can be described by such a theory.

K.L. Pike:

I'll take a very different view, just to have fun. Let's suppose that we say that there's no understanding unless there's *pattern*. To assume that I've understood there's something but have not seen anything that is pattern, I would say is hopelessly false. But then, what is pattern? Well, pattern is things put together. And how do you find that out? You find that out by studying. And what do you do when you study? You're *describing* it. And if we're going to understand pattern, we have to talk about that pattern - and *that is theory*, to some degree. Therefore, from my point of view, description leads to pattern, pattern, when stated, is a kind of theory. So I think it is very damaging that in this last generation, we've split description from theory the way we have done. Then I would say that description in this sense, if it's well done, is a *variety of theory*, because it's presenting pattern, which is a variety of theory.

J.W.F. Mulder:

Well I know that this is the inductivist point of view, which, of course, I do not share. I'm a hypothetical-deductivist of a kind. I believe it's also the point of view of the Firthian school - at least it was. /But I always thought that Michael Halliday was a little bit more abstract than the orthodox Firthian point of view. In a sense, someone has said, this is a matter of faith. But I don't see that we cannot, by a proper hypothetical-deductive logic, come to an approaching reality, simply by requiring very strictly that the theory one sets up (which is not an account of reality, that's the description), is appropriate. I honestly

believe that this is a more humble point of view that the point of view that one can actually, as a human being, discover the truth and nothing but the truth.

A. Martinet:

Am I mistaken if I understand the remark made by Kenneth Pike as indicating, not that there can be a theory at the back of a description, but that a description by itself may be representative of the theory which is at the back of it? In other words, you can't deduct it from the description itself what the theory is.

J.W.F. Mulder:

Yes that is the best of point of view.

A. Martinet:

I think the point of view which was expressed, you see, indicated that with many of us, I think, we would be ready to identify a theory through a description. A good description of a language might be indicative of the theory which is at the back of it. There must be some sort of theory at the back of any description. And therefore, why couldn't it be possible to deduct it, as it were, from it?

J.W.F. Mulder:

I don't think so. Not from one description. And I don't think that Professor Pike would indicate that one could get it from one description. I believe that he, or Bloomfield, has written that one comes by generalization from descriptions to theory, in the end.

C. Bureau:

I think Mr. Pike did not mean pure description but, something different; anyway, it will come back. I think we should ask Mr. Hirtle now to give his opinion, and then Mr. Lamb.

W.H. Hirtle:

The relationship between description and theory, I think, might be looked at, if we go back to Saussure, with his notion of *langue/parole* - *langue* which I express in English as *tongue*, as in the *mother tongue*. From our point of view, if we attempt to describe *tongue*, with all the problems involved in wondering how we can describe something we can't possibly observe directly, but if we manage to come up with some sort of an approximative description of *tongue*, then to the extent that this corresponds to the reality of *tongue*, it will provide a theory of usage. From our point of view, then, if we talk about description as divorced from theory, we would have to see it as a description of usage, and this is certainly not a theory of usage, I would agree there. The description of sentences is not a theory of sentences; but if it is a description of *la langue*, of *tongue* - that which provides the system which permits us to create sentences - then to the extent that this description is valid, we have a theory of usage and therefore a theory of language. Now I realize that this is a very different point of view from those presented by the last two speakers.

S.M. Lamb:

I'm proposing to change the subject, so if Mr. Halliday wants to speak on the same subject, I would defer to him.

M.A.K. Halliday:

Not particularly; we could cover other ground. A brief comment, though, if you like. I don't really feel a great deal of distance here. I think I would agree with what Jan Mulder said: I would certainly take a position more or less following that of Firth, and Hjelmslev, who are not that far apart. But I think that if you look at linguists, practice, as distinct from what they say about theory, if you look at their actual practice there is really very little difference in the way that they actually go about their business. And it's interesting to describe what they do; but I don't think that it's particularly illuminated by discussions about the nature of the theory. I think that what, in fact, you do is you look at the work that somebody does, and you don't say, as a rule: one exception perhaps - you don't say: "He's gone about the theory the wrong way", you say: "I think his theory works well for what he is saying", or "It doesn't", or "I criticize it in this way". But the different accounts are all, at bottom, within the same universe of discourse. Perhaps the view most distant from what any of us here would hold would be that which maintains that language is a well-formed system that can be fully described by some kind of formal apparatus. I think none of us here, probably, would accept that view.

M. Gregory:

I'd just like to make it clear that I can't, myself, conceive of a description, which doesn't implicitly have a theory, of some sort, insofar as description is an organization, a generalizing organization of material. I also would take the Firthian position on the nature of theory: I'm

certainly not a "God's-truther". I like Jan Mulder's idea that theories are, at least to a measure, arbitrary, and the aim is to be appropriate. I would also like to add that I think this follows absolutely on what Michael Halliday said, that our theories tend to be appropriate to certain purposes and preoccupations that we have: what we want to say about language, and for what reasons we want to say things about language.

W.H. Hirtle:

I simply wanted to comment on a remark made by Mr. Halliday when he said: "I don't think that anyone here would claim that language is a well-formed system". Language as a whole-no; grammar (since we started out discussing that) - in our view of grammar, is a well-formed system.

S.M. Lamb:

I noticed that when we went around the first time Michael Halliday was the only one who identified his historical origins. In the case of Walter Hirtle, he made it obvious also. In the case of Mr. Mulder, it's quite obvious from what he said that he has a strong Hjelmslevian component, and I'd like to ask you since, a lot of us have been influenced by Hjelmslev, whether you have Hjelmslev more heavily concentrated in your theory than the rest of us?

J.W.F. Mulder:

In fact, I'm very much in agreement with the spirit of Hjelmslev. The practice of my theory is much more functionalist, after Martinet's dictum

that function is the criterion of linguistic reality; I'm looking for functional items. So I'm certainly very much influenced by the Prague School through the Troubetskoy side and the Martined side. It's funny that it was only later on, when I had already written quite a bit, that I discovered that in my many respects I was close to Hjelmslev. I discovered also, to my surprise, that there were certain things... I must have read it, but I didn't realize it... I had something very similar to the tagmemic idea, in a certain respect. The funny thing is I had even the word *syntagme* for something, but not in the same way as Pike has, which I discovered a bit later. I must have been influenced by all sorts of people. I got certainly very much interested in stratificational linguistics, which I taught with great pleasure, as you can see from certain *-on* terminologies I use, as *mophon* or something like that. But it didn't affect the theory as much. I think the theory is definitely functionalist and not Hjelmslevian, but there is a great Hjelmslevian influence, which I didn't realize.

S.M. Lamb:

Could I ask another question? Could you characterize very briefly what is the major distinction between "Hjelmslevian" and "functionalist"?

A. Martinet:

Well, I see functionalism as fundamentally different. Although we derived from the same source, namely Saussure, we really diverged very soon on basic points. Hjelmslev, for instance, eliminated diachrony from his approach. He developed the notion of latency which makes it possible to

present the system of a modern language, like Russian, in the same terms as Common Slavic. It would seem that it all started from a suggestion of mine according to which, when describing the phonemic system of French we could posit a so-called mute *h* phoneme, which made the presentation of facts much simpler. But, of course, there is no such thing as *h* in French. Later on, I backed out, while he jumped on it and developed that theory of latency, which makes it possible, as I said, to give the same description for a language at its various stages. We would practically have the same description for Old English, Middle English and Modern English, which would be great fun indeed. My reaction to Hjelmslev's teaching was just the same as his reaction to Prague's teaching. In other words, he got his inspiration from Prague and took totally different position. My own reaction to his teaching was the same. I was very much interested, definitely influenced by him, but negatively.

J.W.F. Mulder:

I'm in one respect, perhaps, closer to Hjelmslev than André Martinet is: than relation figures very strongly in my theory, and even though things are often expressed as if they are items, they are basically items because of relations.

A. Martinet:

May I mention the fact that the term "realism" which will probably characterize my standpoint as opposed to...

J.W.F. Mulder:

I don't agree, I think I'm more realistic.

A. Martinet:

Realism in some sense, it is of course a wonderful realism.

J.W.F. Mulder:

I go even deeper into reality than you do.

S.M. Lamb:

It seems that many people have been influenced by Hjelmslev's ideas about linguistic theory and almost nobody, I think, follows Hjelmslev with respect to his way of doing linguistic description.

A. Martinet:

Just impossible.

M.A.K. Halliday:

That last point is not easy, as those who have tried it know. I wonder whether we might find that we also share a commitment to linguistics as being essentially the study of meaning, which is what Firth always said it was, and Whorf, and others - a goal which was regrettably lost sight of at times. And if this is so, I notice that few of us - I may have been the only one, though I may be wrong here - few of us actually use the term "semantics" in characterizing what we're doing, and I think there may be reasons for this: it has been made to mean so many different things, and also it has been relatively less well-developed as part of a coherent theory of language than other components - which is not to say that there is not a great deal of important work in this field, and I think today we are in a period when we can say that semantics has, so to

speak, been brought into integrated models of language in various ways. Now, the context for this, as I see it today, is the renewed interest in semiotics, that is to say the study of meaning systems in general, of which language is only a special case. Would I be right in thinking that this too represents an interest which we - all of us here - share?

K.L. Pike:

I'd be a little bit careful until I knew just how you're defining meaning. Let me give the reason for this. Many people mean "meaning" as an abstraction: then my answer would be "no", because I'm unable to operate without keeping form and meaning in a constant composite. And if I tried to abstract meaning from concrete form, I end up with nothing, or with an attempt to get - like the generative semanticist - with a prior, permanent, universal, forever meaning which has no basis of proof. So I would not be able to say that studying meaning is my prime target, if by that I take their definition of meaning, which leaves it apart from form. If, however, we take phonology as having an impact, and hence a kind of a meaning, if we take grammar — subject, object, cause-effect, undergoer-actor — as having a kind of meaning and impact, then all of these things have meaning. So, under that definition of meaning, I would probably not object to the statement, but I'm not at all sure that you would be ready to go along with such a statement as that. I summarize it this way. I personally am totally unable to be happy at the moment with a start which makes a sharp distinction between form and meaning so we can treat either one without the other, simultaneously, even though we give more attention to one than to the other or more attention to some part of

one than the other, but they've always got to be there - if one is in the foreground, the other has to be in the background, or I don't know how to behave.

M. Gregory:

I'd like to be able to comment on what Ken Pike has just said. I would agree with him that any discussion of meaning must be related to the discussion of form. But, I would not like to think of it as a form-meaning composite, because I think that is too limiting. It tends towards a search very often times for isomorphism. What I would see is that form and meaning are in a relation, a realizatory relationship all the time, and one has to be conducted of course in terms of the other in a realizatory relationship type of way. I avoid very often using the term "semantics" for some of the reasons that Michael Halliday might have suggested: it's used for a great many things which I don't see as being within the normal descriptive linguistic activity. Another reason goes back to Firth: Firth always said that it's all semantics in a way, his *Modes of Meaning* paper and his *Technique of Semantics* paper see meaning as being distributed throughout different sets of patterns. So you can talk about phonological meaning, syntactic meaning, morphological meaning, and I, of course, would talk about semiological meaning, despite the redundancy that's implicit in that. So I think that the whole of the descriptive apparatus is semantic, more or less. Also because I'm involved in what I call communication linguistics, I'm very interested in semiotics. But again, there's a problem there. So much of current material being published in semiotics regards the sign as some type of entity or object, whereas I prefer to see it as a relation-

ship, a relation. And so I tend to back off from using the term "semiotics".

W.H. Hirtle:

With certain qualification, I can agree with the point that in studying language our concern is with studying meaning primarily. Certainly I would take meaning in a less extended sense than Firth gave it - perhaps in a more traditional sense, if you like. Secondly, I would certainly begin by studying those meanings which are related to forms, because if we don't start with what is most easily accessible, I don't think we'll get to what is less accessible. And, therefore, I would agree with Professor Pike, with this addition - that in my view when we use language, we speak in order to evoke or convey, or express meanings, not to express forms. Therefore it is meaning which is the motivation, which is if you like, what I seek as the system: the grammatical meaning would be the grammatical system lying behind a grammatical form. In that respect, some of the practitioners in the school I represent here have been criticized as practising "grammatical semantics". Now I consider that a compliment rather than a criticism. Finally, one thing that has bothered me in a number of papers that I've heard here: that sometimes the scaffolding hides the meaning in a linguistic theory. Is it terminology I'm not familiar with? Is it the diagrams I'm not familiar with? Sometimes I wonder: are we talking about meaning or are we talking about observable sequences, or whatever? At the moment, I think psychomechanics tends to limit formalization as much as possible so that we do concentrate on somehow getting at the substance - if we can call meaning a substance - the object of our analysis, rather than the means of trying to formalize it.

A. Martinet:

I would have thought that, in the linguistics we stand for, we all consider it basic that languages are different. If languages are different, they differ more in the features that have less to do with meaning than in those that have a lot to do with meaning. In other words, phonology, which has nothing whatever to do with meaning in the normal sense of the word, is very fundamental for a description of language, when we want to point out what the features of a given language are, and which are the features which oppose that language to the other languages of the world. When we are through with the presentation of the phonological pattern - a task that comes first because we want to be able to identify our significant units - what's essential is not the various morphological accidents known or presented under the term "morphology" or "morphophonemics" or, as I would put it "morphology", but the significant value of the elements we are presenting. But this doesn't imply that meaning is the ultimate aim of linguistics and linguistic description, because meaning is very close to what is not linguistic in our preoccupation, namely the experience we have to communicate. I suppose you would agree with me that our experience, when we want to communicate it, is what we would identify with semantics. We have to remember all the time that the final aim of language is communication of experience. But this doesn't mean that meaning in itself is the aim of...

M.A.K. Halliday:

Martinet has just said, and it is certainly true, that languages differ from each other far more on the expression plane than on the content

plane; and particularly, so to speak, the "higher" strata tend to share more. I imagine he would agree with me, however, in saying that does not mean that we can set up one universal semantic system to which all languages can be related. In my view, languages do differ in important ways semantically; and this, I would say, is no less important on the diachronic dimension. I think one of the interesting aspects of the history of language is how meaning systems have changed - and I'm not now talking about traditional lexical semantics, but I mean the essential semantic systems which we are able to study today. I think I'd just like to point out that, at least in my view, I'm not quite happy with the notion of communication of experience as a definition of the intent or purpose of the speaker, and therefore I wouldn't quite accept that as being what we are trying to describe in our semantics. You see, I think we've learnt a great deal from functional theories of languages which have come initially from outside linguistics; I mean from such scholars as Karl Bühler, Bronislaw Malinowski, and others in education and other fields, who have not been looking at language as we do, as an object, but purely as an instrument - but nevertheless for their purposes have come up with very interesting functional schemata. Linguists have borrowed these: the Prague School used Bühler, Firth used Malinowski, and so on. Now I think if you look at what is common to all of these, you find that it is essentially a two-fold organization around the themes of language as action and language as reflection. We use language to act, as a mode of doing, and this is what the ethnographers like Malinowski have always stressed. We use language to think, to reflect, as a mode of thinking, and this is what the psychologists, of course, have always referred to. Now our

semantics, it seems to me, does not assign a priority among these two. It has to handle both of them, and indeed, in my view, grammar can be precisely defined as that stratum in which these meanings are mapped on the one another, so as to make it possible to produce an output. Now to that one simply has to add the third component in the semantic system, which is that first described by the Prague School under the heading of functional sentence perspective, which is the way the language, so to speak, organizes itself as a semiotic system in order to be relevant, in order to relate to its environment, both textual and situational. It is what we refer to in systemic theory as a "metafunctional hypothesis" under our terms of "ideational", "interpersonal", and "textual", which I would see as the basis of a semantic theory.

D.G. Lockwood:

On the question that Professors Halliday and Martinet have been talking about - where language differs the most - I would take the position (and I think many stratificationists would) that where it differs the most is in what we would call grammar - morphology and syntax - most particularly in morphology, and that phonology and semology, since they border on the outside world more closely, since phonology is restricted by the common vocal apparatus and auditory apparatus that all human beings have to operate on - it's necessarily restricted by those. Semology is restricted by the common experience of people even in different cultures: we live on the same planet, we have essentially the same apparatus for perceiving the world, and so the amount of variety in those places, although certainly considerable, certainly not allowing you to set up a completely universal system

by any means, but the greatest variety is to be found among languages in the grammar - in morphology and syntax - precisely because those are the most remote from the outside.

W.H. Hirtle:

I too wish to come back to the remark that language has as its aim the communication of experience, and I, too, like Mr. Halliday, would like to complete that. I feel that, in order to communicate experience, language must first of all permit us to "represent" it, or think it, before we can express it, or communicate it. So I feel that language is fundamentally a system of representation which will then permit us to express or communicate our experience. One other point I think might be a point of difference: I would not equate experience and semantics. I feel that our experience is outside language, and I feel that semantics, is concerned with something inside language. Now the close relationship between our experience and whatever semantics refers to in language I certainly can't deny, but I do feel that there is a limit there we must recognize.

J.W.F Mulder:

I first would like to say that I agree that I certainly would not equate experience with semantics. I agree completely. But I would like to refer to what Mr. Lockwood said. If he means what - I don't know whether you still call it the hypophonemic stratum - if you refer to that, I would agree, because that has to do with the possibilities of our speech-organs and, of course, that is limited. As soon as you come to a higher stratum, the phonemic stratum, then wouldn't it be the case

that, of course, there are very few possibilities there, but within these possibilities, between languages the differences may be very great? On the other hand, when you come to morphology and syntax, my experience with languages in East Asia and Southeast Asia is that there are sometimes very striking similarities in morphology and syntax between languages. Take, for instance, Korean. You can almost take away the fact that in Korean there's one more level of politeness, but otherwise you can replace every morpheme of Korean by a morpheme in Japanese, and you have a perfectly good Japanese sentence, morphologically speaking and syntactically speaking. So that it seems to me that one has to be very careful with these things. One is very surprised sometimes at what one finds. Languages that lexically bear hardly any similarity at all, as Korean and Chinese or as Tibetan and Turkish, nevertheless have sometimes very great similarities in their syntactic or morphological, or, as in the case of Korean and Japanese, in their both morphological and syntactic structure.

M. Gregory:

I'd like just to take up the point that David Lockwood made. I'm in general agreement with him except that I think that the semological statements are going to have a bulge in them before there is... the narrowing down. Syd Lamb is busy cutting out strata and... busy putting them back in, because I think that the central approach, for example, to the Nigel grammar that Bill Mann and Chris Matthiesen have been working on in Michael Halliday's grammar, is that it is a sentence grammar. If it wants to produce text, it's going to have to have a text plan. It's going to have a set of essentially semological statements which allow you to produce

text in a given generic situation. Now this I think is a very multiple area of work: there's lots of different types of texts and lots of different generic situations where we use language. That part of the semological statement I think, is going to bulge, but of course it itself can only be directed in a successful way if there is the more generalized semology which does reflect our common human experience as members of the planet. That's what we call the part of semology which is culture - conditioned and socially conditioned which produces text.

S.M. Lamb:

I would like to come back to the question that was raised by Jan Mulder about what David Lockwood said. In the first place, I would reject the example of Korean and Japanese as being cogent in this case because, first, they are genetically related and, second, there's been a great deal of contact between them. Now I would also like to question part of what David Lockwood said because, if we agree with him that the part which is most interior, looking at it from a cognitive point of view, is the part where we are likely to find the greatest variation from one people to another, that seems quite reasonable. But it might be that the part which is most interior is the conceptual stratum, rather than the lexical-grammatical, because it is separated from the outside world by the various perceptual and motor system, and there - that is, in the conceptual stratum - we do seem to find a great deal of difference among different peoples of the world, different ways of conceiving how the world is put together and organized, and so on, different world views - the kind of stuff that Whorf talked about.

K.L. Pike:

I would like to point out that if one says that language is for passing on experience, and if one adds "and only that", which was not given by people who mentioned it, I would have a very strong objection because I would say that one of the crucial factors of language is that it creates experience before it passes it on. Specifically, for example, take a poem. I've been reading about poets recently and what they've done in revising their poems and how they got started. They get started and then the thing grows on them; and it was not there to begin with to be passed on - it was created at some point. It also seems to me that in physics - though I'm not a physicist, I read about the physicists - part of the working is through language (there's no other way that I know to do anything very important in physics). And so you're creating a system in language, through language and by language, and then passing it on through language. The deepest problem is here; then, I would feel it very important that we - that I, at least, - not adopt a philosophical point of view which separates the mind from the object too strongly, and treats language as an object to be studied, but ties subject and object together, so that they're working together, going together, operating together. I would just like to put in this caution, lest we overstate a case of something which is good but don't leave room for this creative component.

A. Martinet:

We rarely mention the mind, the mental aspect of things - although we know it's there, implied in about everything we say about language - because we are bound to approach the problem through

what is manifest, namely speech. And this we have to reckon with. In other words, when we make pronouncements about the structure of a language, we are pretty sure that at the back of what we present in our very formalized statements, there is some mental activity. The fact that a number of us refrain from referring to that is just due to the fact that we have no way of presenting it scientifically with a measure of acceptability for other people with whom we co-operate. We all agree that there is a mental background to what we do and say. Now, just a few words about the respective position of phonology, grammar, and lexicon. It is a fact that the lexicon is meant to cover the whole of our experience, that is, the whole world for us. And, therefore, it cannot be formalized the way the rest of the pattern can. In phonology and grammar, we operate with elements which we can posit as discrete - largely formalized elements. This is not the case with lexical items, because every one of them must be used in reference to things for which it hasn't been used yet, just because there is a limited number of monemes at our disposal. Polysemy is a fundamental necessity of linguistic expression. And that's the reason why it took so long for linguists intent upon a scientific approach to tackle the problem of semantics. It is practically impossible to give a total and final picture of the semantics of a language.

W.H. Hirtle:

I did want to say a word on Professor Pike's remark about the creativity of language, which brings into question the relationship between language and mind. It is, of course, very much a concern in our approach to language, and we generally take the attitude that the mind created language

and is itself created by language. There is a double relationship here. A second rapid point: this possibility of polysemy which Professor Martinet has just mentioned, I think, is in direct line with this creativity aspect of language. Every word we possess is, in my opinion, a potential, and the individual speaker who is particularly imaginative can push this potential a little further, and over the generations we do get this creativity, the mind exercising language and language sending it back into the mind.

Conrad Bureau:

I want to thank you all and say, as a conclusion, that for me and the other people here... this was the best "course in linguistics" we ever had.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 1-36

CORRECTIONS IMPORTANTES
à propos du texte suivant:

LANGUAGE, LINGUISTICS AND LINGUISTS;
A PANEL DISCUSSION WITH:

Michael GREGORY
M.A.K. HALLIDAY
Walter H. HIRTLE
Sydney M. LAMB
David G. LOCKWOOD
André MARTINET
Jan W.F. MULDER
Kenneth L. PIKE

presented by:

Conrad BUREAU
Professeur titulaire

Pour des raisons incontrôlables, la révision des textes de Jan W.F. Mulder et de Kenneth L. Pike nous est parvenue au moment de l'impression de la revue.

De plus, cette révision, réalisée par les auteurs eux-mêmes, a fait apparaître certaines erreurs de transcription, notamment dans le cas de Jan W.F. Mulder. Afin de rendre justice à ces deux auteurs, nous avons cru nécessaire d'apporter les corrections qu'on trouvera dans les pages suivantes. Avec nos excuses auprès des professeurs Mulder et Pike, et auprès de nos lecteurs et lectrices.

Le Comité.

Langues et linguistique, n° 11, 1985

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

Page 4 (Kenneth L. Pike):

The phonological hierarchy - for a long time I've had syllable and stress group (this was before my American colleagues dealt with anything beyond the phoneme much). But in each of those there's *structure*, and substantial structure, and each of those has meaning, because it has *impact*. Voice quality, for example, would have *impact*, intonation would have *impact*, and rhyme in poetry has *impact*. The grammar also would have hierarchy at each level and the grammar would go from the morpheme structure, through word structure, up to the structure of sentences, up to monologues, discourse, conversation, and all kind of texts and interlocking discussions with people.

Pages 9 à 11 (Jan W.F. Mulder):

My theory has, in first instance, three sub-theories - an ontology, called "signum theory", systemology and semantics - which are autonomous but inter-related areas. We need an ontology, because in the systemology, we speak about linguistic items; and so we do in semantics; we, therefore, need a sub-theory in which, pretty clearly, the nature of these items is indicated and that's the ontology, which I call the *signum theory*. I don't call it the sign theory because symbols are as much in it as what we call linguistic signs. The systemology - that is, the sub-theory where we deal with the way items are used within the system, derived first into phonology and grammar in a fairly traditional manner. Within phonology, we make a distinction between phonematics and phonotactics. The highest level of unit in phonematics is that of the phoneme; below that is the distinctive feature. The second level is the phonotactics, in which we have ordering relations between the phonemes, phonemes can be combined together (with ordering relations) into phonotagms. And then we recognize a third level, which I call para-phonotactics. At that level, we deal with phonotagms in combination with tone, accent, juncture, and so on. If we talk about a semiotic system in general, I would call these levels cenematics, cenotactics and para-cenotactics, but I shall refer here to language in the first place. In para-phonotactics we have certain units that get, as it were, a new identity by having certain features added to them, like tone in Chinese, for instance, and things in English like the difference between *cóntrast* and *contrást*. So that's the para-phonotactics side. Parallel to that, we have grammar, which we

could also call the plerological system. We have the cenological system, or phonological system, and the plerological system. Grammar is just another name for the latter. Within grammar we have plerematics, plerotactics and para-plerotactics, but in order to be able to talk with people from other schools of linguistics, we call plerematics usually "morphology" (in the American sense, actually) and we call plerotactics "syntax" (in the American sense). Now the difference between morphology and syntax is, in practice, very near to what Professor Pike said already: morphology is at the level of words. But we insist on defining things precisely: we don't use the term "word" - we use the term "plereme" roughly for what others call "word", also because in the case of, for instance, *the King's hat*, here, in *King's*, we would recognize two pleremes, whereas it almost looks as if *King's* were one word. On the other hand, if one has in German *Sie geht die Treppe auf, geht auf* would still be one unit. I think I'm nearer to the stratificationalists in that respect. On the basis of there not being, functionally speaking, ordering relations between the components, just as in phonology there are no - functionally speaking - ordering relations between the components within a phoneme, we distinguish between morphology and syntax. In syntax we have the things together which are at least capable of standing in ordering relations with one another. In morphology, though there may be sequential order, there are - functionally speaking - no ordering relations. Now the third level - and that is very important, because here we differ from most people - the third level, the para-syntactic level, or para-plerotactic level, in practice - not completely, but in practice almost the same as the "sentential" level, is absolutely distinct from the syntactic level in our theory. I do not recognize a hierarchy throughout, from sentence, clause, syntagm, word, etc.. etc., but several hierarchies. For instance in the plerematics, that is, in the morphology, we have plereme and moneme, in the sense that Martinet uses the term. In syntax, or plerotactics, it is syntagm (but of course a syntagm can itself be analyzed into syntagms: sometimes, it can be very complex - we have, of course, a terminology for dealing with all these things, but it would go too far to talk about that here) and ultimately pleremes (plereme is the lowest entity at the syntactic level but the highest at the morphological level); and then we have on the sentential level, where "intonation" plays a role, the hierarchy from sentences to clauses. Now clauses and sentences may correspond to syntagms, or they may not. If you have something like *Voici*

un livre (that can be a sentence: *Voici, un livre*), there is no syntactic relation between the two entities, *voici* and *un livre*, yet the two combine to form a unit which we call sentence, and there we would have, for instance, a discrepancy, and you have often discrepancies in ordinary speech between wellformed syntagms and wellformed sentences or clauses.

Page 16 (Jan W.F. Mulder):

In the first place, I would like to add something about what Michael Halliday calls inter-levels. I recognize a level of allophony or allophony, and a level of allomorphy, where I describe the realizational aspects. These are realizational, not structural, levels. Coming to realization, André Martinet said it would be ridiculous to recognize ordering. That depends very much on whether one means ordering in the sense of realizational ordering, that is, linear ordering - which I do not: when I talk about ordering relations, I'm talking about relations of asymmetry in a set-theoretical sense. And that can be made as the basis, it's basically a logical notion. There's another reason why it is not all that ridiculous (even if it were not to be found in every language): I believe that we have to distinguish between theory and description. In the theory, like Hjelmslev has said, you have to find all the things that may be foreseen. For me, unlike for Hjelmslev, these are not things that one "finds" in languages but "*ways*" to describe languages. So a theory for me is an *arbitrary instrument*, arbitrary but appropriate, and the appropriateness guarantees that it is not hocus-pocus, as Householder would have called it. It still remains that it's not God's truth either. I don't think that there is such a distinction. And therefore, in a theory, you can have very well some possibility - because, it's only a possibility - for the description of a feature that in some languages does not occur; it is necessary to have all the possibilities represented - so that any language can be described under such a theory.

Pages 17-18 (Jan W.F. Mulder):

But I always thought that Michael Halliday was a little bit more abstract than the orthodox Firthian point of view, more functionalist, if you wish. In a sense, someone has said this, it is a matter of faith. But I don't see that we cannot, by

a proper hypothetical-deductive logic, approach reality, simply by requiring very strictly that the theory one sets up, which is not an account of reality - the latter is the description - is appropriate. I honestly believe that this is a more humble point of view than the point of view that one can actually, as a human being, discover God's truth.

Page 22 (Jan W.F. Mulder):

The funny thing is I had even the term *syntagme* for something, but not in the same way as Pike has, which I discovered a bit later. I must have been influenced by all sorts of people. I got certainly very much interested in stratificational linguistics, which I taught with great pleasure, as you can see from certain *-on* terminologies I use, as *allophoron*, *allomorphon* and things like *phonotactics*. But it didn't affect the theory as such. I think the theory is definitely functionalist and not Hjelmslevian, but there is a great Hjelmslevian influence, which I didn't realize until later.

Page 23 (Jan W.F. Mulder):

I'm in one respect, perhaps, closer to Hjelmslev than André Martinet is: namely the fact that "relation" figures very strongly in my theory, ...

et plus bas:

I don't agree, I believe I'm in actual fact even *more* realistic. Theory based, yes, but more empirically orientated.

Page 24 (Jan W.F. Mulder):

I go ultimately even deeper into reality than orthodox functionalists seem to do.

Pages 25-26 (Kenneth L. Pike):

And if I were to try to abstract meaning from concrete form, I would end up with nothing, or with an attempt to get - like the generative semanticist - with an *a priori*, permanent, universal, forever meaning which has no basis of proof. So I would not be able to say that studying meaning

is my prime target, if by that I take their definition of meaning, which leaves it apart from form. If, however, we take phonology as having an impact, and hence a kind of a meaning, and if we take grammar — subject, object, cause-effect, undergoer-actor — as having a kind of meaning and hence an impact, and if we take lexicon as having a meaning and impact, all of these things have meaning. So, under that definition of meaning, I would probably not object to the statement, but I'm not at all sure that you would be ready to go along with such a statement as that. I summarize it this way: I personally am totally unable to be happy at the moment with a start which makes a sharp distinction between form and meaning so we can treat either one without the other; they've always got to be there. If one is in the foreground, the other has to be in the background, or I don't know how to behave.

Page 32 (Jan W.F. Mulder):

Languages that lexically bear hardly any similarity at all, as Korean, Japanese, Tibetan, and Turkish, nevertheless have sometimes very great similarities in their syntactic or morphological, or, as in the case of Korean and Japanese, in both their morphological and syntactic structure.

Page 34 (Kenneth L. Pike):

So also it seems to me that in physics - though I'm not a physicist, I read about the physicists - part of the working is through language (there's no other way that I know to do anything very important in physics). And so you're creating a system in language, through language and by language, and then passing it on through language. The deepest problem is here: I would feel it very important that we - that I, at least - not adopt a philosophical point of view which separates the mind from the object too strongly, and treats language as an object to be studied. Rather we should tie subject and object together, so that they're working together, going together, operating together. I would just like to put in this caution, lest we overstate a case of something which is good but doesn't leave room for this creative component.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 37-57

PRAGMATIQUE ET PÉDAGOGIE ; APPRENDRE À COMMUNIQUER
C'EST APPRENDRE À NÉGOCIER

Eddy Roulet
Université de Genève

L'auteur montre, en s'appuyant sur les travaux récents dans le domaine de l'analyse de conversations, que la communication doit être conçue comme une véritable négociation, à différents niveaux, entre les interlocuteurs, et il dégage les implications de cette conception pour la pédagogie des langues.

Langues et linguistique, n° 11, 1985

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

Langues et linguistique, n° 11, 1985

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

PRAGMATIQUE ET PÉDAGOGIE : APPRENDRE À COMMUNIQUER
C'EST APPRENDRE À NÉGOCIER

Eddy ROULET

Dans une décade dominée en didactique des langues, par les approches communicatives (cf. Perez 1982), on ne peut manquer d'être frappé par la conception très étroite, voire la méconnaissance, des mécanismes de la communication en face à face dont témoignent les discours et les manuels de beaucoup de didacticiens. Cette étroitesse et cette méconnaissance apparaissent au moins à deux niveaux : l'omission des aspects non verbaux de la communication (gestes, rituels sociaux, etc.) et l'ignorance de la dimension interactionnelle du discours. Je me contenterai de traiter ici du second niveau, le premier relevant de la compétence d'autres spécialistes.

De fait, si on observe les travaux (articles ou manuels) des didacticiens depuis une dizaine d'années, on constate qu'ils ont pris successivement en compte deux dimensions de la communication : d'abord, la dimension *expressive* (pour reprendre la terminologie de Jakobson), qui met au premier plan l'expression des pensées, sentiments et volontés des sujets parlants, renouant avec une perspective développée dès le début du siècle, en linguistique comme en pédagogie, par Bally; puis, la dimension que j'appellerai *actionnelle* qui, sous l'influence des travaux d'Austin et de Searle, met l'accent sur la maîtrise d'actes de langage. La

reconnaissance de ces deux dimensions constitue un progrès certain, car chacune répond à un besoin important de l'apprenant : besoin d'exprimer sa personnalité pour la première, besoin d'agir par le langage pour la seconde. Elles présentent néanmoins toutes les deux des limitations importantes : d'une part, si elles accordent enfin une place à l'énonciateur, le destinataire n'apparaît guère dans la communication; d'autre part, elles traitent d'unités linguistiques qui, bien que sous des étiquettes nouvelles, ne dépassent guère les dimensions de la phrase et elles ignorent le discours authentique. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant si l'on songe que ces approches expressive et actionnelle de la communication s'inspirent essentiellement de linguistes comme Austin et Searle qui, s'ils abordaient la communication sous un jour nouveau, se fondaient davantage sur une réflexion théorique *a priori* que sur des observations empiriques.

Les limitations de ces deux approches apparaissent dès que l'on aborde l'analyse d'un dialogue ou d'un texte authentiques : s'il peut être intéressant d'y repérer, comme on le fait souvent, les marques expressives ou les actes illocutoires de l'énonciateur, on ne saisit là qu'un aspect très superficiel, comme si on réduisait l'analyse grammaticale d'une phrase au repérage des morphèmes temporels ou des mots.

Pourtant, dès 1929, Bakhtine avait affirmé nettement que la communication devait être étudiée en tant qu'*interaction verbale* et il avait proposé un ordre méthodologique pour les recherches linguistiques qui faisait passer l'analyse des formes et des types d'interactions verbales authentiques avant celle des actes de langage isolés et celle des formes linguistiques. Certes, à ma con-

naissance, Bakhtine n'a guère appliqué lui-même ce programme à des discours authentiques, sinon à des textes littéraires. Néanmoins, il pose un certain nombre de principes qui seront vérifiés, ces dix dernières années, par les recherches sur des conversations authentiques. Pour Bakhtine, définir le discours comme interaction verbale, c'est admettre que le discours est "le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés" (1977, 123); c'est admettre, corollairement, que tout discours est fondamentalement dialogique. Pour le linguiste soviétique, ce caractère interactionnel, dialogique, du discours se manifeste à tous les niveaux : au niveau, bien sûr, du dialogue, dont toute réplique s'articule avec ce que l'interlocuteur vient de dire et va dire; au niveau aussi du discours apparemment le plus monologique, le texte écrit, car celui-ci, écrit Bakhtine, "répond à quelque chose, il réfute, il confirme, il anticipe sur les réponses et objections potentielles, cherche un soutien, etc." (1977, 136); au niveau des actes de langage, dont la réalisation est modelée par le frottement de la parole contre le milieu extra-verbal et contre la parole d'autrui" (1977, 138); au niveau enfin, de la signification même du mot, "produit de l'interaction du locuteur et de l'auditeur" (1977, 123).

Ces affirmations de Bakhtine sur le caractère fondamentalement interactionnel du discours, si elles restent très générales, sont importantes dans la mesure où elles dénonçaient par avance les limitations des approches expressive et actionnelle et ouvrent la voie d'une approche *interactionnelle* de la communication. Elles peuvent d'ailleurs être reprises et précisées à la lumière des recherches empiriques qui ont été conduites ces dix dernières années, principalement aux Etats-Unis, sur l'interaction en face à face et sur la conversation

(voir en particulier Goffman 1973, 1981, Brown & Levinson 1978, Schenkein 1978, Psathas 1980, Goodwin 1981).

Selon Goffman (1981), l'interaction en face à face est soumise à au moins deux types de contraintes : les contraintes que j'appellerai communicatives (*system constraints*) et les contraintes rituelles (*ritual constraints*). Les premières assurent la bonne transmission du message, les secondes le respect de la face des interlocuteurs. Examinons tout d'abord quelques traces des contraintes communicatives dans la structure du discours; j'en mentionnerai deux qui ont fait l'objet d'études récentes : les procédés de soutien de l'attention de l'interlocuteur et les procédés de formulation, en particulier la reformulation paraphrastique.

La bonne transmission du message dépend de l'attention de l'interlocuteur. Or, celle-ci n'est ni nécessairement acquise au départ de l'interaction, ni soutenue tout au long de cette dernière. D'où la nécessité, pour le locuteur, de développer des stratégies visant à capter et à soutenir l'attention de l'interlocuteur, stratégies qui influencent la structure du discours jusqu'au niveau de la phrase. Goodwin (1981) décrit dans cette perspective la fonction des *restarts* (phrases interrompues et recommencées), des pauses et des hésitations et aboutit à la conclusion suivante : "... the procedures utilized by speakers in conversation to construct sentences are, at least in part, interactive procedures" (1981, 140). Quant aux procédés de formulation, étudiés en particulier par Antos (1982), ils ont pour fonction de résoudre des problèmes communicatifs et d'assurer la bonne transmission du message. Heritage & Watson (1979) ont

décrit dans cette perspective le rôle du résumé et de la récapitulation dans le discours en anglais : Gulich & Kotschi (1983) en ont fait de même pour la reformulation paraphrastique dans le discours en français (voir les deux exemples très révélateurs de l'émission radiophonique de conseils de jardinage et du cours de sémantique).

Mais, plus encore que les contraintes communicatives, ce sont les contraintes rituelles qui influencent la forme et la structure du discours. Goffman (1973) fait l'hypothèse que le comportement des individus, dans l'interaction en face à face, est déterminé essentiellement par la nécessité de ne pas perdre la face, qu'il s'agisse de la face positive, à savoir l'image qu'on donne de soi, ou de la face négative, à savoir l'intégrité de son territoire. Or, on peut montrer avec Brown et Levinson (1978) que toute intervention verbale crée une menace potentielle pour les faces positive et négative des interlocuteurs. D'où la nécessité du recours à des processus dits de figuration, qui visent à neutraliser les menaces potentielles que comportent les actes pour les faces des interlocuteurs.

Les contraintes rituelles auxquels sont soumis les interlocuteurs dans l'interaction en face à face influencent le déroulement et la structure du discours à tous les niveaux.

Examinons tout d'abord les problèmes soulevés par l'ouverture et par la clôture d'une conversation, car ce sont des lieux d'enjeux importants pour les interlocuteurs. En effet, sauf dans les cas d'interactions particulièrement répétitives et stéréotypées, le locuteur ne peut tenir pour acquis avant le début de la conversation ni son droit à la

parole, ni un cadre de référence et un rapport de places parfaitement déterminés avec son interlocuteur, ni la pertinence de son propos. Il doit donc s'engager après les salutations d'usage, dans une activité rituelle préparatoire; celle-ci se manifeste sous la forme d'interventions et d'échanges qui ont été décrits en particulier par Schegloff (1980) sous le nom de *pre* et de *prepre* et qui visent précisément à établir le fonds commun et la coparticipation nécessaires au développement de la conversation. En voici un exemple, relativement simple parce qu'enregistré dans le cadre stéréotypé d'une agence de voyages. (E = employée, C = client)

A. E: *B'jour, m'sieur*

C: *B'jour*

*J'voudrais vous demander quelque chose.
Il faudrait que j'prenne un un billet
d'avion Genève-Rome et retour,*

E: *oui*

*mais j'sais pas encore si je pars à la
fin octobre ou au début décembre*

E: *oui*

C: *est-ce que j'ai la possibilité de
l'payer maintenant*

E: *bien sûr*

C: *et puis de retéléphoner ensuite pour
vous pour vous dire la date une semaine
à l'avance?*

On observe une activité préparatoire de la part du client à deux niveaux : annonce explicite par avance de la fonction illocutoire de l'intervention et motivation de la demande. Cette activité préparatoire a au moins une double fonction interactionnelle : d'une part, elle crée un cadre de référence et

confirme un rapport de places pour l'interaction; d'autre part, elle établit, à la fin de chaque acte préparatoire du locuteur, un lieu pour la prise de parole de l'interlocuteur, de manière que celui-ci puisse exprimer son accord ou son refus de coopérer, à moindres frais pour les faces des participants, avant le point central de l'interaction.

Parallèlement à ces manoeuvres préparatoires se développent généralement, dès le début d'une interaction, des négociations concernant la détermination de l'identité des interlocuteurs (cf. Schenkein 1978, Schegloff 1979) et de leurs places respectives (je renvoie pour le français à l'excellente étude de Flahault 1978 et à l'exemple des pages 188 à 197).

La clôture d'une conversation soulève des problèmes aussi délicats pour les faces des participants que l'ouverture, même si nous n'en avons spontanément guère conscience; en effet, chacun des interlocuteurs doit s'assurer que l'autre ne jugera pas la clôture prématurée ou tardive, ce qui pourrait être gênant pour la face positive ou négative de celui-ci : dans le premier cas, il peut avoir l'impression que ses propos ne méritent pas davantage d'attention, dans le second, que vous empiétez sur son territoire en abusant de son temps. D'où les procédures de préparation de la clôture étudiées en particulier par Schegloff & Sacks (1973).

Généralement, la conclusion du point central de l'interaction, qui peut être marquée par des formes comme *Merci*, *D'accord* ou *Voilà*, est séparée de l'échange final de salutations par de petits échanges à première vue creux et répétitifs, mais qui ont précisément pour fonction de vérifier qu'aucun des interlocuteurs n'a l'intention d'ouvrir

un nouvel échange de fond et que tous deux sont d'accord de clore l'interaction (cf. Levinson 1983, 316-318). En voici un exemple, enregistré dans une librairie :

- B. C: *Ouais mercredi ou jeudi alors j'passe*
E: *Tout à fait*
C: *Ça ça l... laisse la marge suffisante?*
E: *Oui oui oui - oui oui*
C: *Ouais ça va*
E: *Tout à fait*
C: *D'accord*
E: *Bien*
C: *C't'en ordre alors?*
E: *Oui oui*
C: *Parfait*
E: *Merci Monsieur*
C: *Merci beaucoup, au r'voir*
E: *Au r'voir*

Le premier *tout à fait* du libraire marquait la conclusion du point central de la transaction et pouvait conduire au développement d'un échange de préparation de la clôture de la conversation, mais le client, qui n'en a pas terminé avec son problème, ouvre un nouvel échange de fond. Cet échange terminé, le libraire amorce un nouvel échange de préparation de la clôture en réitérant *tout à fait*; le client, cette fois, entre dans le jeu de la clôture par son *d'accord*, subordonné à la vérification que tout est réglé. La confirmation par les *Merci* de l'accord de clore la conversation conduit à la clôture effective par l'échange confirmatif de salutations.

Les processus de figuration décrits jusqu'ici permettent de neutraliser par avance, à l'ai-

de d'activités préparatoires, le caractère potentiellement menaçant d'un acte pour les faces des participants. Mais ce caractère potentiellement menaçant d'un acte peut aussi être neutralisé après coup par ce que Goffman (1973) appelle des activités réparatrices. Celles-ci apparaissent au moins à deux niveaux : dans la forme même de l'acte et dans les actes qui l'accompagnent. Pour la forme de l'acte, je ne reviendrai pas ici sur la diversité des réalisations, en particulier indirectes, des actes de langage, qui ont été abondamment étudiées ces dix dernières années, souvent comme la trace de contraintes rituelles (cf. Brown & Levinson 1978 et Roulet 1981). Je m'arrêterai plus longuement à un processus moins connu, mais aussi important, les *reprises* (dans le sens où le locuteur "se reprend"; en anglais *repair*), étudiées en particulier par Schegloff, Jefferson & Sacks (1977). En voici deux exemples, tirés de notre corpus de conversations enregistrées dans une librairie et dans une agence de voyage (je souligne le passage intéressant) :

- C. C: J'aimerais ... e ... j'm'intéresse à
c'voyage-là, plongée en Mer rouge ... e
Est-ce qu'il y a encore des places?
- D. C: Ça va, ça ... environ m'faire, vers
combien?
- E: Ça vous r'viendra, ou ça vous r'vien-
drait ... oufsfe ... quatre francs.

Dans les deux cas, la reprise est moins due à des contraintes rituelles : dans le premier, le client remplace une forme conventionnelle de requête par une expression d'intérêt qui l'engage moins, menaçant sa face négative; dans le second, où le client

n'a pas encore pris la décision d'acheter, l'employé corrige immédiatement une forme future qui présupposait que la décision était prise et la remplace par un conditionnel qui ménage la face négative (la liberté de décision) du client.

Les écrits de Bakhtine, comme les travaux des sociologues américains, nous amènent ainsi à considérer la communication sous son aspect non seulement expressif et actionnel, mais interactionnel. Si ce terme d'interaction présente l'avantage de mettre en évidence l'interrelation constante entre le discours de l'énonciateur et celui du destinataire, il me paraît cependant bien flou et bien faible pour caractériser les processus observés : en effet, une interaction est une simple relation, sans orientation ni fin (dans les deux sens du terme). Or, ce que les exemples étudiés révèlent, plus qu'une simple interaction, c'est une véritable négociation entre les interlocuteurs. Finalement, tout se négocie dans le discours : les modalités d'ouverture et de clôture de l'interaction, les identités des interlocuteurs ainsi que les rapports de faces et de places entre ceux-ci, le cadre de référence, la répartition des tours de parole, la pertinence d'une intervention ou d'un enchaînement, le sens du message. Le terme de négociation apparaît d'ailleurs de plus en plus souvent dans les travaux sur la conversation, mais sans être approfondi. Aussi vaut-il la peine de tenter d'élucider rapidement ce qu'il recouvre. Le terme de négociation me paraît en effet, par rapport à celui d'interaction, impliquer deux dimensions nouvelles, que je vais tenter d'explicitier, afin de mieux saisir encore ce qu'est la communication dans une approche communicative.

Dans toutes les définitions que proposent les dictionnaires de la négociation, on retrouve

l'idée d'une discussion pour arriver à un accord. Le processus peut être analysé tentativement ainsi : toute négociation a sa source dans un problème qui donne lieu à une réaction, qui peut être favorable ou défavorable, de l'interlocuteur. Si elle est favorable, le locuteur peut clore la négociation en manifestant son accord, comme dans l'exemple élémentaire suivant :

- E. C: *Vous avez l'heure?*
E: *C'est quatre heures cinq.*
C: *Bon, merci, très bien.*

Si la réaction est défavorable, le locuteur peut s'en contenter et clore la négociation par un *Tant pis!* ou *ça ne fait rien*, comme dans l'exemple suivant :

- F. C: *...y en a pas plus tard?*
E: *Non, non ... après, après, ça fait 7h.*
C: *Ouais, bon, tant pis ...*

Dans les deux cas, la négociation donne lieu à un échange simple, à trois constituants, entre les interlocuteurs; je ne m'y arrêterai pas, car ce type d'échange ne présente guère d'intérêt et abonde dans les cours de langues. Mais le plus souvent, le locuteur va tenter de contrer la réaction défavorable et de relancer, sous la même forme ou sous une forme différente, son initiative, et ceci jusqu'à la conclusion d'un accord; la négociation donne lieu ainsi à un échange complexe qui peut compter cinq ou sept constituants, voire davantage, comme dans l'exemple suivant :

- G. E: (...) *alors en fait c'est dans FOLIO que vous trouvez*

C: Mmm... Non, parce que c'est juste pour un conte, pis j'sais pas s'il y est pas là-d'dans ben...

E: Bien, s'il est pas là-d'dans, ben, c'est pas grave parce que moi (...) j'l garderais pour le stock. Alors, vous n'passez mardi (...)

C: Y a juste un conte que j'dois mettre en scène alors

E: Ouais, ouais, d'accord. Ben, on n'gardera ça ensemble mardi après-midi, d'accord?

C: Ouais, ouais, d'accord.

E: Parfait

Le déroulement d'une négociation ne dépend pas seulement de l'orientation, favorable ou défavorable, de la réaction de l'interlocuteur; l'initiative du locuteur et la réaction de l'interlocuteur doivent respecter les contraintes communicatives et rituelles, c'est-à-dire être claires et ménager les faces des participants. Dans les interactions les plus stéréotypées de la vie quotidienne, portant sur un objet simple (par exemple, demander l'heure, comme dans l'exemple E), ces contraintes sont faciles à satisfaire, du moins si la réaction est favorable et l'initiative, comme la réaction, peuvent avoir une structure simple, réduite à un acte. Dans les autres cas, les contraintes sont plus difficiles à satisfaire. Nous avons déjà vu avec Schegloff, à propos de l'exemple A, le rôle des préliminaires et "préliminaires de préliminaires" dans la construction d'une simple demande d'information dans une agence de voyages.

L'initiative du locuteur ne doit pas seulement être claire dans sa visée illocutoire et son

contenu; elle doit aussi, pour prévenir une réaction défavorable, s'appuyer sur des justifications. Celles-ci peuvent se réduire à un argument, comme dans l'exemple suivant :

H. C: *J'aimerais heu LA PESTE d'ALBERT CAMUS, c'est pour l'école.*

Elles présentent souvent une structure plus complexe et plus intéressante, combinant la production d'arguments opposés, parfois soumis à des conditions, comme dans la première intervention de l'exemple suivant :

I. E: *Alors y a le tarif étudiants qui est sans limites de séjour qui vous coûte quatre cent vingt-sept francs, mais y a un tarif qui est moins cher - si vous restez au moins quatorze jours [...] et pas plus d'trois mois, mais vous devez voyager les mardi mercredi et jeudi uniquement, à l'aller comme au retour. Est-ce que ça pourrait aller pour vous?*

C: *J'trouve, ça m'embête un peu comme ça, parce que j'avais pris euh cet été un vol aller simple, c'était cent nonante-huit que j'avais payé. Finalement, c'est même plus que le double, c'est-à-dire plus que le double pour l'aller-retour.*

E: *Cent nonante-huit?*

C: *Oui, j'avais payé ça, l'aller simple.*

E: *Mais vous a..., oui ça m'étonne, parc'ça m'paraît terriblement bon marché par r... Bon les prix ont augmenté hein depuis, mais quand même*

C: *ah ça*

E: *pas à c'point-là l'aller simple.*

C: *Non non moi, ça j'me rappelle, j'avais payé ce prix-là.*

E: *Enfin si, c'est possible, l'aller simple étudiant, il est deux cent treize maintenant.*

Quant aux réactions défavorables, elles présentent une structure particulière, qui a fait l'objet déjà de nombreuses descriptions. Pomerantz (1975) a montré : a) qu'elles sont toujours produites avec un temps de retard, b) qu'elles sont introduites par des marqueurs comme *well* et c) qu'elles comportent toujours une justification du caractère négatif de la réaction (voir les deuxièmes interventions ou exemples G et I). Ce type de structure est sans doute dû à des contraintes rituelles et vise à atténuer le caractère menaçant de la réaction négative pour les faces des deux interlocuteurs. C'est d'ailleurs ce qui explique aussi la haute fréquence dans le discours d'une variante de cette structure où l'interlocuteur, au lieu de suspendre sa réponse par un *well*, fait semblant d'aller dans le sens attendu par le locuteur en disant *oui*, avant d'introduire un *mais* qui inverse l'orientation de sa réaction.

Les contres, ou rejets d'une réaction défavorable, n'ont guère été étudiés jusqu'ici, sinon par Moeschler (1982), mais les exemples relevés dans notre corpus présentent généralement aussi une structure spécifique : d'une part, le locuteur ne remet pas directement en cause la réaction négative de l'interlocuteur, mais seulement la justification sur laquelle elle s'appuie; d'autre part, il fait toujours suivre sa remise en cause d'une justification (voir la troisième intervention de l'exemple G et la cinquième intervention de l'exemple I); dans ce dernier cas, la structure est assez complexe puisque la justification s'appuie elle-même sur le

rejet anticipé d'un contre-argument potentiel de l'interlocuteur (Bon..., mais quand même), un emploi fréquent des constructions concessives. Ce type de structure vise manifestement aussi à ménager la face de l'interlocuteur.

Finalement, quand on observe les constructions de ces initiatives et de ces réactions défavorables, on constate qu'elles ont un point commun, à savoir une structure argumentative, qui articule des arguments et des contre-arguments avec des conclusions et qui est caractérisée par la présence de nombreux connecteurs argumentatifs comme *mais*, *même*, *quand même*, *finalement*, etc. On l'a souvent relevé à propos de discours de types publicitaire ou politique; c'est aussi important, bien que moins apparent, dans les interactions les plus simples de la vie quotidienne, comme le montrent les exemples analysés ici. Traiter la communication, non seulement comme une interaction, mais comme une négociation, c'est mettre en évidence cette dimension argumentative, qui est fondamentale.

J'ai examiné jusqu'ici les différents cheminement que peut suivre une négociation lorsque les interventions des interlocuteurs satisfont les contraintes communicatives et rituelles : clarté et ménagement des faces des interlocuteurs. Mais il arrive souvent qu'une initiative du locuteur, par exemple une demande d'information ou une requête, ne soit pas suffisamment claire pour que l'interlocuteur puisse réagir immédiatement, ou même qu'elle soit déplacée (c'est-à-dire formulée à un moment, dans un lieu ou à propos d'un objet inadéquats, ou adressée à un destinataire erroné). Ce défaut de l'initiative va contraindre l'interlocuteur à ouvrir une négociation secondaire sur ce point (voir les deux échanges entre crochets dans la conversation suivante) :

J. C: *B'jour m'sieur. J'voudrais aller à B
eh, l'mercredi après-midi; pour arriver
à 6h là-bas, quel train faudrait pren-
dre?*

E: [Tu vas où?]

C: [À C.]

E: [*Oh lala... Y a une bonne correspondance*
Faudrait... Faudrait partir d'ici à 4h
moins l'quart (...).]

C: *Ouais*

E: [*Y en a pas plus tard?*]

E: [*Non, non, après ça fait 7h.*]

C: [*Ouais, bon, tant pis*]

J'prendrai çui-là. Au r'voir

Cette négociation secondaire, qui est soumise aux mêmes contraintes que la négociation principale, peut être d'une longueur variable, voire déclencher à son tour d'autres négociations secondaires, avant de se clore et d'autoriser la reprise de la négociation principale; d'ailleurs, les deux décrochements, de la suspension de la négociation principale à l'ouverture de la négociation secondaire et de la clôture de la négociation secondaire à la reprise de la négociation principale sont souvent marqués par des connecteurs spécifiques, que j'appellerai avec Auchlin (1981), marqueurs de structuration de la conversation. Traiter la communication comme une négociation, c'est mettre ainsi en évidence, outre la structure argumentative, la structure hiérarchique du discours.

La description informelle que j'ai présentée ici de la communication comme interaction et comme négociation peut paraître bien élémentaire et triviale (après tout, elle relève de l'observation la plus immédiate; je renvoie ceux qui s'intéressent

à un traitement plus élaboré à notre ouvrage sur L'articulation du discours en français contemporain qui paraîtra en automne 1984). Il me paraît néanmoins qu'on peut dégager des implications importantes d'une telle conception de la communication dans une approche communicative de la pédagogie des langues.

Si communiquer, ce n'est pas seulement, comme dans la plupart des méthodologies actuelles, exprimer sa personnalité et exécuter des actes de langage, mais interagir, ou, mieux encore être capable de négocier avec autrui, cela implique la maîtrise progressive, par l'apprenant, de stratégies de construction d'une initiative, d'une réaction négative ou d'un contre qui satisfassent les contraintes évoquées, en particulier au plan de l'articulation argumentative, ainsi que la maîtrise, en cas de problème, des stratégies d'ouverture et de clôture de négociations secondaires. S'il n'est pas inutile de maîtriser les interactions correspondant à des négociations simples, où tout se passe bien, il est beaucoup plus important, dans la communication quotidienne, d'être capable de maîtriser les interactions problématiques. Ou, en d'autres termes, si, dans l'interaction en face à face, il n'est pas inutile, mais aussi facile, de savoir dire oui, il est beaucoup plus important, et c'est aussi beaucoup plus difficile, de savoir dire non. C'est pourquoi il me paraît indispensable de prendre en compte la dimension de négociation dans une approche communicative des langues, maternelle et secondes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOS, G. (1982) : *Grundlagen einer Theorie des Formulierens*, Tübingen, Niemeyer.
- AUCLIN, A. (1981) : "Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation", *ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* 44, 88-103.
- BAKHTINE, M. (1977) : *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- (1978) : *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard
- BROWN, P. & LEVINSON, S. (1978) : "Universals in language use : politeness phenomena", in E.G. Goody : *Questions and politeness - Strategies in Social interaction*, Cambridge, Cambridge University Press, 56-310.
- EDMONSON, W. & HOUSE, J. (1981) : *Let's talk and talk about it*, Munich, Urban & Schwarzenberg.
- FLAHAULT, F. (1978) : *La parole intermédiaire*, Paris, Seuil
- GOFFMAN, E. (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- (1981) : *Forms of talk*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- GOODWIN, C. (1981) : *Conversational Organization, Interaction between speakers and hearers*, NY, Academic Press.
- GULICH, E. & KOTSCHI, T. (1983) : "Les marqueurs de la reformulation paraphrastique", *CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE* 5, 305-351.
- HERITAGE, J.C. & WATSON, D.R. (1979) : "Formulations as conversational objects", in PSATHAS (éd.) (1979), 123-162.
- LEVINSON, S. (1983) : *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOESCHLER, J. (1983) : *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.

- PEREZ, M. (éd.) (1982) : *L'approche communicative - Hommage à Ruby Knafo*, Montréal, Presses du Collège Vanier.
- POMERANTZ, A. (1975) : *Second assessment : A Study of some features of agreements/disagreements*, thèse, Université de Californie à Irvine.
- PSATHAS, G. (éd.) (1979) : *Everyday language-studies in Ethnomethodology*, NY, Irvington Publishers.
- ROULET, E. (1981) : "Échanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *ÉTUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE* 44, 7-39
- ROULET, E. & al. (1984) : *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SCHENKEIN, (éd.) (1978) : *Studies in the organization of conversational interaction*, NY, Academic Press.
- SCHEGLOFF, E. (1979) : "Identification and recognition in telephone conversation openings", in PSATHAS (éd.) (1979), 23-78.
- (1980) : "Preliminaries to preliminaries : "Can I ask you a question?"", *SOCIOLOGICAL INQUIRY* 50, 3, 104-152.
- SCHEGLOFF, E. & SACKS, H. (1973) : "Opening up closings", *SEMIOTICA* 8, 289-327.
- SCHEGLOFF, E., JEFFERSON, G. & SACKS, H. (1977) : "The preference for self correction in the organization of repair in conversation", *LANGUAGE* 53, 361-382.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 59-92

L'APHASIE DE WERNICKE
APPROCHE LINGUISTIQUE ET PSYCHOLINGUISTIQUE

Guy CHAMBERLAND
étudiant de 2e cycle

Simon LAPLANTE
étudiant de 1er cycle

Colette MARTEL
étudiante de 1er cycle

Marise OUELLET
étudiante de 2e cycle

Le discours d'un locuteur atteint d'une aphasie de Wernicke frappe surtout par son imprécision et ses redondances. Ce langage dilué retrouve une certaine cohérence lorsqu'on en interprète le contenu d'un point de vue psycholinguistique. C'est en effectuant une analyse linguistique comparée des productions langagières d'un sujet aphasique en début de maladie et après une thérapie, que les auteurs ont pu caractériser le déficit linguistique lié à ce type de pathologie du langage. Cette étude de cas permet d'entrevoir les fondements psychologiques du phénomène de persévération et des stratégies communicatives développées par un sujet conscient de son état pathologique.

Langues et linguistique, n° 11, 1985

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

L'APHASIE DE WERNICKE
APPROCHE LINGUISTIQUE ET PSYCHOLINGUISTIQUE

Guy CHAMBERLAND
Simon LAPLANTE
Colette MARTEL
Marise OUELLET

Introduction

On parle d'aphasie lorsqu'on se trouve en présence de problèmes langagiers résultant d'un accident cérébro-vasculaire au niveau de l'hémisphère gauche du cerveau. Toutefois, les problèmes au niveau du langage ne sont pas nécessairement permanents et peuvent être éliminés par un traitement approprié. La psycholinguistique offre à cet effet d'intéressantes pistes de recherche. Nous avons voulu faire une étude de cas* parce qu'il nous semblait important d'articuler notre étude sur le vécu d'un aphasique. Le patient est âgé de 22 ans et souffre d'une aphasie de Wernicke avec prédominance de l'atteinte de la langue écrite depuis 1½ an. Traité par un orthophoniste, il a retrouvé environ 95% de ses possibilités langagières.

Le but de notre recherche est donc 1) de faire une analyse linguistique du discours d'un aphasique; analyse basée sur l'enregistrement de la performance initiale du patient 2) de vérifier si le tableau théorique de l'aphasie correspond bien à notre sujet et finalement 3) d'émettre une hypothèse

* Nous tenons à remercier M. Jean-Pierre Laquerre, orthophoniste au Centre François Charron à Québec pour sa précieuse collaboration.

quant aux fondements psychologiques du phénomène de la persévération chez l'aphasique et de son mode de structuration des champs sémantiques.

Cette étude se divise en trois grandes parties. Dans un premier temps, nous traiterons de l'aspect théorique de l'aphasie en dressant un bref portrait du cerveau et des aires du cerveau affectées par l'aphasie, plus particulièrement l'aire de Wernicke. La deuxième partie de l'article sera consacrée à la présentation des tests utilisés par l'orthophoniste ainsi qu'à des observations générales au niveau de la production articulatoire et de l'analyse des différentes composantes du langage (phonologique, lexicale, sémantique, morphologique et syntaxique) dans le discours du patient. Enfin, la troisième partie de l'article traitera des déviations dans le comportement linguistique d'un locuteur aphasique par rapport à celui d'un locuteur normal.

1. Approche théorique de l'aphasie

1.1 Le cerveau et les aires de langage

Une multitude de fonctions volontaires sont coordonnées par le cerveau, dont celle du langage. Suite à diverses expériences et à des examens post-mortem, il a été possible de localiser les aires du cortex cérébral (écorce grise) où siègent les centres de la parole.

Les aires du langage se situent chez 97% des humains dans l'hémisphère gauche du cerveau. Nous les retrouvons dans des lobes régissant des fonctions spécifiques pour l'organisme où elles ne constituent qu'un des multiples "services" dispensés par cette zone. Ainsi, l'aire de Broca se situe dans le lobe frontal où siègent toutes les

aires motrices secondaires. Elle est adjacente à l'aire motrice de la face. L'aire de Broca régit le langage volontaire et la fonction expressive du langage à tous les niveaux ("phonématique, sémantique, programmation de la phrase et du discours"¹). Lorsqu'elle est atteinte, le malade peut comprendre le langage d'autrui sans pouvoir s'exprimer.

L'aire de Wernicke, située dans la zone auditivo-sensorielle et auditivo-psychique, régit le processus de décodage du langage oral. Sa proximité de la zone auditivo-psychique nous laisse entrevoir la possibilité, lorsqu'elle est atteinte, d'une cécité verbale (dissociation du *signifiant* (oral) et du *signifié*). Une troisième aire, adjacente à l'aire de Wernicke et située à proximité du cortex visuel (lobe occipital), régit la compréhension du langage écrit. Cette aire, appelée gyrus angulaire, "permet la conversion d'un stimulus visuel en une forme verbale appropriée et expédiée ensuite à l'aire de Wernicke pour être décodée. L'aire de Broca est reliée au gyrus angulaire et à l'aire de Wernicke par un faisceau de fibres nerveuses appelé faisceau arqué"².

"Lors de la répétition d'un mot entendu, les patrons auditifs sont relayés de l'aire de Wernicke à l'aire de Broca par le faisceau arqué (Décodage ---> encodage)"³. Ainsi, le discours, qu'il soit lu, prononcé, épilé, écrit ou lu à haute voix, suppose un fonctionnement conjoint des aires de Broca, Wernicke, du faisceau arqué, du gyrus angulaire et des aires motrices de l'organisme.

La plupart des données actuelles quant à la situation et la fonction des aires du langage au cerveau sont fondées sur des études et des observations scientifiques. Nous ne pouvons cependant pas dépasser le stade des hypothèses lorsqu'il s'agit

d'inférer le fonctionnement des aires entre elles puisque l'observation directe des aires ne peut se faire que sur des sujets décédés.

1.2 Portrait de l'aphasie de Wernicke

Dans leurs traits les plus caractéristiques, les aphasies de Wernicke comportent un débit élocutoire normal voire même, dans certains cas, très rapide. L'articulation et le rythme sont aussi normaux et le malade respecte généralement les règles grammaticales. "La parole si on ne l'observe pas avec soin, peut paraître normale, mais elle comporte les manifestations de manque du mot et de nombreuses approches et transformations phonémiques⁴.

Les phrases produites par le malade sont vides de contenu: le malade n'utilise pas le mot juste et y substitue des "circonlocutions" (énoncés plus ou moins vides de sens qui n'ont aucun thème spécifique; ce sont en quelque sorte des phrases qui "tournent en rond"). Dans leurs formes les plus communes, les aphasies de Wernicke comportent aussi un trouble considérable de la compréhension du langage et le malade peut présenter (en commencement de maladie du moins) une anosognosie de son aphasie, c'est-à-dire n'en être à peu près pas conscient.

Nous avons parlé des aphasies de Wernicke car, en effet, il en existe 3 grands types dont les phases les plus caractéristiques, ont plusieurs points en commun. "Le terme aphasie de Wernicke regroupe donc l'aphasie de Wernicke proprement dite (type 1), l'aphasie de Wernicke avec préservation de la répétition (type 2) et l'aphasie de Wernicke avec prédominance de l'atteinte de la langue écrite (type 3)"⁵.

Notre sujet ayant souffert de l'aphasie de Wernicke avec prédominance de l'atteinte de la langue écrite (type 3), nous élaborerons maintenant un tableau clinique plus spécifique de cette forme d'aphasie. Par la suite, nous décrirons les symptômes de notre sujet pour voir dans quelle proportion ils se rattachent à ce tableau clinique. Notons d'abord que les 3 formes d'aphasie de Wernicke ont en commun la fluidité du débit élocutoire, une production plus ou moins abondante de transformations paraphasiques et/ou paraphrasiques. ("La paraphrasie verbale est la substitution d'un mot ou d'une expression par un autre mot ou expression qui présente une relation sémantique, ex.: "cuillère pour couteau", ou qui n'a aucune relation ex.: bavé pour lavé")⁶ et la présence d'un trouble de la compréhension du langage qui peut être important. La possibilité de diverses combinaisons sémiologiques intermédiaires entre les 3 types d'aphasies sont toujours possibles.

L'aphasie de Wernicke peut être accompagnée d'une aphasie de conduction (ce dont notre patient souffrait) ou peut évoluer vers ce type d'aphasie. L'aphasie de conduction s'explique ainsi: "si une lésion disconnecte l'aire de Wernicke de l'aire de Broca, bien que laissant les deux aires intactes, il en résultera un type particulier d'aphasie. Puisque l'aire de Broca est préservée, la parole devrait être fluente mais anormale. D'autre part, la compréhension devrait être intacte puisque l'aire de Wernicke est encore fonctionnelle. La répétition du langage oral cependant devrait être globalement atteinte. Ce syndrome est appelé aphasie de conduction"⁷.

Trois points définissent la phase la plus caractéristique de l'aphasie de Wernicke avec prédominance de l'atteinte de la langue écrite: une anomalie de l'expression orale, limitée presque seulement à un manque de mots, une anomalie de l'expression écrite se manifestant par l'incapacité d'écrire ou une jargonographie (désorganisation de la graphie); et une opposition entre la compréhension du langage parlé, normale ou à peine anormale, et la compréhension du langage écrit, grossièrement perturbée.

Dans la conversation, la réalisation arthrique et la prosodie sont à peu près normales, tout comme le flot verbal. La grande volubilité, souvent observée en début de maladie chez les autres formes d'aphasie de Wernicke, n'existe pas ici et le discours du malade démontre que celui-ci tient compte des commentaires et questions de son interlocuteur. Les productions paraphasiques et néologiques sont très rares, voire inexistantes. Le manque du mot n'en est pas moins manifeste car le discours est entrecoupé d'hésitations, de phrases avortées, de répétitions, de modalités, de prépositions et de circonlocutions. Les phrases, souvent axées sur un mot à sens très vague ("chose", "affaire", etc.) sont en général peu informatives et la réduction qualitative du lexique immédiatement disponible peut être évidente. Généralement, le malade est tout à fait conscient de sa difficulté d'expression orale et peut s'en plaindre spontanément.

En ce qui concerne l'écriture spontanée, le tableau clinique est très différent. "Les productions écrites sont très peu abondantes et sont constituées de combinaisons de traits graphiques orientés de manières diverses et les lettres identifiables sont rares" (p. 209).

Dans les épreuves de dénomination orale, le manque de mots se manifeste surtout par des absences de réponses et des délais; il peut aussi se manifester par de nombreuses circonlocutions dont le contenu témoigne du fait que, s'il ne peut l'évoquer, le patient appréhende au moins partiellement le sens du mot qui lui fait défaut.

L'écriture copiée, bien qu'anormale, l'est souvent bien moins que l'écriture dictée qui, elle, est parsemée de néologismes ou peut même être quasi impossible.

La lecture à haute voix est anormale, elle peut être tout à fait impossible (alexie) ou donner lieu à des paraphasies de tous genres et à des néologismes.

1.3 Présentation du patient

A) Histoire médicale

Monsieur X est un jeune homme de 22 ans, droitier, qui présenta une céphalée brutale le 16 août 1980 (évolution rapide vers le coma lors du transfert à l'hôpital). Un examen minutieux du cerveau révéla la présence d'un hématome fronto-pariéto-temporal gauche et une malformation artérioveineuse.

B) Expression orale

1- *Spontanée*: Monsieur X ne peut entretenir une conversation. On observe un important manque du mot, l'usage de nombreuses circonlocutions, des éléments de persévération⁸ et un discours plutôt pauvre.

2- *Structure*: Les automatismes du langage sont préservés. La répétition des syllabes non-sens est réussie à 50%. Le patient n'est pas capable de répéter la plupart des mots et des phrases. L'évocation par champ sémantique est impossible. La dénomination d'images est complètement échouée. La description des scènes d'action est vide de sens.

3- *Lecture*: La lecture est impossible (alexie).

C) Expression écrite

Si la copie servile des mots est possible, la copie de mémoire est impossible.

D) Calcul

Il est impossible pour le patient de faire des calculs (acalculie).

E) Compréhension orale

La compréhension orale est préservée. Le patient peut suivre une conversation.

2. Observations générales au niveau de la production

2.1 Le test aphasiologique

Le but de l'examen aphasiologique est de reconnaître l'existence du syndrome aphasique et d'en permettre une description exhaustive. Il permet de poser un diagnostic et d'établir un pronostic quant au cours éventuel de la maladie responsable de l'aphasie. Toutefois, il ne permet pas d'établir un pronostic quant au degré probable de récupération du

patient. Les différentes épreuves auxquelles est soumis le patient visent spécifiquement à déceler des troubles d'ordre différent.

Notons enfin que l'on doit prendre en considération certains facteurs tels que: la langue maternelle du patient (est-ce la seule qu'il connaisse?), l'histoire scolaire du malade, l'aspect socio-culturel, etc. avant d'entreprendre l'examen proprement dit.

I- L'expression orale

A) La conversation

C'est le comportement langagier le plus riche en information sémiologique. La conversation permet de juger des caractères quantitatifs et qualitatifs du discours et permet aussi de constater jusqu'à quel point le sujet est conscient de son trouble.

B) La description d'images

Elle vise à l'identification des transformations verbales et à l'étude de la logique du discours. Elle permet aussi la détection du manque de mots.

C) L'évocation des mots

1- *La dénomination*: On présente au patient des dessins d'objets usuels ou d'animaux familiers. Ces stimuli doivent donner lieu à des réponses uniques ou peu nombreuses.

Cet exercice permet à l'examineur de déceler les paraphasies sémantiques, morphologiques

et les périphrases. Il prend note de délais anormalement longs entre la présentation du stimulus et la production de la réponse.

2- *L'évocation catégorielle*: Ici, on demande au patient d'évoquer plusieurs mots à partir d'une indication sémantique; il doit donc puiser dans ses inventaires mnésiques. Exemple: donner des noms d'animaux.

3- *Les antonymes*: L'examineur énonce des stimuli et le patient doit évoquer les contraires. On utilise les verbes et les adjectifs puisqu'ils se prêtent bien à cet exercice. "Chez certains aphasiques de Wernicke, il semble que l'évocation de l'antonyme morphologique soit plus aisée que celle de l'antonyme lexical (le monème lexical étant fourni dans le premier cas, les effets du manque du mot se font moins sentir)" (p. 473).

4- *Les définitions*: Le patient doit définir quelques mots appartenant à différents inventaires lexicaux. Les stimuli énoncés vont du plus concret au plus abstrait. Étant donné qu'on ne peut étudier ces derniers en dénomination, l'épreuve permet de vérifier s'il y a ou non rupture des liens signifiants-signifiés.

D) La génération de phrases

Elle permet l'étude des troubles de la syntaxe. On demande au patient de faire une phrase avec quelques mots stimuli, énoncés par l'examineur. On procède encore du plus concret au plus abstrait. Exemple: faire une phrase avec:

- 1- Boulanger et pain;
- 2- Habileté et succès.

E) La répétition et la lecture à haute voix

Les comportements découlant de cette épreuve sont favorables à l'étude des transformations du langage oral (transformations phonétiques et phonémiques). On peut établir une comparaison entre langage spontané et transposition audiophonatoire et visuophonatoire. La répétition des phrases est aussi utile à l'étude des troubles de la prosodie.

II) La compréhension orale

A) Compréhension des mots isolés

Cette épreuve de désignation s'effectue à l'aide de planches imagées. L'examineur demande au patient de lui montrer, par exemple, "une pomme". Les substantifs, les mots grammaticaux et les verbes font l'objet de cette épreuve. Exemples:

<u>substantifs</u>	<u>mots grammaticaux</u>	<u>verbes</u>
"montre-moi la pomme"	"montre-moi le chat, <i>sous</i> la chaise <i>sur</i> la chaise <i>derrière</i> la chaise"	"est-ce qu'il <i>court</i> ?" "est-ce qu'il <i>pleure</i> ?"

B) Compréhension des phrases

Cette épreuve permet une étude qui élimine le facteur visuel, mnésique ou praxique. Elle permet de reconnaître les réponses adéquates, même lorsqu'elles ne sont que gestuelles ou mimiques ou encore verbales mais peu spécifiques ("c'est ça", "celui-là"). Exemple:
"La carotte est-elle un outil, un légume ou un meuble?"

C) Épreuve de Pierre Marie

Le patient est placé devant trois feuilles de papier de grandeurs différentes. On lui demande, par exemple, de jeter la grande, de donner la petite à l'examineur et de mettre la moyenne dans sa poche. La consigne est énoncée avant que le patient agisse. Si on décèle une déviation suite à cette épreuve, il pourra s'agir soit d'un trouble de la compréhension orale, soit d'une perturbation mnésique.

D) La compréhension du discours

Il s'agit pour le patient de résumer un texte (comportant plusieurs informations distinctes) lu par l'examineur. Un patient qui présente un trouble de la compréhension des ensembles sera incapable de réussir cette épreuve.

E) Histoires absurdes

Cette épreuve s'avère très utile lorsqu'un patient ne présente pas un trouble très évident de la compréhension orale. L'examineur raconte au patient une histoire comportant une contradiction implicite. Exemple:

"Pierre rencontre le facteur et lui demande s'il n'a pas une lettre pour lui. Le facteur lui demande son nom. Pierre lui dit de regarder sur l'enveloppe".

L'aphasique qui présente une anomalie discrète de la compréhension orale, n'appréhendera pas le caractère absurde du stimulus, même s'il peut raconter l'histoire en détails.

"Il s'agit sans doute là de l'épreuve la plus fine de l'examen aphasiologique de routine" (p. 480).

III) À propos de l'écrit...

Les épreuves concernant l'examen de l'expression écrite et de la compréhension écrite ne seront pas exposées. Notre analyse s'intéressant plus particulièrement au discours oral de Monsieur X, nous avons jugé pertinent de nous attarder plutôt aux épreuves retrouvées sur la bande sonore.

2.2 Analyse des résultats

2.2.1 Phonétique et Phonologie

L'observation et l'analyse du discours spontané du patient ne révèlent aucun trouble de la phonation. L'articulation des phonèmes est similaire à celle d'un locuteur normal. On remarque aussi que la compréhension orale est préservée. Toutefois, certaines confusions d'ordre phonologique peuvent apparaître lorsque deux mots présentés entretiennent des relations d'ordre phonologique et sémantique. Enfin, à l'épreuve de répétition, le patient tend à reproduire le même rythme que l'examineur. On constate cependant que le découpage syllabique est conservé même si le patient est incapable de répéter les phonèmes des mots cibles. Exemples:

1-*Rythme*

mot cible: "Viens ici"

réponse: "à moi"

2-*Découpage syllabique*

mot cible: /va/le/

réponse : /la/le/

2.2.2 Analyse lexicale

Pour qu'une analyse lexicale soit pertinente, elle doit être faite sur un corpus étendu. Or, nous ne disposons que d'un discours relativement réduit parce qu'orienté par des questions précises qui ne demandent comme réponse que quelques mots. Des questions précises commandent des réponses précises et les mots utilisés dans la question ont une influence directe sur la composition de la réponse. Faire une analyse lexicale à partir de ces réponses risque de ne pas rendre compte des possibilités ainsi que des difficultés langagières du patient.

Notre analyse lexicale portera donc sur une partie du discours spontané du patient (réponse à la première question, *langage conversationnel*). C'est dans le discours spontané que sont actualisées à leur pleine valeur et sans être "orientées", les virtualités du langage du patient. L'organisation syntaxique, le type de mots utilisés de même que le pourcentage d'utilisation rendent compte des difficultés du locuteur et d'un certain manque du mot.

Une première constatation est l'omniprésence de verbes, de mots grammaticaux et de locutions tels que: "pour", "mais", "que", "des fois". Les verbes les plus utilisés dans cette partie du discours sont "parler", "montrer", "être". Il faut remarquer ici que ce type de verbes fait référence d'abord et avant tout aux fonctions motrices du patient. Cette constatation reste vraie pour tout le reste du discours où l'on retrouve des verbes comme "manger", "travailler". Évidemment, les verbes "être" et "avoir" sont abondamment utilisés, mais ils le sont aussi dans le discours normal. Ces verbes, comme beaucoup d'autres expressions à caractère général, masquent le manque du mot.

Ce manque du mot est aussi masqué 1) par une haute fréquence de substantifs à faible densité sémantique, ayant une valeur informative générale comme "fois", "monde", "autre", "chose", "paquet", "affaire", et 2) par l'emploi fréquent du pronom "je". Tout se passe comme si le patient ne pouvait s'empêcher de ramener tout le discours à lui-même. Conscient de ses problèmes, il cherche à combler les vides.

En fait, le discours du patient ne se caractérise pas seulement par la réduction quantitative de l'effectif lexical disponible, mais aussi par une réduction qualitative. Ainsi on relève un total de 21 emplois d'unités prépositionnelles, réalisés à l'aide de 4 prépositions répétées abondamment. De même, les 15 emplois substantivaux relevés dans le discours spontané de la première question sont effectués à l'aide de 6 substantifs de faible densité sémantique.

Si l'on compare maintenant les performances d'avant la thérapie à celles d'après la thérapie (épreuve du langage conversationnel), on peut établir un certain profil de la récupération au niveau des catégories du discours ayant été les plus atteintes. L'hypothèse sur laquelle sont basées nos observations veut que le réservoir lexical disponible influe directement sur la fréquence d'utilisation des éléments dans chacune des catégories du discours. Nous avons dressé un tableau comparatif où, pour chaque catégorie discursive, nous avons relevé le nombre de termes utilisés et l'avons divisé par le nombre de réalisations effectuées à l'aide de cette catégorie afin de faire ressortir la fréquence d'utilisation de chacun des termes. Le corpus, bien qu'il soit restreint, nous permet de relever deux aspects intéressants: 1) une diminution du

nombre de répétitions liée à une baisse des circonlocutions 2) une augmentation du réservoir lexical.
n.b.: x: nombre de répétitions en moyenne.

	Avant	Après
Verbes	x:3	x:2.5
Substantifs	x:2.5	x:1.4
Adjectifs	x:3	x:2.6
Adverbes	x:2.3	x:1.3
Pronoms personnels	x:5	x:6
Prépositions	x:5.3	x:4
Conjonctions	x:1.3	x:1.7
Articles	x:5	x:4.5

On remarque dans l'ensemble, une baisse du nombre de répétitions. Cette baisse est attribuable à la récupération lexicale: le patient disposant d'un réservoir plus important, il lui est désormais possible de faire usage d'un plus grand nombre de mots, ce qui lui évite d'avoir à répéter les mêmes termes à sens général. Notons aussi que le vocabulaire spécialisé réapparaît.

D'autre part, certaines catégories font état d'une hausse dans le nombre de répétitions ou d'une moyenne presque équivalente: verbes, pronoms personnels, conjonctions et articles. Nous supposons alors que ces catégories ont été moins touchées. De plus, on remarque pour l'ensemble du premier test d'évaluation que le discours du patient comporte en effet un nombre élevé de verbes, de pronoms et de constructions propositionnelles basées sur la conjonction ainsi que des groupes compléments faisant état de la même structure.

2.2.3 Analyse syntaxique

Au niveau de la syntaxe, ce qui ressort le plus clairement est l'abondance de phrases avortées, c'est-à-dire des phrases où l'on remarque l'absence soit du sujet, soit du prédicat, soit de l'adjectif attribut ou des trois en même temps. Le manque du mot est alors perçu comme un trou dans la phrase, d'où les nombreuses hésitations. "C'est...tu parles pour... de quoi... des fois" "... montrer des affaires qui m'avait montrées...".

De plus, on retrouve de nombreuses périphrases. La périphrase est une action langagière qui consiste à remplacer un mot précis par un énoncé qui en définit approximativement les traits sémantiques. Par exemple, dans sa tentative de dire le mot "cadran" le patient dira: "Quand y regarde la nuit, quand y part la nuit, y part..." De même pour le mot automobile, il dira: "C'est les chars, pas les chars... y s'y promène là-dedans".

On remarque aussi l'utilisation très fréquente de syntagmes passe-partout qui se réalisent surtout sous la forme de syntagmes prépositionnels du type "pour" + infinitif: "pour montrer", "pour parler", etc. Est aussi à noter la présence répétée de syntagmes nominaux du type "déterminant" + substantif: "des fois", "les autres".

2.2.4 Analyse morphologique

Bien que le sujet emploie très fréquemment les verbes à l'infinitif, les conjugaisons au présent et à l'imparfait sont préservées. On remarquera que les emplois à l'infinitif sont précédés de prépositions, de sorte que le patient n'emploie pas le style télégraphique.

Par ailleurs, les adverbes constitués d'un adjectif au féminin + la terminaison adverbiale "ment" se voient réduits à l'adjectif masculin employé en tant qu'adverbe:

direct (directement)

exact (exactement).

De façon générale, la morphologie grammaticale et les transformations paradigmatiques sont effectuées correctement.

2.2.5 Analyse sémantique

Dans l'ensemble, on note que le discours est vide ou à peu près vide de sens. Un petit nombre de mots sont utilisés à une fréquence très élevée. Ces mots sont à basse teneur informative et ont un sens vague. On les appelle communément mots de remplissage. De plus, on retrouve de nombreuses persévérations; le patient revenant sans cesse sur le même terme.

La fréquence élevée du pronom personnel "je" et des formes de la troisième personne du pluriel "ils" "eux" ("je" s'opposant à "ils" ou "eux"), est un indice révélateur quant à la structuration des champs sémantiques.

Lorsqu'il veut s'exprimer sur un sujet quelconque, le patient évoque des termes ayant quelques rapports sémantiques avec le sujet abordé, son élocution est circulaire et seuls quelques mots font office de repères sémantiques.

De même, dans l'épreuve de dénomination, on remarque l'usage exclusif de périphrases ne nous permettant pas d'identifier l'objet dont il est question. Le locuteur normal au cours d'épreuves

semblables évoquerait fort probablement le terme correspondant au stimulus présenté. À cause du "manque de mots" (réduction de lexique disponible) le patient n'arrive pas à produire le terme correspondant (signifiant) à l'image présentée (signifié). Il effectuera plutôt un rapport sémantique entre le stimulus et l'ensemble des connaissances qu'il a de celui-ci dans son vécu quotidien. Exemple:
cuillère: "C'est pareil comme l'affaire qui mange, quand maman à manger le matin".

Si l'on ne connaît pas le référent donné, il nous est impossible de le déduire par la définition que le patient nous en donne car il n'évoque pas les traits ou les catégories sémantiques dans lesquels se situe le référent. On remarque encore que dans les phrases produites, tout ce qui est évoqué se rapporte au vécu du patient.

Par ailleurs, l'épreuve de définition de mots témoigne de la persistance du lien signifiant-signifié (au plan de la compréhension). Évidemment, lorsqu'il s'agit de définir un terme, tout locuteur normal procède par "périphrasation" et il n'y a rien d'étonnant à ce que notre sujet procède de la sorte. Malgré l'imprécision dont fait preuve le patient, on remarquera qu'il utilise certains termes propres à évoquer la réalité à définir. Exemple:
riche: "Riche... y reste pas mal d'argent partout pis y en a à eux autres en dedans".

Une constante ressort encore de son discours: l'évocation à l'aide du "je" et de son vécu. Exemples:
déchausser: "Quand j'ai fatigué pis j'enlève ça"
oublier: "Quand je veux travailler ça ou de l'autre côté... peut-être".

Donc, il n'y a pas de rupture du lien unissant le signifiant au signifié. C'est par l'effort constant déployé par le sujet afin de cerner un champ sémantique que l'on peut constater l'existence de ce lien.

À l'épreuve d'évocation catégorielle, le sujet doit puiser dans son inventaire mnésique. On constate qu'il s'avère incapable d'énoncer successivement les mots appartenant à un même champ sémantique:

Catégorie/Éléments

Animaux/chien, chat, etc.

Il procédera de la façon suivante:

Période de repérage: Supportant mal le silence durant la période qui lui est nécessaire pour retrouver un terme précis, le patient le remplera de périphrases ou de circonlocutions n'ayant aucun rapport sémantique avec le terme recherché mais qui nous laisse comprendre qu'il est en plein "repérage". Ces circonlocutions dénotent la présence du phénomène appelé "logorhée" consistant à remplir les silences.

Expression: Le terme recherché apparaîtra cependant à un moment du discours. Le sujet reprendra alors son processus de recherche. S'il tente d'énoncer d'autres éléments de la catégorie abordée, des éléments de persévérations apparaîtront suivis d'auto-corrections.

Malgré le manque du mot flagrant, bon nombre d'informations sémantiques nous sont transmises grâce à l'intonation. Par exemple, en tentant de définir le terme "oublier" le patient insiste particulièrement sur le syntagme "l'autre-côté". Il

met beaucoup d'emphase sur le terme "autre" de sorte, que l'auditeur parvient à saisir le sens de sa définition.

Bien que nous n'ayons pas assisté à l'examen effectué à l'aide du test en aphasiologie, nous supposons que la gestuelle accompagnait l'élocution chez le sujet. Ainsi, lorsque ce dernier évoque les circonstances ayant entouré son accident, il utilise le mot ça accompagné d'un geste indiquant qu'il faisait allusion à sa tête (confirmé par l'examineur).

"Ben, il m'a fait mal dans ça"

Tous les phénomènes observés au plan de la sémantique nous permettent de constater la persistance du lien entre signifiant et signifié et bien que l'expression ne laisse guère paraître sa persistance, la compréhension, elle, nous en fait état. Le patient est en mesure de comprendre ce dont il est question, mais demeure toutefois incapable de produire sur commande l'image sonore. Il pourra cependant produire cette même image de façon spontanée. Il faut en déduire que son trouble aphasique est aussi de type conductif.

2.3 Conclusions sur les observations

Cette analyse a pour but d'établir un parallèle entre les observations effectuées et les données théoriques sous l'angle de la psycholinguistique.

Dans un premier temps, notons que l'incapacité de répéter les mots entendus ou de "nommer" un stimulus visuel nous permet de déceler une aphasie de type conductif impliquant un isolement des aires de Broca et de Wernicke.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, le discours se caractérise par un manque du mot typique chez l'aphasique de Wernicke. Les persévérations caractéristiques à ce type d'atteinte ont certains traits communs; elles portent généralement sur les thèmes "travail" et "eux autres". À ce compte, nous nous permettons d'émettre une hypothèse à savoir que "la persévération fait état des préoccupations du patient". Son accident ayant affaibli ses capacités de travail (acalculie, alexie, etc.) et notre sujet s'avérant incapable de remplir ses fonctions, il appréhendait de ne plus recouvrer ses facultés mais aussi de ne pouvoir réintégrer ses fonctions si son employeur l'en jugeait inapte. Donc, le thème du "travail" dans la persévération peut révéler la préoccupation dominante chez le malade.

Un second exemple appuyant cette hypothèse est l'emploi du syntagme "eux-autres". Rappelons que notre sujet est conscient de son trouble et tente de le masquer à l'aide de circonlocutions espérant ainsi déjouer l'interlocuteur. Le sujet attache donc une certaine importance à l'effet qu'il produira chez son interlocuteur. La persévération ayant pour thème "eux autres" peut encore une fois rendre compte d'un élément que le patient a présent à l'esprit.

Dans cet ordre d'idées, notons que la structuration des champs sémantiques semble reposer sur une opposition du "je" par rapport à l'environnement dénoté par l'emploi du "eux autres" et du "ça" comme nous l'avons vu dans la partie du travail traitant de la sémantique.

Nous avons discuté antérieurement du taux élevé de phrases avortées en attribuant ce phénomène

au "manque du mot". Ce manque entraîne ce qu'il est convenu d'appeler une "désorganisation attentionnelle" où le sujet se distrait lui-même:

"Le malade ne parvient pas à achever une phrase commencée; les séquences verbales se succèdent comme dans une série d'emboîtements à parenthèses non fermées; chaque thème employé est susceptible d'orienter le discours vers un thème nouveau. Tout se passe comme si le malade était distrait de ce qu'il a l'intention de dire par cela même qu'il est en train de dire"⁹.

Peut-il s'agir du phénomène inverse? Le malade n'est-il pas distrait de ce qu'il dit par la recherche constante de ce qu'il doit ou veut dire?

3. Déviations dans le comportement linguistique de locuteurs normaux vs locuteurs aphasiques¹⁰

Le discours de tout locuteur normal comporte aussi des segments déviants. Que ce soit du point de vue phonémique, monémique ou verbal, le comportement linguistique de l'individu n'est pas infailible aux anomalies qui surviennent en cours d'élocution.

Dans un premier temps, nous exposerons les déviations générales, susceptibles d'être retrouvées dans le discours de locuteurs normaux. En second lieu, nous observerons les résultats de l'examen aphasiologique soumis à des locuteurs normaux.

3.1 Déviations générales

A) Les déviations phonémiques

Qualitativement, les transformations phonémiques chez les locuteurs normaux sont semblables à celles des aphasiques de conduction. Leurs discours ne diffèrent que sur le plan quantitatif.

Exemples:

- 1- la petite fiche ---> la petite fille.
- 2- bouteille de vin ---> viteille.

B) Les déviations monémiques

Elles sont de trois types:

- 1- dérivées
- 2- composées
- 3- télescopes verbaux.

1- *Les paraphasies monémiques dérivées:*
Elles procèdent généralement d'emprunts monémiques à 2 mots cibles. Exemple:
isolé + analyser ---> isoliser.

2- *Les paraphasies monémiques composées:*
Elles sont rares dans le langage ordinaire et à peu près toujours délibérées. Exemple:
"c'est un petit gros".

3- *Les télescopes verbaux:* Le segment déviant est un mot de la langue. Exemple:
(transmission des informations)
Segment déviant: (transformation)

Les paraphasies monémiques les plus fréquentes sont les "dérivées", car on peut assimiler les télescopes verbaux à des paraphasies monémiques dérivées; le processus de transformation étant le même.

C) Les néologismes

Ils sont rares dans le langage des locuteurs normaux parce qu'ils correspondent à un segment cible précis que l'auditeur peut facilement reconnaître. On parle alors de paraphasies phonémiques ou monémiques plutôt que de néologismes. En

fait, l'auditeur comprend le discours du locuteur sans qu'il ait besoin d'interrompre ce dernier pour le rectifier.

D) Les déviations verbales

Parmi les formes de déviations verbales rencontrées dans le discours du locuteur normal, la paraphrasie verbale par substitution simple est la plus fréquente. Les mots impliqués entretiennent souvent des relations paradigmatiques et syntagmatiques. Exemple:

"un oeillet à la boutonnière"

devient

"un oeillet à la bouquetière."

Les paraphrasies verbales peuvent aussi aller au-delà de la substitution simple. Exemple:

"Je lisais "Le Monde" dans le métro
tranquillement comme ça"

devient

"Je lisais le métro tranquillement dans
"Le Monde" comme ça".

L'auditeur rétablit toutefois aisément le sens des phrases. Cependant, la déviation verbale peut parfois mener la phrase aux limites de l'intelligibilité. Exemple:

"Veux-tu que je mette chacune des copies
dans une chemise?"

devient

"Veux-tu que je mette une chacune dans une copie?".

3.2 Comportement de locuteurs normaux face à l'examen aphasiologique

Étant maintenant familiers avec l'examen aphasiologique, nous verrons de quelle façon des locuteurs normaux ont pu répondre aux différentes épreuves.

A) Observations générales

- Les ressemblances sont aussi frappantes que les différences.

- Le nombre de mots produits est moins grand chez l'aphasique de Wernicke que chez le locuteur normal.

- La proportion des phrases avortées est plus grande chez les aphasiques de Wernicke.

- Le nombre des pauses et des hésitations ne permet pas de distinguer le discours des témoins (locuteurs normaux) de celui des aphasiques.

- La tendance à la répétition est plus manifeste chez les aphasiques que chez les locuteurs normaux. (Ce phénomène peut servir de mesure approximative des manifestations du manque du mot dans la conversation).

B) Étapes du test

1- *La dénomination*: Le locuteur produit des paraphrasies sémantiques, mais il les rectifie spontanément. L'absence de réponse est exceptionnelle et la périphrase précède parfois l'énoncé du mot cible.

2- *L'évocation des mots*: Elle est moins productive à partir d'un indice formel simple qu'à partir d'un indice conceptuel simple.

Indice formel simple: "mots commençant par la lettre B".

Indice conceptuel: "noms d'animaux".

3- *Les antonymes*: Beaucoup de locuteurs normaux répondent inadéquatement. Exemple:

- changement de catégorie.
patient ---> "impatience".

- formule négative.
bon ---> "pas bon".
- périphrase.
patience ---> "t'as pas de patience".
- antonyme approximatif.
capable ---> "paresseux".

4- *Définition de mots*: Elle est souvent vague et imprécise. Exemple:
fourchette ---> "pour manger".

5- *Répétition de mots*:

- On note des paraphrasies phonémiques surtout lorsqu'il s'agit de mots longs, de structure phonologique complexe et d'emploi peu fréquent.
- La répétition des néologismes trisyllabiques est souvent incorrecte.
- Lorsqu'une phrase comporte plusieurs mots grammaticaux, la répétition est souvent inadéquate. Exemple:

"Quel que soit le temps qu'il fasse mercredi,
nous irons à la campagne".

---> "Quel que temps qu'il fasse..."

---> "Quel que soit le temps qu'il fera..."

---> "Quel que temps qu'il se fasse..."

En ce qui concerne l'écriture, les chiffres et les jours de la semaine ne posent pas de problème. Évidemment chez le sujet peu scolarisé, on retrouvera parfois des élisions ou des interversions.

"On ne saurait interpréter les résultats de l'examen des performances linguistiques d'un sujet (présumément) aphasique sans considérer la possibilité de "déviations normales" liées à son niveau culturel, son âge, etc." (p. 460).

Conclusion générale

La première partie de cette recherche se voulait une approche essentiellement théorique des structures langagières du cerveau et de l'aphasie. Cela nous a permis de mieux saisir le processus de production du langage et de baser notre étude sur une connaissance plus générale de l'aphasie. La deuxième partie de l'étude se voulait principalement une analyse linguistique du discours du patient, à partir du test permettant de déterminer la nature de l'aphasie. Dans un premier temps, il fallait présenter les tests pour mieux comprendre le pourquoi et le comment des épreuves aphasiologiques. Ces épreuves expliquent aussi, pour une bonne part, les sujets du discours tenu par le patient. Dans un deuxième temps, il s'agissait de faire l'analyse linguistique proprement dite au niveau phonétique, lexical, sémantique, morphologique et syntaxique. Cela nous a permis de faire une approche plus pénétrante des structures langagières et des difficultés rencontrées par le patient au niveau de la production et de la compréhension, même si nos résultats et nos observations correspondent aux hypothèses théoriques et prévisibles. Enfin, la troisième partie de la recherche se voulait une comparaison entre le comportement linguistique d'un locuteur normal et celui d'un locuteur aphasique, juste pour ouvrir la discussion sur la notion de normalité ou d'anormalité langagière. Il aurait été cependant intéressant de vérifier nos hypothèses concernant la persévération et la construction des champs sémantiques. Comme ces deux hypothèses touchent au domaine psycholinguistique, on ne pouvait les vérifier que par une interview avec le patient, par un retour sur son expérience, sa thérapie et ses préoccupations d'alors.

NOTES

- 1 CAZAYUS (1977, p. 49).
- 2 GESCHWING (1982, p. 36).
- 3 Ibid, p. 4.
- 4 Ibid, p. 3.
- 5 LECOURE, LHERMITTE et coll. (1979, p. 129).
- 6 GESCHWING, Ibid, p. 3.
- 7 Ibid, p. 5.
- 8 Persévération: production répétitive d'un même mot en réponse à plusieurs stimuli différents. (LECOURE, L'HERMITTE et coll., 1979, p. 201).
- 9 LECOURE, LHERMITTE et coll. Ibid, chapitre 14.
- 10 CAZAYUS, Ibid, p. 110.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAZAYUS, P., *L'Aphasie du point de vue du psychologue*, Collection psychologie et sciences humaines, Bruxelles, Dessert et Mardaga Ed. 1977, 268 p.
- GESCHWIND, N., *Language and the Brain*, in *Scientific American*, Avril 1982.
- HÉCAEN, H., *Introduction à la neuropsychologie*, Paris, Larousse, 1972, 327 p.
- LECOURS, A.-R., F. LHERMITTE et coll. *L'Aphasie*, Flammarion Médecine-Sciences, P.U.M., 1979, 657 p.
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1980 (réed.), 224 p.
- MOUNIN, G., *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F., 1974.

ANNEXE

TEST D'ÉVALUATION (extraits)

Langage conversationnel

Question: "Quels sont tes problèmes au niveau du langage? Peux-tu m'expliquer ce qui ne va pas?"

Réponse: "C'est... tu parles pour... de quoi des fois... chu capable pour parler là j'le sais... dans quoi mais faut je l'dise exact au monde là parce que j'pas capable. Pour montrer d'eux autres direct... qui c'est qui parle pis... des fois j'veux parler faut que j'parle pour eux autres... pis des fois c'est dur pour moi... faut j'parle à tout le monde des fois... pis... des fois j'capable de la montrer d'avance là".

Répétition

Série de mots:

"train"
"travailler"
"vallée"

Réponse:

"train"
"travailler... travail"
"lalé"
(incapable de répéter d'autres mots).

Série de phrases:

"J'ai chaud"
"il a neigé dimanche
abondamment"
"viens ici"

"J'ai chaud"
"... T'arranger pour
voir..."
"à moi" "... tu sais j'capable. J'sais quoi. J'y pense "exact", j'peux pas parler".

Évocation catégorielle

Mots commençant par la lettre "b"

"Pour boire, pour manger, pas pour manger... non... pour affamer... On parle pour eux autres. J'parle pour ceux qui travaillent. Pour boire... pour manger, juste ça... Pour dormir. J'garde pour moi".

Dénomination d'images

Pelle	"Travaille. Pas le travail! Travail comment on dit ça? Il regarde de l'autre côté pour voir. Pas pour voir!"
Balai	"Quand t'é gardes, dans mon char. Habituellement, je regarde... tu sais, tu la capines de même..."
"Donne-moi des noms d'animaux"	Que je travaille, que je bois? Non, attends un peu. C'est quoi le nom(...) J'le garde... chien, un chien. Travailler... qui garde pour eux autres (...).

Description d'images

Scène du repas.	Je mange pour eux autres, ça j'ai de la misère avec le nom. Je suis mangé pour un des gars.(...) Elle "a" les garde là, "a" travail- le, pas travaille... mais "a" garde pour, non. "A" mange elle aussi, "a" tra- vaille pas, à garde les deux là. (...)
-----------------	--

Antonymes

"Fort"	"Moi j'endure, regarder pour moi. "Y" font rien, c'est vide, c'est vide.
"Bon"	"Sont bons, sont rien". "Y" travaillent pour rien. "Y" ont rien de spécial. Sont pas bons, sont durs.
"Grand"	"Y" travaillent, "y" font rien... c'est vide.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 93-105

BAUDOIN DE COURTENAY, PSYCHOPHONETIC OPPOSITION
AND NEUTRALIZATION

Tsutomu AKAMATSU
University of Leeds

Certains linguistes attribuent à J. Baudouin de Courtenay la prise de conscience du phénomène de la neutralization d'une opposition phonologique. Il est cependant plus vraisemblable que Baudouin tienne compte, en réalité, non de la neutralization de ce qu'on peut nommer une "opposition psychophonétique" dans ce que les fonctionnalistes appellent un contexte de neutralization, mais de la validité d'une "opposition psychophonétique" même dans un tel contexte. Il semble que Baudouin opère avec la notion de phonème (unité psychique) mais non avec celle d'"opposabilité" ou de "non opposabilité psychophonétique" dans un contexte donné. En d'autres termes, une "opposition psychophonétique" chez Baudouin est une opposition constante dans tous les contextes.

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

BAUDOIN DE COURTENAY, PSYCHOPHONETIC OPPOSITION
AND NEUTRALIZATION

Tsutomu AKAMATSU

In this paper I have deliberately elected to discuss one particular point concerning which I rather suspect there might be a misapprehension amongst some present-day scholars concerning J. Baudouin de Courtenay's contribution to linguistic science. Lest the reader should perhaps misunderstand the purport of my paper because of its apparently somewhat negative tone, let me hasten to emphasize at the outset that it is not at all my intention to call into question the incontrovertibly significant contribution made by Baudouin to linguistic science but merely to make a modest attempt at placing in proper perspective Baudouin's achievement in the specific domain of phonological analysis. The theme of the following discussion may be briefly put in these words : *would it be a correct appreciation of Baudouin's achievement in linguistics to ascribe to him the awareness of the phenomenon of neutralization?*

In formally proposing two distinct methods for studying sounds of language, Baudouin was unparalleled by all his contemporaries including even Ferdinand de Saussure who was nevertheless well acquainted with and highly enthusiastic about Baudouin's works. Baudouin's bifurcation of "phonetics", the general study of sounds of language, into "anthropophony" and "psychophonetics", coupled with the concomitant application of some of the linguis-

tic notions he developed, may be seen to have indirectly but ultimately paved the way for the distinction between "phonetics" and "phonology" subsequently established by the Linguistic Circle of Prague. This process was, in my opinion, facilitated and reinforced in a salutary manner by further application of such Saussurean notions as "system", "value", "opposition", etc. Linguistic function, which is the Praguean criterion for distinguishing between "phonetics" and "phonology", is clearly implicit in such Saussurean notions.

The minimum unit in "anthropophony" was a sound, a tangible auditory-physiological entity, while the minimum unit in "psychophonetics" was a phoneme, which Baudouin defined as "the psychological equivalent of sounds"¹, i.e. an incorporeal psychological entity. Baudouin's psychologism in his conception of the phoneme that remained acceptable during an initial stage of Prague phonology was eventually, if progressively, to be discarded, so that the functional notion of the phoneme alone came to be justified in later Prague phonology. That the phoneme is a functional unit whose central function is distinctive has since been maintained by functionalists down to the present day.

We know that in the late 1860's, a quarter of a century before entertaining the notion of a phoneme as "a psychological equivalent of sounds" by abandoning his previous notion of a phoneme as "a morphological-etymological unit", Baudouin was already aware that phonic oppositions were *distinctively* employed in language². A priori, Baudouin's *psychological* notion of the phoneme would not necessarily be incompatible with a conception of the phoneme as a functional unit endowed

with a distinctive function, provided that the notion of what might be called "psychophonetic opposition" is concomitantly conceived and employed. By "psychophonetic opposition" I mean an opposition between psychologically conceived phonemes. Now, if it is true that the distinctive function of the phoneme is presupposed by the notion of "phonological opposition" in Praguean phonological doctrine, it is equally true that Baudouin never explicitly refers to the notion of "psychophonetic opposition" in connection with the phoneme, nor consequently does he let the phoneme be presupposed by the notion of "psychophonetic opposition". Yet, as I see it, Baudouin does reckon, though covertly, with the notion of "psychophonetic opposition" which is an implied consequence of the psychological notion of the phoneme employed in his phonological analysis.

Baudouin's covert use of the notion of "psychophonetic opposition" reveals an interesting facet of his treatment of a certain linguistic phenomenon that the functionalist analyzes in terms of the neutralization of a phonological opposition. By "neutralization" I understand by definition that a given phonological opposition in a given language that is valid in one context is not valid in another context; for example, the phonological opposition between /é/ and /è/ in French, valid in word-final open syllable (cf. *faïe* - *fait*) is not valid in e.g. word-non-final open syllable (cf. *maison*).

Let us see how Baudouin analyzes what the functionalist describes as the phenomenon of neutralization. In one of his early writings³, Baudouin makes the following remark pertaining to Polish and Slavic languages in general :

...at the end of words voiced consonants go to their corresponding voiceless consonants, although these latter remain voiced, psychologically for the perception of the speaker in the mechanism of the language. Hence, at the end of words, $g = k$, $d = t$, etc.⁴

A decade later⁵, Baudouin gives *vad-a ~ vad-e ~ vodu ~ vot ~ vot-k-a* from Russian as an example of "homogeneous root-morphemes" to illustrate his notion of "monoglottal homogeneity".

But of course, strictly speaking for our purpose of comparing the functionalist's analysis in terms of neutralization and Baudouin's own analysis (whatever it may be), what is contained in the above quoted passage represents only one half of the whole phenomenon to be analyzed. It should be complemented by the other half, namely that at the end of words voiceless consonants remain the same both anthropophonically and psychophonetically, hence $k = k$, $t = t$, etc. As a matter of fact, we know that the simultaneous presentation and consideration of the whole phenomenon do not seem to be a *sine qua non* for Baudouin who is perfectly contented with mentioning just that half which is contained in the above quoted passage⁶. This fact would already indicate the possibility that Baudouin is not concerned with the phenomenon of neutralization. That he would apparently never have directly referred to, say, *Rax* and *Rad* in German, exhibiting precisely the same phonetic reality on their final segments⁷ may be taken as a further indication of the same possibility. Anyway, what Baudouin is concerned with in the above quoted passage is that the anthropophonically voiced and voiceless consonant segments in final position of the same moneme appearing in different phonetic contexts are psychophonetically identified as one and the same

voiced phoneme in Slavic languages. To substitute a particular example from German for Baudouin's original but unspecified examples from Slavic languages without thereby doing violence to his exposition, this would mean that [t] in *Rad* and [d] in *Rades* are to be psychophonetically identified as one and the same phoneme /d/. In this same example, Baudouin would further be aware of an alternation, anthropophonically, between [t] and [d] moneme-finally in different well-specifiable contexts, but what seems crucially important to him is that such an anthropophonic alternation is overridden by psychophonetic identity. On the other hand, it may safely be presumed that Baudouin also sees that the anthropophonically always voiceless consonants in final position within one and the same moneme appearing in different phonetic contexts are psychophonetically identified as one and the same (this time) voiceless phoneme. This would be, to use an analogous example from German, that [t] in *Rat* and [t] in *Rates* are to be psychophonetically identified as one and the same phoneme /t/. It would follow from the summation of Baudouin's analyses of the two halves of the whole phenomenon that /t/ and /d/ are susceptible of occurring not only moneme-non-finally (cf. *Rates* / *Rades*, *Tank* / *Dank*) but also, and even, moneme-finally (cf. *Rad* / *Rat*) where the functionalist would envisage the neutralization of the phonological opposition between /t/ and /d/. Consequently there is no question of the neutralization of the psychophonetic opposition between /t/ and /d/ moneme-finally in Baudouin's analysis.

Baudouin's postulation of two different phonemes (psychic units), /t/ and /d/ in the final segments of *Rat* and *Rad* would implicitly lead to the conception of the "psychophonetic oppo-

sition" between /t/ and /d/. Note specifically that it is the notion of the phoneme (psychic unit) which is logically prior to the notion of "psychophonetic opposition", as will have already been seen above. This leads us to suppose that Baudouin is primarily concerned with phonemes rather than psychophonetic opposability or non-opposability between phonemes, and consequently is not concerned with the neutralization of a psychophonetic opposition.

Even if phonemes are conceived as psychic units (as in Baudouin's practice), it would be perfectly possible to conceive of a "psychophonetic opposition" between phonemes in one context but of *blurring* of this "psychophonetic opposition" in another context, in the manner Trubetzkoy indicates in an early work of his⁸ where he still synonymously uses the term "psychophonetics" (a borrowing from Baudouin) and "phonology"⁹. Clearly, Baudouin saw the consequence of his psychological notion of the phoneme otherwise. It is here that I find an important difference between Baudouin's notion of the phoneme on the one hand and Saussure's on the other; Saussure refers to a phoneme as a psychophysiological unit¹⁰ which is "oppositive, relative and negative"¹¹.

It will have become apparent that the notion of "psychophonetic opposition" which implicitly arises from Baudouin's psychological concept of the phoneme is by nature such that any psychophonetic opposition in any language is necessarily and always *constant*, never neutralizable (to use Praguean terminology) in any context. According to Baudouin's analysis, therefore, there can be no neutralization of the psychophonetic opposition between /t/ and /d/ in *Rat* and *Rad* any more than in *Rates* and *Rades* or for that

matter in *Tank* and *Vank*. In fact, there can be no neutralization of any psychophonetic opposition in any language. So far as Baudouin's own analysis is concerned, there is no self-contradiction on *his* part for *not* speaking of neutralization. Furthermore it would be quite legitimate within the framework of his own phonological theory for Baudouin to be unaware of the phenomenon of neutralization. It would appear then that the matter simply rests there. Actually, this is not the case as I shall show next.

It so happens that some scholars are of the view that Baudouin must have been aware of the phenomenon of neutralization¹². My immediate reaction to this is that if these scholars are right, it is strange that Baudouin should never give such an analysis of his own of the phenomenon as would be unambiguously conducive to the concept of neutralization. Not all these scholars clarify what arguments they have to offer in arriving at their view, but it is my conjecture that their arguments have nothing to do with either what I have been referring to above as "psychophonetic opposition" or any possible neutralizability of a psychophonetic opposition. Besides, in order to reach their view that Baudouin must have been aware of the phenomenon of neutralization, all such scholars appear to need only that half of the whole phenomenon of neutralization which is contained in the short passage I have earlier quoted. These circumstances make me suspect a priori that their arguments are probably unconvincing and dubious. Exceptionally, at least one of these scholars¹³, to my knowledge, explicitly advances his argument, which I shall briefly represent below and comment on. I shall again conveniently replace the original Slavic examples by some German ones.

(1) Baudouin was aware of the difference between the realization of /d/ in *Kad* as [t] and the realization of this same phoneme in *Dank* as [d].

(2) Despite the anthropophonic difference between [t] and [d] that is associated with different contexts, the psychophonetic identity of /d/, of which [t] and [d] are realizations, remains the same in these different contexts.

(3) The psychophonetic identity of /d/ remains the same whether the total of its abstract features coincides or not with the total of the anthropophonic features of its realizations in different contexts (cf. [d], [t]).

(4) The mere fact that Baudouin considers [d] in *Dank* and [t] in *Kad* as realizations of the one and the same phoneme /d/ (which this scholar also refers to as an "underlying abstract sound-unit") indicates that Baudouin was aware of the phenomenon of neutralization.

I shall leave undiscussed what is said under (1), and (2) and (3) above which represent Baudouin's well-known point of view. The decisive point in this scholar's argument is what is expressed under (4) above, but I find this to be a mistaken reason for his view whereby to ascribe the awareness of the phenomenon of neutralization to Baudouin. The phonetic/phonological fact described under (4) has nothing to do with neutralization. The phonological phenomenon Baudouin envisages here is that which concerns a phoneme and its combinatory variants, to use current phonological terminology. Baudouin is here concerned with the mutually exclusive occurrence of combinatory variants ([t], [d])

of a single phoneme (/d/) under phonetic conditioning of synchronic order ("divergency"), and with the fact that these combinatory variants are referable to an identical source ("homogeneity") which is a given point in the signifiant of the moneme concerned, i.e. Rad in the present example¹⁴. This is not at all a phonological phenomenon which revolves round either "psychophonetic opposition" or the neutralization of a psychophonetic opposition.

It is important to see that Baudouin's analysis clearly suggests that both phonemes of a psychophonetic opposition, /t/ and /d/ in the present example, *persist in occurring* even in that context which the functionalist considers as the context of neutralization, say, moneme-final position in *Rat* and *Rad*. Any phonological analysis that is short of indicating or at least implying that neither phoneme occurs in that position should not be taken as one which envisages the neutralization of a phonological opposition or a psychophonetic opposition between those phonemes. When some present-day scholars attribute the awareness of the phenomenon of neutralization to Baudouin, I believe that they are misreading Baudouin's phonological analysis. I suggest that it would be more realistic and truthful and correct to appreciate Baudouin's phonological analysis *as it is* even at the risk of denying Baudouin one specific contribution to linguistic science.

NOTES

1. Baudouin de Courtenay, *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895), p. 9.
2. Cf. Baudouin de Courtenay, Wechsel des *š* (*ś*, *s*) mit *ch* in der polnischen Sprache, *Beiträge zur vergleichenden Sprachforschung von Kuhn VI* (1870), p. 221-222.
3. Cf. Baudouin de Courtenay, *O drevnepol'skom jazyke do XIV stoletija* (1870).
4. Quoted (here in my translation) from Frank Häusler, *Das Problem Phonetik und Phonologie bei Baudouin de Courtenay und in seiner Nachfolge* (1976²), p. 47-48, who in turn quotes from L.R. Zinder, *K istorii fonetiki v Rossii*, in *Voprosy fonetiki* (1946), p. 16-17.
5. Baudouin de Courtenay, *Nekotorye otdely "sравnitel'noj grammatiki slavjanskix jazykov"*, *Russkij filologičeskij vestnik V* (1881), p. 323.
6. This practice on Baudouin's part, which recurs inter alia in his *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen* (1895), comes as no surprise considering his systematic preoccupation of "alternations" in his phonological studies.
7. Cf. Henry Schogt, *Baudouin de Courtenay and Phonological Analysis*, *La linguistique* (1966, Pt. 2), p. 24 where we read: "...even though he [Baudouin] did not mention the fact that voiced and voiceless consonants are both realized in exactly the same way...".
8. N.S. Trubetzkoy, *Polabische Studien* (1922), p. 125-126.
9. N.S. Trubetzkoy, op. cit., p. 111, fn. 1.
10. I describe the "Saussurean" phoneme as "psycho-physiological" rather than "psychological". In this connection see T. De Mauro's notes 111 and 115 in particular, relevant to "phoneme", in the critical edition (1974) of Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*.
11. Ferdinand de Saussure, op. cit., p. 164.

12. These scholars include Henry Schogt (cf. op. cit.) and Georges Mounin (cf. *La linguistique du XXe siècle* (1972), p. 36).
13. I.e. Henry Schogt (cf. op. cit.)
14. Note the occurrence of [d] in *Rades*.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 107-141

DES MOTS QUI FINISSENT MAL EN ESPAGNOL

Silvia Faitelson-Weiser
professeure titulaire

Cet article a comme objectif l'étude des 1 064 mots du *Dictionnaire inverse de la langue espagnole* finissant par les consonnes /k, t, m, g, ʃ, tʃ, b, x, p, ð, r, λ et h/, finales peu courantes en espagnol. Ces mots seront étudiés du point de vue de leur origine, leur usage et leur comportement grammatical (parties du discours et morphologie).

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

DES MOTS QUI FINISSENT MAL EN ESPAGNOL¹

Silvia FAITELSON-WEISER

L'analyse sommaire -en diachronie et en synchronie- des finales de l'espagnol, permet de conclure qu'il y a dans cette langue 16 finales traditionnelles- /a, e, i, o, u, 'a, 'e, 'i, 'o, 'u, s, n, r, d, l et ø/. Toutefois, le lexique du *Dictionnaire inverse de la langue espagnole*² comprend non point seize finales, mais vingt-neuf, tel que montré au tableau I. Ce tableau indique en plus que les 180 977 entrées du *DILE* se distribuent de façon très inégale parmi les vingt-neuf phonèmes finals : ainsi, les seize premiers éléments constituent plus de 99.4% des finales du *DILE* et seulement 0.6% du lexique (1 064 mots) se termine par les treize éléments restants. Dans les pages qui suivent nous nous proposons d'étudier précisément les mots qui semblent finir mal en espagnol, c'est-à-dire les mots qui, se terminant par une finale *asystématique non traditionnelle* (/k, t, m, g, ʃ, tʃ, b, x, p, ó, ñ, λ et h/), posent souvent des problèmes aux lexicographes et aux grammairiens de cette langue (voir Moliner 1975, s.v. *derivación* et *ortografía*). Ces mots seront étudiés notamment quant à leur origine et leur distribution et quant à leur comportement grammatical.

1. L'origine des mots et leur distribution

Pour ce qui est des sources du *DILE* on remarque que les mots qui nous intéressent ici,

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DU LEXIQUE DU *DILE* SELON LES FINALES
(Fréquences absolues, relatives et cumulatives)

RANG	FINALE	FREQUENCE		
		ABSOLUE	RELATIVE	CUMULATIVE
1er	/a/	59 819	33.054 %	33.054 %
2e	/o/	47 760	26.390	59.444
3e	/r/	20 798	11.492	70.936
4e	/e/	17 526	9.684	80.620
5e	/s/*	12 042	6.654	87.274
6e	/n/	8 790	4.857	92.131
7e	/l/	4 622	2.554	94.685
8e	/i,y/	3 023	1.670	96.355
9e	/d/	1 419	0.784	97.139
10e	/ʃ/	945	0.522	97.661
11e	/w/	684	0.378	98.039
12e	/ø/	644	0.356	98.395
13e	/ø/	604	0.334	98.729
14e	/u/	487	0.269	98.998
15e	/u,w/	480	0.265	99.263
16e	/o/	270	0.149	99.412
17e	/k/	256	0.141	99.553
18e	/ʃ/	245	0.135	99.688
19e	/m/	203	0.112	99.800
20e	/g/	83	0.046	99.846
21e	/ʃ/**	58	0.032	99.878
22e	/ʃ/	54	0.030	99.908
23e	/b/	50	0.028	99.936
24e	/x/	48	0.026	99.962
25e	/p/	33	0.018	99.980
26e	/f/	27	0.015	99.995
27e	/ɲ/	3	0.002	99.997
28e	/ʎ/	3	0.002	99.999
29e	/h/	1	0.001	100.000
TOTAL		180 977	100.000 %	100.000 %

* Outre les mots finissant effectivement dans nos sources par le graphème 's', nous avons inclus dans ce groupe les 110 mots finissant par le graphème 'x', lorsque celui-ci semble représenter la prononciation /ks/.

** Le /ʃ/ final regroupe aussi 30 mots finissant par le graphème 'x' pour lesquels les sources indiquent que, de par leur prononciation, ils finissent en /ʃ/.

quoique représentés dans toutes les sources à l'exception du *Diccionario de colombianismos* 52³ et du lexique de Lugo 82, sont surtout présents, en chiffres absolus, dans le *Diccionario de americanismos* 11, dans le *Larousse* 09, dans le *D.R.A.E.* 00 et dans le *Diccionario de incorrecciones* 01 (voir tableau II). Toutefois, par rapport au nombre total d'entrées du *DILE* fournies par chaque source, ceux qui contiennent la plus grande proportion des mots en finales asystématiques non traditionnelles sont, outre le *Diccionario de incorrecciones* 01, cinq lexiques régionaux -le lexique de Cuba 41, le glossaire de philippinismes 81, le lexique de l'espagnol du Texas 21 et les oeuvres de Cordero Palacios 51 et de Fernández Naranjo 62- (voir tableau III). Par ailleurs, le très haut pourcentage de *hapax*⁴ que l'on trouve pour toutes les finales au tableau II, montre aussi que la plupart de nos mots ne figurent que dans une seule source.

Tout ceci -le fait même que ces mots ne finissent pas par des éléments traditionnels, leur fréquence relative élevée dans des sources à caractère régional et normatif, et la grande proportion de *hapax*-, amène à postuler qu'il s'agit dans bien de cas d'emprunts régionaux, de néologismes ou de mots qui ont subi divers "accidents" phonétiques en espagnol. Effectivement, de l'étude individuelle de chacune des entrées du *DILE* finissant en /k, t, m, g, j, tʃ, b, x, p, f, n, λ et h/ il s'ensuit que la plupart de ces mots proviennent de diverses langues avec lesquelles l'espagnol est entré en contact, à une époque ou à une autre de son histoire. Ces langues sont, notamment, les langues américaines, et les langues des Philippines, le latin (et le grec), l'arabe, l'anglais, le français,

TABLEAU II

**DISTRIBUTION DES MOTS SELON LES SOURCES ET SELON LES FINALES:
FRÉQUENCES ABSOLUES**

FINAL	/k/	/t/	/m/	/g/	/ʃ/	/ʀ/	/b/	/x/	/p/	/f/	/ɲ/	/λ/	/h/	TOTAL
Source														
11	116	29	54	13	42	22	33	8	7	5	3	-	-	322
09	53	87	73	30	3	14	16	7	11	12	-	1	-	307
00	30	61	60	3	-	4	13	21	5	10	-	2	-	209
01	23	78	37	13	5	13	4	2	11	4	-	1	-	191
41	13	34	24	9	3	7	3	-	3	8	-	-	-	104
81	24	32	3	2	-	-	2	-	2	-	-	-	1	66
21	14	21	6	1	-	7	2	-	6	1	-	-	-	58
51	8	2	1	35	4	-	-	-	-	1	-	-	-	51
62	15	2	13	-	6	2	-	-	2	1	-	-	-	41
71	8	-	1	1	-	-	1	17	-	-	-	-	-	28
02	1	-	4	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	9
31	3	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	6
61	-	-	2	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	4
72	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	308	347	279	108	63	70	64	59	48	43	3	4	1	1397
DILE	256	245	203	83	58	54	50	48	33	27	3	3	1	1064
HAPAX	220	173	149	65	54	41	40	41	22	15	3	2	1	826
Plusieurs sources	36	72	54	18	4	13	10	7	11	12	-	1	-	238
% Hapax	86	71	73	78	93	76	80	85	67	56	100	67	100	78

TABLEAU III

DISTRIBUTION DES MOTS SELON LES SOURCES ET SELON LES FINALES:
FRÉQUENCES RELATIVES PAR RAPPORT AU NOMBRE TOTAL DES MOTS DE LA SOURCE.

Source	FINAL	/k/	/l/	/m/	/n/	/g/	/j/	/k/	/l/	/n/	/x/	/p/	/f/	/y/	/z/	/h/	TOTAL
41	0.744	1.946	1.374	0.515	0.172	0.401	0.401	0.172	0.401	0.172	0.401	0.172	0.458	-	-	-	5.953
81	1.651	2.201	0.206	0.069	-	-	0.069	-	0.069	-	0.069	-	-	-	-	0.069	4.539
01	0.290	0.965	0.467	0.164	0.063	0.164	0.051	0.025	0.139	0.051	-	-	0.013	-	-	-	2.412
21	0.207	0.310	0.089	0.015	-	0.103	0.030	-	0.089	0.015	-	-	-	-	-	-	0.856
51	0.133	0.033	0.017	0.583	0.067	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.849
62	0.287	0.038	0.249	-	0.115	0.038	-	-	0.038	0.019	-	-	-	-	-	-	0.784
11	0.210	0.053	0.098	0.024	0.076	0.040	0.042	0.015	0.013	0.009	0.005	-	-	-	-	-	0.584
09	0.069	0.113	0.095	0.039	0.004	0.018	0.021	0.009	0.014	0.016	-	-	0.001	-	-	-	0.400
02	0.044	-	0.177	0.044	-	-	-	0.133	-	-	-	-	-	-	-	-	0.398
31	0.172	0.057	-	-	-	-	-	-	0.057	0.057	-	-	-	-	-	-	0.343
71	0.110	-	0.014	0.014	-	-	0.014	0.387	-	-	-	-	-	-	-	-	0.235
00	0.030	0.061	0.060	0.003	-	0.004	0.013	0.021	0.005	0.010	-	-	0.002	-	-	-	0.211
61	-	-	0.061	-	-	0.030	-	0.030	-	-	-	-	-	-	-	-	0.121
72	-	-	0.032	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0.052
52	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
82	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	0.106	0.120	0.096	0.037	0.022	0.024	0.022	0.020	0.017	0.015	0.001	0.001	0.001	0.000	0.000	0.000	0.483
FILE	0.141	0.135	0.112	0.046	0.032	0.030	0.028	0.027	0.018	0.015	0.002	0.002	0.001	0.001	0.001	0.001	0.588

l'allemand et le russe; il y a aussi, toutefois, dans notre corpus, quelques mots qui constituent des archaïsmes (ils figurent normalement dans les sources accompagnés de la mention *ant.* -antiguo = ancien- ou *desus.* -desusado = désuet), plusieurs onomatopées, quelques adaptations de noms propres d'origines diverses et d'autres, très peu nombreux (*hom*, *lab*, *caraj*, et *araj*), qui sont des formes apocopées ou abrégées d'autres mots espagnols (voir tableau IV et annexe).

Le groupe de mots en finales asystématiques non traditionnelles le plus important est celui des américanismes, et parmi ceux-ci, du point de vue de la distribution des mots selon les différentes finales étudiées ici, les plus fréquents sont ceux qui finissent en /k/; ce groupe est constitué surtout par des entrées en provenance du *Diccionario de americanismos* de Santamaría 11 (voir tableaux II et IV) et auxquelles l'auteur attribue une origine maya et/ou quechua; il en va de même des autres américanismes, à l'exception de ceux en /g/ et en /x/ qui, donnés notamment par le lexique de Cordero Palacios 51 et par celui de Solá 71 sont presque tous d'origine sud-américaine (cañari, mataka et araucan) et s'emploient dans les régions correspondantes. Quant au /n/ final, il est à remarquer que nous n'avons trouvé que trois mots finissant ainsi, tous trois d'origine araucane et venant de la région de Chiloé. Ces mots, surtout des substantifs, semblent s'employer, dans les diverses régions, pour désigner des réalités régionales spécifiques (plantes, arbres, herbes, fleurs, racines, animaux, tribus autochtones et leurs langues, produits alimentaires, mets, boissons, mythes et objets liés au culte religieux, lieux, maladies, vêtements et quelques cris, bruits et coups), ou encore, substantifs et/ou adjectifs,

TABLEAU IV

DISTRIBUTION DES MOTS SELON LEURS TYPES ET LEURS FINALES:
FRÉQUENCES ABSOLUES

FINALE Type	/k/	/t/	/m/	/g/	/ʃ/	/ʒ/	/b/	/x/	/p/	/f/	/ɲ/	/λ/	/h/	TOTAL
Améric.	141	25	65	49	51	25	22	24	9	4	3	-	-	418
Anglicismes	36	74	12	22	2	20	13	-	15	10	-	-	-	204
Latinismes	3	23	79	1	-	-	1	-	1	-	-	-	-	108
Galicismes	9	43	2	-	4	3	-	1	3	2	-	2	-	69
Philippin.	22	32	2	2	-	-	2	-	2	-	-	-	1	63
Arabismes	9	9	7	2	-	1	7	6	1	4	-	-	-	46
Archaïsmes	4	18	3	-	-	-	-	6	-	1	-	1	-	33
Onomatopées	7	4	10	1	1	-	-	-	1	6	-	-	-	30
N. propres	1	6	9	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	18
Germanismes	9	1	3	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	16
Slavismes	4	5	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12
Autres	11	5	8	6	-	1	4	11	1	-	-	-	-	47
TOTAL	256	245	203	83	58	54	50	48	33	27	3	3	1	1064

FRÉQUENCES RELATIVES

FINALE Type	/k/	/t/	/m/	/g/	/ʃ/	/ʒ/	/b/	/x/	/p/	/f/	/ɲ/	/λ/	/h/	TOTAL
Améric.	33.7	6.0	15.5	11.7	12.2	6.0	5.3	5.7	2.2	1.0	0.7	-	-	100.0%
Anglicismes	17.6	36.3	5.9	10.8	1.0	9.8	6.4	-	7.3	4.9	-	-	-	100.0%
Latinismes	2.8	21.3	73.1	1.0	-	-	1.0	-	1.0	-	-	-	-	100.0%
Galicismes	13.0	62.3	2.9	-	5.8	4.4	-	1.4	4.4	2.9	-	2.9	-	100.0%
Philippin.	34.8	50.8	3.2	3.2	-	-	3.2	-	3.2	-	-	-	1.6	100.0%
Arabismes	19.6	19.6	15.2	4.3	-	2.2	15.2	13.0	2.2	8.7	-	-	-	100.0%
Archaïsmes	12.1	54.5	9.2	-	-	-	-	18.2	-	3.0	-	3.0	-	100.0%
Onomatopées	23.4	13.3	33.4	3.3	3.3	-	-	-	3.3	20.0	-	-	-	100.0%
N. propres	5.6	33.2	50.0	-	-	5.6	5.6	-	-	-	-	-	-	100.0%
Germanismes	56.3	6.3	18.7	-	-	18.7	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Slavismes	33.3	41.7	25.0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100.0%
Autres	23.4	10.7	17.0	12.8	-	2.1	8.5	23.4	2.1	-	-	-	-	100.0%
TOTAL	24.1	23.0	19.1	7.7	5.5	5.1	4.7	4.5	3.1	2.5	0.3	0.3	0.1	100.0%

ils s'emploient aussi comme des sobriquets, souvent affectifs ou péjoratifs, pour caractériser certains types d'individus. Il s'agit donc, dans la plupart des cas, de mots d'emploi local; ceci se reflète aussi dans le fait que seulement neuf des 418 américanismes que nous avons trouvés ne sont pas de hapax (*atoc* 11,71, *capoc* 09,62, *chamek* 11,62, *moloc* 09,11, *cacahuet* 01,MM, *opossum* 09,11, *sachem* 09,11, *mustang* 09,11, et *huich* 00,11), et de ceux-ci, seulement *moloc*, *cacahuet* *opossum*, *mustang* et *huich* semblent avoir réussi à dépasser les frontières de leur lieu d'origine et s'employer un peu partout en espagnol. Il faut toutefois remarquer que, malgré leur emploi très local, plusieurs des américanismes ont donné lieu à des formes "espagnolisées" dans lesquelles on ajoute après la consonne finale asystématique une voyelle (généralement un *e* ou un *i*), les rendant ainsi plus conformes à la phonologie de l'espagnol (voir dans l'annexe les variantes données pour ces mots entre {}).

Les philippinismes du *DILE*, comme ses américanismes, sont aussi des mots d'emploi régional, désignant des réalités locales et trouvés dans le lexique de philippinismes 81. Seulement quatre d'eux se trouvent dans d'autres sources (*salacot* 00,09,81, *alim* 00,81, *ilang-ilang* 09,41, 81 et *salab* 00,81), et sembleraient donc jouir d'un emploi plus généralisé. Les finales les plus fréquentes dans le cas des philippinismes sont le /t/ et le /k/.

Les latinismes, dont presque 75% finissent en /m/, contrairement aux deux catégories que l'on vient d'étudier, figurent souvent dans le *DRAE* 00. Il y en a toutefois plusieurs qui sont

signalés par le *Larousse 09* et par le *Diccionario de incorrecciones 01* et qui ne sont donnés par le *DRAE* que sur leur forme espagnolisée dans laquelle les finales *-um* ont généralement été remplacées par la finale espagnole *-o*. Dans bien des cas il s'agit de mots qui devraient plutôt être qualifiés d'anglicismes ou de gallicismes, puisque leur abondance relative en espagnol moderne est due, notamment, à l'influence de ces langues où les latinismes qui conservent leur terminaison latine sont bien plus fréquents qu'en espagnol (voir Moliner 1975, s.v. *derivación*). La plupart des latinismes appartiennent à la "langue culte" (sciences, philologie, religion, etc.), quoique parfois ils adoptent un sens ludique ou euphémique (voir p.ex. *tótum revolútum 00*, le *carajórum* que l'on trouve chez Cela 02, l'expression *cantar te deum* dans 71, etc.)

Pour ce qui est des arabismes à finale asystématique non traditionnelle, ils se distribuent notamment et en parties presque égales entre le /k/, /t/, /m/, /b/ et le /x/ finals, ils ont bien souvent des variantes espagnolisées, et sont tous présents dans le *DRAE*, à l'exception du mot *shíc* (<sheik), donné par le *Diccionario de incorrecciones 01*. Ils désignent en général diverses réalités très liées au monde arabe (titres de dignitaires, monnaies employées au Maroc, etc.).

Les anglicismes, le deuxième groupe en importance dans les mots étudiés ici, proviennent surtout du *Diccionario de incorrecciones 01*, du lexique de l'espagnol de Texas 21, du *Léxico mayor de Cuba 41* et du *Larousse 09*. Les anglicismes contenus dans les sources du

DILE, à l'exception de ceux en provenance du lexique du Texas, dont on dira quelques mots plus loin, désignent en général des notions relativement modernes et généralisées dans le monde occidental; ainsi, la plupart de ces mots ressortissent aux vocabulaires du sport et du loisir, du commerce et du travail, des communications, de la technologie et du comportement. Plusieurs parmi eux sont donnés par plus d'une source et présentent souvent une forme espagnolisée moyennant l'ajout de la voyelle *e*. Il est toutefois à remarquer que l'Académie espagnole n'a accepté que très peu de ces anglicismes (parfois sous leur forme anglaise, parfois sous leur forme espagnolisée) et que plusieurs figurent dans le *Larousse* ou dans le *Diccionario de uso del español* (Moliner 1975) sans figurer dans le *DRAE*. Pour ce qui est du lexique du Texas 21, qui représente le vocabulaire espagnol employé par une population bilingue ou, tout au moins, exposée au contact quotidien de l'anglais, outre des mots appartenant aux domaines cités, il donne aussi plusieurs mots qui désignent des réalités de la vie de tous les jours (mets et boissons, cosmétiques, vêtements) et il les présente toujours sur une forme graphique qui essaie d'imiter la prononciation de ces mots par les hispanophones. La finale la plus fréquente dans le cas des anglicismes, est le /t/ suivi du /k/, du /g/ et du /tʃ/.

Ce qui a été dit des anglicismes, s'applique aussi aux gallicismes sauf que ceux-ci sont beaucoup moins fréquents dans le *Léxico mayor de Cuba* 41 et n'existent pas, cela va de soi, dans le lexique de l'espagnol du Texas 21. Ils désignent notamment des notions ressortissant aux domaines de la mode, de l'alimentation et de la musique.

Les archaïsmes de notre corpus proviennent aussi en bonne partie du *DRAE 00*, et ne sont signalés par d'autres sources, à l'exception de *ut*, et *troj*, qui figurent aussi dans le *Larousse 09* et de *cóngot* donné seulement par le *Diccionario de americanismos 11*. Ces mots ont disparu de l'espagnol soit parce que la réalité qu'ils évoquaient a également disparu, remplacée ou non par une nouvelle (c'est le cas, p. ex. des anciens noms des notes musicales), soit encore, plus souvent, parce que leurs signifiants, précisément à cause de leur phonétisme final, ont été modifiés (*algunt*, *allent*, *delant*, *grant*, *sant*, *duc*, etc.), et nous avouons comprendre mal que le *DRAE* les conserve encore.

Les mots dérivés de noms propres, sont le plus souvent les noms, dans la nomenclature internationale, de diverses unités scientifiques et ont souvent donné lieu à des noms espagnols où la finale asystématique non traditionnelle a disparue (*gilbertio*, *ohmio*, *voltio*, *macadán*, etc.). Quelques-uns, désignent d'autres réalités presque universellement connues par le nom d'un individu (*job*, *carric*, etc.).

Quant aux onomatopées, elles fonctionnent comme des interjections ou comme des substantifs désignant des réalités facilement mises en rapport avec un son particulier (noms de bruits ou d'animaux).

Le reste de mots de notre corpus est constitué par quelques mots d'origine allemande, russe et asiatique, désignant tous des réalités matérielles ou institutionnelles importées dans le monde hispanophone de ces civilisations et, ainsi que nous

l'avons déjà dit, par le résultat de quelques apocopes. La plupart de ces mots, en général des néologismes, sont absents du DRAE mais figurent dans le Larousse.

Bref, peu de ces mots en finale asystématique non traditionnelle font vraiment partie de la langue espagnole commune; la plupart, ou bien ne connaissent qu'un emploi très local, ou bien ressortissent à un niveau de langue ou à une terminologie très particuliers; il y en a quelques-uns, toutefois, dont l'emploi semble être suffisamment généralisé; plusieurs parmi ceux-ci sont toutefois absents du Dictionnaire de l'Académie⁵ qui semble préférer les mots anciens aux nouveaux.

2. Le comportement grammatical des mots étudiés

Du point de vue grammatical, notre corpus est constitué en premier lieu de substantifs, et notamment de substantifs masculins (voir tableau V); il comprend aussi quelques adjectifs, quelques interjections, quelques adverbes, deux prépositions (les latinismes *ab* et *post*, -utilisés respectivement dans les expressions *ab initio*, *ab intestato*, *post scriptum* et *post meridiem*), une conjonction -le latinisme et archaïsme *et* et un déterminant (l'archaïsme désuet *algunt*, que le D.R.A.E. continue de donner). Par ailleurs, nous avons déjà dit que dans la plupart des cas, il s'agit d'emprunts. Conséquemment, nous nous permettons de poser comme hypothèse provisoire, à confirmer au moyen d'une étude touchant l'ensemble du lexique, que le domaine du substantif est celui qui est le plus ouvert à l'innovation lexicale au moyen des emprunts⁶.

TABLEAU V

**DISTRIBUTION DES MOTS SELON LEURS CATÉGORIES
GRAMMATICALES ET LEURS FINALES**

FINAL Catég.	/k/	/t/	/m/	/g/	/ʃ/	/ʀ/	/b/	/x/	/p/	/f/	/b/	/λ/	/h/	TOTAL
s,m	218	205	144	59	43	47	44	37	28	15	3	2	1	846
s,x	9	5	9	-	6	2	-	1	2	1	-	-	-	35
s,f	9	8	6	1	1	-	-	5	1	3	-	-	-	34
s,m,p	10	6	9	5	-	1	1	-	-	1	-	-	-	33
int	1	5	10	2	-	2	-	4	2	5	-	-	-	31
adv	1	5	14	1	3	-	-	-	-	1	-	1	-	26
adj,com	4	2	2	8	4	2	2	-	-	1	-	-	-	25
s,com	4	1	4	7	1	-	2	-	-	-	-	-	-	19
adj,m	-	5	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8
adj,f	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	2
prép.	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2
s,com,p	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
conj	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
dét,com	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
TOTAL	256	245	203	83	58	54	50	48	33	27	3	3	1	1 064

Quant au genre de nos emprunts -en majorité masculins- ceci est lié, sans doute à la terminaison des substantifs en question. En effet, c'est un fait connu qu'en espagnol il y a une tendance très marquée à identifier le genre féminin à la terminaison /a/⁷, et les emprunts respectent normalement cette tendance. Dans notre corpus, nous avons trouvé seulement trente-quatre mots qui échappent à cette tendance et la plupart de ces exceptions se laissent expliquer par ce que nous appellerons des "interférences". Ces interférences peuvent être sémantiques, étymologiques ou formelles. Les interférences sémantiques interviennent lorsque le mot signifie un animé de sexe féminin ou une notion mythologique assimilable, dans une civilisation donnée, au féminin (*hilot*=nourrice, *mangagamot*=guérisseuse, *begum*=femme du shah, *gualaj*=lune, *sachayoj*=personnage mythologique et *silataj*=belle femme), ou lorsque le générique du mot en question est un féminin⁸ (*alcasínic* [hormiga], *kódak* [cámara], *calicut* [tela], *dumdum* [bala], *tucum* [planta], *lallug* [araña], et *yolofo* [mosca]), ou encore, lorsque le mot a un autre équivalent espagnol qui est féminin (*couc*=la coca-cola, *milk*=la leche, *laif*=la vida et *pix*=la pija). Quant aux interférences étymologiques, elles agissent dans le cas des gallicismes, lorsque l'emprunt conserve le genre que le mot avait en français (*clac*<une claque, *entente* /*antant*/<une entente, *suit*<une suite, *turnet*<une tournée et *troupe* /*trup*/<une troupe). Finalement, les interférences formelles semblent agir au niveau de l'avant-dernier phonème; ceci expliquerait le genre féminin des mots dans lesquels la finale asystématique non traditionnelle est précédée d'un /a/ et qui, dans le cas de

perte de cette finale, deviendraient des substantifs en /a/: *lilac, sampac, nauyac, almicantarat, sigurat, conanam, pistam* et *draj*, ainsi que *coñac* et *magnificat* (normalement masculins, mais donnés comme des féminins incorrects par 01). Il ne nous resterait que *iscum, troj* et *self*, que nous ne sommes pas en mesure, pour l'instant, d'expliquer.

Ayant parlé de la catégorisation grammaticale et du genre des mots de notre corpus, nous consacrerons nos dernières remarques au problème posé par leur nombre, et plus particulièrement par la formation du pluriel de ces mots. En effet, les règles générales de la grammaire normative de l'espagnol prescrivent que le pluriel des mots finissant en voyelle atone ou en *e* tonique se forme en ajoutant un *s*, alors que pour former celui des mots finissant en consonne ou en autre voyelle tonique on doit ajouter *es*, et qu'on ne modifie pas la forme des mots paroxytons ou proparoxytons finissant en *s*; ces règles fonctionnent relativement bien dans la majorité des cas, c'est-à-dire quand le mot, espagnol ou étranger, finit par l'une des finales systématiques. Toutefois, dans le cas qui nous intéresse ici, les règles générales s'appliquent mal et on trouve plusieurs dérogations. Déjà la grammaire normative accepte que le pluriel de *club* est *clubs*, et celui de *complot*, *complots* et la grammaire de Seco (1962:22) nous dit que l'usage général semble préférer, pour la formation du pluriel des mots étrangers en finale asystématique, l'ajout d'un simple *s*, et cela même dans le cas de mots dont la forme ne devrait pas varier au pluriel comme *ultimatum*, *déficit* et *superávit*; nos sources toutefois semblent confirmer que l'usage est un peu plus complexe.

Ainsi, sont formés en ajoutant un *s*: *blocs*, *totems*, *sandwichs*, *clubs*, *accésits*, *afidávits*, *déficits*, *superávits*, *médiums*, *referéndums*, *ultimátums*, *complots* et *acimuts*; en ajoutant *es*: *bisteques*, *tótemes*, *matches*, *sandwiches*, *clubes*, *fagotes*, *microfilmes* et *fraques*; en ajoutant un *s* après suppression de la consonne asystématique: *bistés*, *carnés*, *chalés* et *chaqués*, et en ajoutant *es* après modification de la finale: *bisteces*, *bombones* (sg.: *bom-bom*), et *bumeranes*; d'autre part, conservent leur forme de pluriel étranger *quanta* et *leva*. La formation de ces pluriels, comme d'ailleurs l'orthographe de ces mots en général, n'est pas fixé et donne lieu, souvent, à des variantes, dont María Moliner dit qu'elles sont "pequeños lunares en la estructura del vocabulario español, por lo demás singularmente lógico" (1975: 896).

NOTES

1. Cet article constitue une mise à jour et un élargissement d'une partie de la communication *Les finales de "mot" en espagnol : distribution et comparaison avec la distribution des finales en français et en italien*, présentée aux XVI Congrès internacional de Lingüística y filología romances (Palma de Mallorca, 7-12 abril 1980).
2. Le *Dictionnaire Inverse de l'Espagnol*, par la suite abrégé *DILE*, est un index des mots contenus dans 16 dictionnaires et lexiques de la langue espagnole (voir dans les références bibliographiques, *Sources du DILE*) que nous avons élaboré grâce à l'aide du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada et du Département de langues et linguistique de l'Université Laval. Les 180 977 mots de cet index, produit par ordinateur, y sont ordonnés selon un alphabet phono-graphique et selon leur lecture *a tergo*. (Pour plus de détails, voir Faitelson-Weiser, 1978 et 1984).
3. Les chiffres qui suivent l'indication de l'une des sources du *DILE*, ainsi que celles que l'on retrouve dans les tableaux II et III et dans l'Annexe après chaque mot, correspondent aux codes de chacune de ces sources (voir dans les références bibliographiques, *Sources du DILE*).
4. Nous appelons *hapax* ici une entrée du *DILE* qui n'est donné que par l'une de ses seize sources.
5. Quand nous parlons du Dictionnaire de l'Académie (*DRAE*), nous parlons toujours de l'édition de 1970 et des additions et corrections portées à celle-ci dans les bulletins de l'Académie jusqu'en 1980. Malheureusement, notre recherche était complétée lors de la parution de la dernière édition du Dictionnaire et nous n'avons pas pu le consulter.
6. Évidemment, notre corpus, par définition, ne comporte pas de verbes. En effet, le *DILE* ne contient que des formes canoniques des mots; la forme canonique d'un verbe étant son infinitif, et l'infinitif finissant en espagnol toujours en *-r*, ils ne pourraient pas se trouver parmi les mots en finales asystématiques non traditionnelles (ceci serait vrai aussi, par ailleurs, des formes conjuguées des verbes).

Toutefois, les statistiques générales du *DILE* nous apprennent que la proportion de substantifs dans le lexique est de beaucoup supérieure à celle des verbes (104 400 substantifs et 15 867 verbes); ceci semblerait abonder dans le sens de notre hypothèse.

7. Encore une fois nous faisons appel aux statistiques générales du *DILE* : 82.6% des 35 886 substantifs féminins finissent en /a/, alors que seulement 49.5% des 53 365 substantifs masculins finissent en /a/. (Voir aussi Faitelson-Weiser 1979 et Faitelson-Weiser & Brouard 1982).
8. Cette explication présuppose que l'on considère ces substantifs comme le résultat d'une substantivation par intériorisation de support d'un adjectif (voir Faitelson-Weiser 1981, p. 156). Ceci serait confirmé par le cas de *dumdum*, donné par le *Larousse 09* comme un substantif féminin et par le lexique de Cuba 41 comme un adjectif féminin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FAITELSON-WEISER, S. (1984): "Le nouveau dictionnaire inverse de l'espagnol: objectifs, sources et traitement" dans M.N. CATARSI & al (Eds), *Ordenadores y lengua española* (1981), Giardini, Pisa, p. 29-48.

----- (1981): *Les suffixes quantificateurs de l'espagnol moderne*, Ed. hispaniques, Paris, 278 p.

----- (1979): "-ens-e/-a: un nouveau suffixe en espagnol du Chili?", *Revista canadiense de estudios hispánicos*, IV, 1, Toronto, p. 81-84.

----- (1978): "Vers un nouveau dictionnaire inverse de l'espagnol", *Langues et linguistique* 4-5, Université Laval, Québec, p. 141-193.

FAITELSON-WEISER, S. & H. BROUARD (1982): "-ist-o/-a: généralisation d'une incorrection?", *Langues et linguistique* 8, 1, Université Laval, Québec, p. 185-202.

MOLINER, M. (1975): *Diccionario de uso del español*, Gredos, Madrid, 2 vol.

SECO, R. (1970): *Diccionario de dudas de la lengua española*, Aguilar, Madrid.

SECO, R. (1962): *Manual de gramática española*, Aguilar, Madrid (5e éd.)

SOURCES DU DILE:

ACADEMIA COLOMBIANA DE LEXICOGRAFÍA (1975)(52): *Breve diccionario de colombianismos*, Bogotá.

AGUILERA PATIÑO, L. (1951)(31): "Diccionario de panameñismos", BAAL, Buenos Aires.

CÁCERES FREYRE, J. (1961)(72): *Diccionario de regionalismos de la Provincia de la Rioja*, Buenos Aires.

CELA, C.J. (1968)(02): *Diccionario secreto*, Madrid-Barcelona.

CORDERO PALACIOS, A. (1957)(51): *Léxico de vulgarismos azuayos*, Cuenca.

- DOTY, E.A. (1958)(81): *A Glossary of the Filpismos in the Spanish Language Found in the Publications of the Period 1890-1920*, thèse, Michigan.
- FERNÁNDEZ NARANJO, N. & D. GÓMEZ DE FERNÁNDEZ (1967)(61): *Diccionario de bolivianismos (con un suplemento de ocho apéndices)*, La Paz.
- GALVÁN, R.A. (1975)(21): *El diccionario del español de Tejas. The Dictionary of the Spanish of Texas (Spanish-English)*, Silver Spring.
- LAROUSSE (1978)(09): *Dictionnaire moderne français-espagnol / espagnol-français*.
- LUGO, S. de (1946)(82): *Colección de voces y frases provinciales de Canarias*, La Laguna.
- REAL ACADEMIA ESPAÑOLA(00): *Diccionario de la Real Academia española, édition de 1970 et corrections et additions figurant dans le Boletín de la R.A.E. de 1967 à 1980. (Abrégé DRAE)*.
- RODRÍGUEZ HERRERA, E. (1958-59)(41): *Léxico mayor de Cuba*, La Habana, 2 vols.
- SANTAMARÍA, A., A. CUARTAS & J. MANGADA (1975)(01): *Diccionario de incorrecciones, particularidades y curiosidades del lenguaje*, Madrid.
- SANTAMARÍA, F.J. (1942)(11): *Diccionario general de americanismos*, México.
- SOLÁ, J.V. (1950)(71): *Diccionario de regionalismos de Salta*, Buenos Aires.
- TOYAR, E.D. (1966)(62): *Vocabulario del oriente peruano*, Lima.

ANNEXE

I. AMÉRICANISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: ac 11, accomac 11, acxoyatic 11 (aizoyatic 11), ahuichichic 11 (ahuichichi 11), alcasinic 11, amacostic 11, anorak 09, apac 62, apaac 62, assinpuatak 11, atoc 11,71 (atoj 11), ayotic 11, bec 11, cabalyaxnic 11, cabamuc 11 (chacmuc 11), cabc 11, cacamotic 11, calapoyoc 11 (calapuyas 11), camañoc 11, capoc 09 (capoca 09, capok 62, kapok 62), caroc 11, chaac 11 (chac 11), chacsic 11, chamek 11,62, chanxnuc 11, chapac 11, chelic 11, chlic 11, chllc 11 (chillique 11), chillchiyic 62, chimaric 11, chimtoc 11, chitcuuc 11, choboc 11, chuc 11, chudec 11, chupac 11, chuschic 62, chusumpec 11, coentic 11 (coen 11), coipayoc 71, copalayoc 71, cuauchichic 11, (cuauchichi 11, guauchichi 11), cuchumuc 11, (cuchunuc 11), cuic 11 (cuij 11), cululuc 62, curic 11 (curi 11), cuuc 11, cuytunc 11, drac 09,11 (draque 09), eckmuck 11 (ekmucha 11), guayatayoc 71, hismamicuc 51, huac 51, huánchac 62 (huanchaco 62), huitoc 11, huitoc 11 (vitoc 11), ic 11, jek 11, joloc 11, joltuluc 11, kayac 09,41, krik 11, lláshac 51, millua-shicshic 62, modoc 11 (modoces 11, modocos 11, modoes 11), moloc 09,11, muchic 11 (mochica 11), nayac 11 (nauyac 11), nictebac 11, nu-aruak 11, nahuirricuc 51, ococ 11, pac 11, pacac 11, pairic 62, patlahuac 11, paxahuac 11, pitac 51, pocac 11, punctunc 11, punctunc 11, quedec 11, sacachichic 11, sacanac 11, sanchac 11 savaneric 11, sochipaltic 11, soscilchac 11, súcsic 62, súrmac *alado* 62, tantoyoc 11, tinalayoc 71, tlacochichic 11 (tlacochichi 11, clacochichic 11), tocoteac 11, tomáhuac 11, toxcacoxtic 11, trokek 11, truc 11, tructrac 11, trumac 11, tuxtepec 11, uayuc 11, utzupec 11 (ucupec 11, utsupec 11), varayoc 11 xaxoc 11, xay-ak 11, xbayumac 11 (xpayumac 11), xcolak 11, xiaxek 11, xomac 11, xoxoac 11 (xoxoag 11), yacapatlahoac 11, yapok 11, yaretayoc 71, yaxnic 11, yolochichic 11 (yolochichi 11), yoloxiltic 11, yuc 11, yuroc 11, zoc 11 (soque 11), zonistac 11 (tezonistac 11, tzoniztac 11, zoniztac 11).

/t/: aht 11, betibet 11, cacahuac 01,MM (alcahuac 01, cacahué, cacahuete, alcahué), cascat 11 (cazcat 11), cauchut 01 (cauchú 01, caucho 00) clagot 11, duit 11, quit-quit 11 (güt-güt 11), ixbut 11, magot 11, manishot 62, mot-mot 11, nukulpat 11, nunio-uascánant 62, pomponzit 11, sacpet 11, sitit 11, sucet 11, taat 11, xiat 11, yagagüt 11, yendat 11.

/m/: aatam 11, acromirim 11, akuum 11, atamacum 11, cacuim 11, cajum 11, cansim 11, capim 62, chalum *colorado* 11, chitum 11, chom 11, chucam 11, chucum 11, chum 11, chutaclium 62 (chutaslium 62), citam 11, conanam 11, cucutchom 11, cuim 11,

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970)//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « x »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Américanisms

cum 11 {cuum 11}, duam 11, femfem 62 {finfin}, hohokam 11, iscum 11, kinlacam 11, krakuum 11, lepum 11, meppurism 11 {meporis 11, mepuri 11, mepurus 11}, motim 62, mutsum 11, nerum 11, nimenim 11, opossum 09,11, optem 11, pajaurum 11, pamblichem 11, paramámam 62, patvim 11 {patvín 11}, pistam 61, plum 62, pom 11, quilla-mámam 62, quintimámam 62, ramram 11, rumu-mámam 62, sachem 09,11, sacpukim 11, salam 11, selaim 11, tendem 62, thum 11 {thin}, ticum *en rama* 62, tosaselaim 11, tucum 11 {tucumá11}, um 11, xac-chum 11 /shacchum 11 /, xaxim 11, xkanpocolcum 11, yax-catzim 11, yáyay-mámam 62, yumyum 11.

/g/: andag 11 {andai 11}, bissimichig 51, callipishpag 51, callipúrig 51, caúchug 51 {caucho 00,09}, chugchug 51, chúplag 51, chúshig 51, costapúrig 51, guándug 51 {huándug 51}, guayaquilpúrig 51 {huayaquilpúrig 51}, gúlag 51, lallug 11, láplag 51, mácong 11, macongeong 11, marionkong 11, muchung 11, mustang 09,11 {mustango 09,11}, ñáchag 51 *"estar hecho un ñachag"*: hallarse amarillento y pálido, oyampig 11 {oyampis 11}, pampticough 11, párug 51, peñeñg 11, pinllug 51, pog 11, pururug 51, sérrag 51, shulalag 51, tispug 51, tugtug 51, túrpug 51, úcug 51, vidamáshcag 51, xoxoag 11 {xoxoac 11}, yacatiang 11, zháyag 51.

/ʃ/: ajax 11 {ajash 11}, akankax 11 /akankash /, akilkax 11, ash 11, bobox 11 /bobosh/ *"Le dieron una patada en el bobox"*, bux 11 /bush/, cahuix 11 /cahuish/, candox 11, cantirish 11 {cantiriz 11, xcantirish 11}, cárgosh 62, chacmax 11, chilbitux 11, cibix 11, cocolbox 11 /cocolbosh/, coush-coush 62, cúlcush 62, guash 11, huacux 11 /huacush/, huáhuash 62, hucux 11, lálush 62, llápis 51, machihuíx 11 {machigüe 11, machigües}, morosh 11, nemax 11 /nemash/, ormish 11, ox 11 /osh/ {osch 11}, pingulla-shúcush 62, polbox 11 {polvox 11}, posh 11, pox 11, purush 11, sacmix 11, tarush 11 {taruga 11}, tox 11 /tosh/ «toshito, toshita 11», tulix 11 /tulish/ {turix 11} /turish/, tush 11, uix 11 /güish/ *"Los uixes de los niños, Hacer uix"*, tirix 11 xix 11, xkantirix 11.

/tʃ/: boch 11, bokoloch 11, bolpoch 11, boxoch 11, cabalpich 11, cambapich 11, capararoch 00, choch 11, huech 11 {jueche 11, juech 11, uech 11}, juchuch 11, katoch 62, luch 11, osch 11 {ox 11}, oseh 11 {osangnes 11}, párdech 62 {perdí}, petetunich 11, píamich 11, poyoch 11, tuch 11, zacoch 11, zizuch 11.

/b/: cancab 11, chacanicab 11, chacub 11 {zacub 11}, chicab 11, cob 11, cohob 11 {cohoba 11, cojoba 11}, cuxub 11, jaleb 11, mamangab 11 {mamangá 11, mangangá 11}, mayab 11, ojob 11, píb 11, sacloob 11, sacoub 11, sacyab 11, sascab 11 {sahcab 11 /sajcab/}, tuob 11, tzub 11, uspi 11 {uspi 11, uzbib 11}, zub 11.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970)://: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « x »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Américanismes

/x/: atoj 71, cailaj 71, chacaj 11 {chacá 11}, cholloy 71, chosnataj 71, chosquietaj 71, draj 71, expupuj 11, gualaj guetaj 71, guaraquinaj 11 {guabiniquinar 11}, guayatej 71 {guajatej 71}, güelaj 71, huinaj 71, lletutaj 71, maguj 71, oj 11, paaj 71, pichichej 11 {pichiché 11}, simoj 71.

/p/: acap 11, chaccicip 11, chunup 11 {canchunup 11}, laplap 62, rincop 62, tompaap 11, xchup 11.

/f/: jaldorf 62, malacof 11, tajjataf 11, yolof 11.

/ɲ/: delleñ 11, macuñ 11 {macuñi 11}, michuñ 11 {michuñe, 11}.

2. ADJECTIFS:

/k/: huasharímac 51, matapuric 71 {natapuric 71}, súmac 51.

/g/: anchayáchag 51, bátug 51, chúshag 51, lántug 51, shig 51, tutapurig 51 {tutapuridor 51}, yangamicug 51.

/ʃ/: bosh (*negros*) 11, malix 11 /malish/, mulix 11.

3. ADVERBES:

/g/: eg 71.

/ʃ/: imallapish 51 {himallapish 51}, nishpallapish 51.

4. INTERJECTIONS:

/m/: chumbum 11 {chumbún 11}.

/g/: pug 51 {puf 00}, tacug 51.

/tʃ/: huich 00, 11, pich 11 {pichito 11, picho 11}.

/x/: alj 61 {ay 00}, echuj *manía* {echuj *maría* 11, *jesús maría* 00}.

/p/: jup 31.

II. PHILIPPINISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: alac 81 {arac 09, arak 81}, balitok 81 {balitoc 81}, búlac 81, dalac 81 {dalag 81}, guisoc 81 {guijo 81, guiso 81}, gulok 81,

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Philippinismes

hamok 81 {hamoc 81}, itic 81 {itig 81}, nioc 81, nonoc 81, pinac 81 {pinag 81}, salaksak 81 {salacsac 81, salsac 81}, sampac 81, sampaloc 81 {maco-sampaloc 81}, tagac 81, uac 81 {ouak 81}.

/t/: aringuit 81 {aringit 81}, áwit 81 {áuit 81, ávit 81}, balacat 81, balut 81, dumagat 81, hilot 81, langit 81, litlit 81 {litlit 81, litbit 81}, malarojat 81 {maladuhat 81, malaruhat 81, malarujat 81}, mangagamot 81, manyisalat 81 {mangisalat 81, *manyi* salat 81}, pandot 81, pansit 81 {pansit 81}, payanguit 81, salacot 00,09,81 {salakot 81}, salapit 81 {salapi 81}, sipit 81, sonat 81, tiput 81.

/m/: alim 00,81, bom-bom 81 {bombón, bom-bong 81}, [pl.: bonbones 81].

/g/: ilang-ilang 09,41,81 {ylang-ylang 09,81}.

/b/: salab 00,81, talahib 81.

/p/: alitaptap 81, dayap 81.

/h/: rajamudah 81 {raja-muda 81}.

2. ADJECTIFS:

/t/: *cachil* corralat 81, *balite* dalaguit 81, *litlit* litbit 81, *manyi* salat 81.

III. LATINISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: sérac 09.

/t/: accésit 00,09 [pl.: accésit, non accesits 09], affidávit 09 {affidávit 41} [pl.: affidávit, non affidávits 00, 01,09], déficit 00,09,41 [pl.: déficit, non déficits 01], exeat 09, explicít 00, fiat 00,09,41, hábitat 00,09, incipit 00, magnificat 00,09 [magnificat s,f 01], pláacet 09,MM, recésit 00,09, stábat 00, superávit 00,09,41 [pl.: superávit, non superávits 01].

/m/: acuarium 01 {acuario 00}, álbun 00,09,41, alum 00 {alumbre 00}, armonium 01 {armonio 00}, auditorium 01,09, coliseum 01 {coliseo 00}, curriculum 00 {curriculum 01,09,41}, delírium *tremens* 00,09, desiderátum 00,41, espermatovum 02, estadium 01 {estadio 00, stadium 01}, factótum 00,09, idearium 01 {ideario 00}, ítem 00,09,41,51 {ítem 01}, lígnun crucis 00, 09, maremágnun 01 {maremagno 00, *mare* mágnun 00,09,41},

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Latinismes

máximum 00,09, mecónium 01 {meconio 00}, médium 00,09,41 [pl.: médium, non médiums 01], memórandum 00,01,09,11,41, mínimum 00,01,09, óleum 09, pandemónium 00,09,41 {pandemonium 01}, penicillium 09, pensum 09, planetarium 09 {planetario 00}, quantum 09 [pl.: quanta 09], quídam 00,09,41 {quidam 01}, quórum 00,09,41 {quorum 01}, radium 01 {radio 00}, referéndum 00,09,41 {referendum 01} [pl.: referéndums, non referéndumes 09], réquiem 00,01,09,41, tótum revolútum 00, sanctasanctórum 00,09, sanctórum 00 {sanctorum 81}, *post scriptum* 00,09, simposium 09 {symposium 01, simposio 00}, speculum 02, substratum 01 {substrato 00}, súmum 00,09,41, tándem 00,09,41, tantum *ergo* 00, tedúm 00,09 {tedium 01, *te deum* 09}, "*cantar te deum*: Llegar a la menopausia 71", trivium 09, {trivio 00}, tuáutem 00, ultimátum 00,09 [pl.: ultimátum, non ultimátums 01], vademécum 00,09, venimécum 00, xeranthemum 09.

/g/: erg 00,09 {ergio 00}.

2. ADJECTIFS:

/k/: adhoc 01.

/m/: *in pártibus* infidélium 00,41.

3. ADVERBES:

/k/: sic 09.

/m/: dextrórsum 00,09, ibidem 00,01,09, idem 00,09 {idem 01}, ítem 00,09 {item 01}, *ante/post* meridiem 01, {antemeridium 61}, nequáquam 00,09, nominátim 00, pássim 00,09, sinistrórsum 00, *in* sólídum 00.

4. INTERJECTIONS:

/t/: ábsit 00, requiáscat, 00,01,41.

/m/: carajórum 02.

5. CONJUNCTIONS:

/t/: et 00.

6. PRÉPOSITIONS:

/t/: *post scriptum* 00,09.

/b/: *ab initio!* *intestato* 00,09.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

IV. ARABISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: almástec 00 (almástiga 00), almelec 09, arac 09 (arak 81, alac 81), bambuk 00 (bambú 00), fondac 00, lilac 00, ruc 00 (rocho 00), shiic 01 (jeque 00).

/t/: acimut 00,09 (azimut 00,09) [pl.: acimut 09], almicantarac 00,09, azut 00 (azud 00), cenit 00,09 (zenit 00,09, cénit 01), turbit 00,09, ut 00,09.

/m/: dirhem 00 (dírhám 00), harem 00,09,41, imam 00 (imán 00), islam 00,09, lukum 09.

/g/: touareg 09 (tuareg 09).

/h/: hachich 01 (hachís 00).

/b/: alchub 00 (aljíbe 00), baobab 00,09, jatib 00, mahaleb 09, mihrab 00,09, nabab 00,09, rob 00.

/x/: almofrej 00 (almofrez 00), almoraduj 00,09, balaj 00 (balaje 00), cambuj 00 (gambuj 00, gambujo 00, gambux 00).

/p/: sirop 01 (sirope 00).

/f/: almotazaf 00 (almutazaf 00), kenaf 41, kif 00,09 (quif 00).

2. ADJECTIFS:

/m/: muslim 00 (muslime 00).

V. ANGLICISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: asdic 09, atlétic 01 (atlético 00), back *play* 09, bistec 00,09,41 (biftec 09, bisté 00,09), [pl.: bisteces/ bisteques/ bistés], bloc 09,11,21,31 (bloque 00) [pl.: blocs SECO], cadillac 21 (cadillaque 21), cake 01,09 /queik/ «copequeic 21 (copqueic 21)», choc 21, cok 00,01,09 (coc 01, coque 00), couc 21, crac 01,09,41, crack 01,09, dock 01,09, drinc 21, esiac 41, estok 01 (stock 09,41), jaic 21, kodack 41 /kódak/, link 01, lipestic 21 (lipistic 21), *mala* milk 02, pack 09, picnic 01,09,11,41, rock *and roll* 01, roncoc 31, shock 01,09,41, sinc 21 (sinque, cinc 21), tric 31, truck 01 (troc 31), yec 21 (yaque 21).

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « >: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Anglicismes

/t/: basket 41 «mini-bàsquet 01», bat 01 {bet 21, bate 00}, black-rot 09, blòaut 21, blueprint 41, chérbet 21, cheviot 00,09, chot 21 {chat 21}, chut 01 {shoot 09} «chutar 09,MM», clòset 01,41, colt 09, confort 01,09,41,51, criquet 00,09,41 {cricket 09,41}, croquet 09,MM /cròquet/, default 21 {faut 01, faul}, delt 21, dreadnought 01, esprint 09 {sprint 01}, establishment 01, ferry-boat 01,09,41 /férribout MM/, fimlet 01, flat 31 {flet 21}, flirt 01,09, flit 09, flout 21, foxtrot 09,41, hit 01,MM {jit 21}, kart 01,09, kill 01,09, kraft 09, lock-out 41 /locout/, market 01, navicert 01,09 nocaut 21 {nacaut 21, knock out 09,41} «noquear 41,MM», paillebot 00 {paillebote 00}, panflet 01 {panfleto 00}, paquebot 00 {paquebote 00}, peticout 21, picket 41, {piquete 00}, pleit 21, plit 21, put 01,11, quit *jobas* 21, robot 00,09 robbot 01}, rost 21, scout 09 «boi escaut 21, boy scout 01,09,MM», set 01,09,41, short 09,MM, shunt 01,09, socket 01, 41, sport 01,09,11,41, suquet 01, sut 21, test 01,09,41,MM, tiquet 11 {ticket 01,09,MM,MM, tiquete 11}, trust 01,09,41,MM, whist 09, yáquet 41, yacht 41 /yat/ {yate 00}, yet 21 {jet 01}, yoghurt 01 {yagurt 00, yogur 00}.

/m/: aiscrim 21, chúngom 21, colcrim 21 {colcrin 21}, film 01, 09 {filme 00}, jum 21, linóleum 01,09 {linóleo 00}, ómniun 09, team 01,41 /tim/, totem 00,01,09,41 /totem 41/ [pl.: tótemes / tótems 09].

/g/: bulldog 09,41,MM {bulldog 01,09}, bumerang 09,41[pl.: bumeranes 41], clearing 01,09 {clearing *house* 41 /cliaring jaus/}, cracking 09,MM, dancing 01,09, drag 09, *hot dog* 01,02, eslang 41 {slang 09}, gag 01,09, gang 09, gong 00,01,09 {gongo 00}, grog 01,09, iceberg 00,41 /álsberg/, marketing 01,09, ring 01,09,21,41,MM, smoking 01,09 {esmóking 01, esmoquin 00}, swing 01,09, training 41 /tréining/, whig 09,MM, wing 01.

/ʃ/: cash 01,41, flash 01,09,41.

/ʃ/: bridge 01,09,MM {brich 21}, catch 01,09, cauch 21 {caucho 21}, clinch 41,61 {clinche 61}, cottage 01/cótech/, couch 01,09, crach 41, escoch 21, lunch 01,09,MM {lonch 41}, match 01,09,41,MM [pl.: matches 41], punch 01,41, sandwich 01,09,MM /sanuich, sambich MM/ {sánhuich 21, sánghüich 21, sánghüiche 21, sánghüichi 21, sánhuiche 21} [pl.: sandwiches/sandwichs 09], scratch 09, sketch 09 {esketch 41}, speech 01 /espich/ {spich 21}, suich 01.

/b/: club 00,01,09,11,41,71 {clab 21, clob 21} [pl.: clubs/clubes 09,41] [aeroclub 09, cine-club 09, country club 01], drive 01,09 /draiv/, esnob 09,MM {snob 09,MM}, globe *trotter* 41 /glob tróter/, lob 09, rob 09.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970)./: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « x »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Anglicismes

/p/: autostop 09, be-bop 09, clamp 01, clip 01,09 {clipe 00}, crup 00,09,41, flap 09, gap 01, grip 01 {gripe 00}, handicap 01,09,41 /jándicap/, jeep 01,09 {yip 21, yipe 21}, lup 21, pick-up 01,09 {picap 21, picop 21}, teip 21,41 {teipe 41}.

/f/: blaf 11,31,41 {blaf 21}, estaf 09 {staff 01,41}, golf 00,09,41, *high life* 01,41 {jaf laif 41}, rosbif 00,09, self 09, sheriff 01,09,MM, wharf 09 /waf/.

2. ADJECTIFS:

/t/: flet 21.

/g/: whig 01,09.

/tʃ/: scratch 09.

/b/: esnob 09,41,MM {snob 01,09}.

/f/: jalfanjalf 41.

2. ADVERBES:

/t/: *up to deit* 01.

/m/: fultaim 21 {full time 01,41}.

2. INTERJECTIONS:

/t/: eit 21 {étale 21}.

VI. GALLICISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: armagnac 41 /armañá/, clac 00,09 [clac fém. 01], coñac 00,09 {coñac 01, coñá 00}, cromlec 01 {cromlech 00}, mástic 41 {mastic 01, mástique 00}, shic 01,09.

/t/: argot 01,09,MM, ballet 01,09,MM, baquet 01, bibelot 01,09,MM, bidet 01,MM {bidé 00}, brevet 01 «brevetar, 01», bufet 01,11,MM {buffet 09,MM}, cabaret 01,09,MM, cabriolet 09 {cabriolé 09}, capot 01,09 {capó 01,09,MM}, carnet 01,09,11,41,MM {carné 00,01,09,MM} [pl.: carnés 01,41], chalet 00,01,09 {chalé 00,01,09} [pl.: chalés 09], chaquet 01,09 {chaqué 01,09,MM} [pl.: chaqués 09], complot 00,09,41 [pl.: complots 09], corset 01 {corsé 00}, crochet 01,09,MM {croché 01,09,MM}, cuplet 51 {couplet 01, cuplé 00} «cupletista 51,MM, cupletera

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970)./: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « x »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Galicismes

MM», début 00,01,09, duvet 01, entente 01,09,41 /antant/,
entrefilet 01 {entrefilete 00}, fagot 00,09,41 {fagote 00} [pl.:
fagotes 09] «contrafagot 09», maillot 01, minuet 01 {minué 00,
minuete MM}, muguet 01 {muguete 00}, parquet 01,09,41,MM
{parqué 00}, pierrot 01,09,MM, piolet 09, pivot 01 {pivoté 00},
quinquet 01 {quinqué 00}, racahút 09,11,MM, ragut 01 {ragout
/ragú/ MM, ragú MM}, restaurant 01,09 {restaurante 00, 09,
restaurán 01, restorán 01}, roquefort 09,MM, sachet 01 {saché
01}, suite 01,09,41,MM /suit/ [masculin ou féminin?], tricot
01,41 /tricot/, toupet 01 {tupé 00}, turnet 01 {turné 01, tourné
01, tournée MM} /turné/, valet 00,09.

/m/: microfilm 09,MM {microfilme 09} [pl.: microfilmes 09],
telefilm 01.

/ʃ/: beige 09 /beif/bes/beis/, camouflage 01 {camuflaje 00},
rouge 01, 41/rush/.

/ʃ/: crónlech 00,09 {crómlech 09, cromlech 01, cromlec 00}.

/x/: carcaj 00,09,11.

/p/: crep 01,21,MM, galop 00,09, troupe 01

/f/: pendantif 41 {pendantif 01} /pendantif/, puf 09,11,MM.

/λ/: nomparell 00,MM.

2. ADJECTIFS:

/ʃ/: beige 01,09,MM,SECO /beif/bes/bes/.

3. ADVERBES:

/λ/: a/ detall 01,09,MM {en detall 01, a/ detal,09,52, a/
detalle 09,11,MM}.

VII. GERMANISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: alpenstock 09 {alpestock 01}, auroc 09, bock 01,09, cric
00,09, frac 00,09,41 [pl.: fraques 09], vivac 00,09,11, {vivaque
00}, zinc 00,09,41 {cinc 00,09}.

/t/: vermut 00,01,09,41 {vermú 00}.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: pro-
nonciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou com-
posés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Germanismes

/m/: parabellum 09, wólfram 00 {volfram 01, wolframio 00, volframio 00}.

/ʃ/: kirsch 01,09,MM {kirch 41, kirche 41, kirs}, putsch 09.

VIII. SLAVISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: copec 09 {kopek 09}, kulak 09,41, mujic 09.

/t/: knut 09,00, mamut 00,09, mazut 09, soviet 00,09,41 {sóviet 01}.

/m/: kominform 41, pogrom 09,MM {pogromo 09}, presidium 09,41.

IX. ONOMATOPÉES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: clic 00, cloc 00, tac 00,09, tic 00,09, tictac 00,09, tictic 11,62,81.

/t/: chist 00, pitpit 00,09,11.

/m/: pimpampum 00,09 {pim pam pum 09}, rumrum 00 {runrún 00}.

/g/: zigzag 00,09.

/ʃ/: pix 02.

2. ADVERBES:

/f/: uuuf 52.

3. INTERJECTIONS:

/k/: clic 09.

/t/: chist 09.

/m/: cataplum 00,09, ejem 00,09, hum 00 {um 11}, jum 11, pim 09, pum 00,09.

/p/: top 00,09.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Onomatopées

/f/: huf 00,09 {uf 00,09,41}, paf 00, pluf 09, puf 00,09.

X. NOMS PROPRES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: carric 00.

/t/: blot 00, boicot 00,09,41 {boycot 01,09, boicoteo 00}, gilbert 00 {gilbertio 00}, volt 00, watt 00,09 {vatio 00}.

/m/: ángstrom 00,09 {angstromio 00}, duam 09, dum-dum 09 {dumdum 41}, macadam 00,09,11 {macadán 00}, maelstrom 09, ohm 00,09 {ohmio 00} «microhm 09 {microhmio 09}».

/ʃ/: mach 00,09.

/b/: job 11.

2. ADJECTIFS:

/m/: dumdum 41 {dum-dum 09}, durham 09.

XI. ARCHAISMES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: almanac 00 {almanaque 00}, baurac 00 {bórax 00}, cífac 00 {cifaque 00}, duc 00 {duque 00}.

/t/: alfayat 00, argent 00 {argento 00}, cesolfaut 00, congot 11, fefaut 00, gesolreút 00, lest 00, mirrast 00 {mirrauste 00}, nolit 00, prest 00, ut 00,09.

/m/: betum 41 {betún 00}.

2. ADJECTIFS:

/t/: sant 00 {san 00}, grant 00 {gran 00}.

/b/: aluneb 00.

/x/: alloj 00, almiraj 00 {almiraje 00}, borraj 00 {bórax 00}, dij 00, rebalaj 00 {rebalaje 00}, relej 00 {releje 00}, troj 00,09 {troje 00,09}.

/f/: almozaf 00 {almozaf 00}.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Archaismes

/ʎ/: alcall 00.

3. ADVERBES:

/t/: allent 00 (allende), devant 00 (delante 00), devant 00, gent 00 (gentil 00).

4. INTERJECTIONS:

/m/: hum 00 (um 11) .

5. DÉTERMINANTS:

/t/: algunt 00 (algund 00, algún 00).

XII. AUTRES

1. SUBSTANTIFS:

/k/: batik 09, calambac 00,09, cornac 00,09, nostoc 09, *lengua de oc* 00,09, parsec 09, tanrec 09, varec 09, volapuk 00,09, yac 00,01,09 (yak 09).

/t/: alacet 00, bacarrat 01 (bacarrá 00, baccará 00), calicut 00 (calicud 00), pandit 09, zigurat 09.

/m/: begum 09, dom 00,09, lingam 02 (linga 02), napalm 01,09, nizam 09, tam-tam 09 (tantán 09), targum 00 (tárgum 09).

/g/: dugong 09, mah-jong 09, ping-pong 41, sarong 09, tripang 09 (trepang 09).

/b/: abab 00, lab 01 (laboratorio 00), lev 09 [pl.: leva], querub 00 (querube 00, querubin 00).

/x/: aj 00 (aje 00), boj 00,09, erraj 00,09 (herraaj 00,09), gambaj 00 (gambax 00), manibaj 00, pedicoj 00, reloj 00,01,02,09,11, «contrarreloj 01».

/p/: salep 00,09.

2. ADJECTIFS:

/ʃ/: babuch 21.

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

Autres

3. INTERJECTIONS:

/m/: hom 72 (hombre 00).

/x/: caraj 02 (araj 02, caray 00, carajo 02, caracho 00).

Signes: Chiffres: sources; MM: Moliner (1975); SECO: Seco (1970).//: prononciation. {}: variantes. []: remarques morphologiques. « »: Dérivés et/ou composés. " ": expressions dans lesquelles le mot intervient avec un sens particulier.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 143-173

FRANCOPHONIE, UN TERME, DES SENS

Jean-Claude BOULANGER
professeur adjoint

La conception de la francophonie a beaucoup évolué au cours des 20 dernières années. En particulier, elle s'est "désenghorisée". L'étoffement de la notion repose sur des distinctions et des interactions idéologiques. Il se répercute de deux manières sur le plan linguistique : d'abord par la polysémisation du terme *francophonie* (qui frôle parfois l'homonymisation); ensuite par l'enrichissement de la famille lexicale grâce à la production de nombreux dérivés. Ces modifications ne sont pas encore répercutées de manière tangible dans les dictionnaires. L'article aborde la question de l'évolution sémantique du terme qui est étudié à travers une série de dictionnaires de langue et d'ouvrages encyclopédiques publiés entre 1958 et 1984. L'analyse sémantique et lexicographique est greffée à des considérations sociolinguistiques telles que le multilinguisme et la diversité linguistique qui jouent un rôle important dans le réseau notionnel formé par "francophonie".

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

FRANCOPHONIE, UN TERME, DES SENS

Jean-Claude BOULANGER

La littérature n'est-elle pas le signe excellent, la preuve irrécusable de ce destin en archipel que, faute d'un meilleur mot, nous nommons ici "francophonie"? (Et certes n'y a-t-il pas à se féliciter outre mesure de n'avoir rien de mieux sous la main que cet hybride mal greffé qui semble cacher sous un masque quelque désordre originel!) (C. Bourniquel, *Esprit*, no 311, novembre 1962, p. 822).

Quand il s'agit d'exprimer par un terme précis un groupe social, une collectivité, une communauté ou un aspect particulier de ces ensembles humains, l'appellation retenue échappe vite aux intentions du créateur, à sa parole individuelle. Les exemples de *peuple*, *ethnie*, *nation*, *négritude*, *beatnik*, *punk*, *québécois*, et bien d'autres, témoignent de la dérive continue des mots et des controverses qu'ils soulèvent. Des intérêts collectifs entrent rapidement en jeu et des interactions idéologiques viennent souvent troubler l'équilibre dénomiatif originel du nouveau signifiant en rendant ainsi la manipulation délicate. Le moindre mot porteur d'une signification plurielle se retrouve écartelé au coeur des différents sens dont on veut le charger ou des définitions nouvelles qu'il faut cerner. Il se produit parfois un étirement sémantique, qui n'a rien à voir avec le traditionnel glissement de sens, et dont la

finalité linguistique s'estompe rapidement au profit d'un autre déterminisme conditionné par la réalité elle-même qui est en évolution constante.

Nous essayerons de montrer qu'entre les distinctions artificielles ou artificiellement normées des significations d'un terme consignées dans les dictionnaires et la vie propre d'un signe pluriel dans les discours écrits ou oraux, il existe un écart considérable, qu'il faut s'efforcer de combler. L'exemple choisi est *francophonie*. Pour deux raisons dont l'une est d'ordre linguistique et l'autre d'ordre idéologique. Du point de vue linguistique, quoi qu'on en dise, la lexicalisation du terme n'est pas vraiment achevée et sa stabilité sémantique laisse encore à désirer; l'enveloppe formelle et les sens sont toujours l'objet de critiques et de spéculations diverses. Du point de vue idéologique, le concept de "francophonie" trouble aujourd'hui ses utilisateurs. La création du terme a cristallisé un phénomène d'opinion dont l'ampleur a été à l'origine d'une volonté commune et tenace d'inscrire le destin de la collectivité des "parlants français" au sein même de l'histoire globale des sociétés humaines. Fruit d'une idéologie bien réfléchie, le concept dérange, provoque des discours innombrables et ne laisse personne indifférent. Depuis qu'il a été mis en valeur par les premiers "francophologues"¹ au détour des années 60, il suscite bien des curiosités et il véhicule beaucoup d'émotivité, comme le laisse voir l'énorme littéraire dont il a été l'objet depuis bientôt un quart de siècle.

Les premiers grands zélateurs de la francophonie ont d'abord été liés par une immarcescible solidarité à la langue française, celle de Paris comme il se doit. Cet ancrage profond ne fut que

rarement remis en cause tant le français île-de-francien était idéalisé à l'aube de la francophonie. Ce n'est que récemment que quelques observateurs avisés ont commencé l'examen critique du français de référence. C'est donc sur la base de la langue française européenne que Senghor s'est appuyé pour définir "sa" francophonie. Mais bien vite, il laissa flotter l'idée de la langue en périphérie, étant entendu qu'elle constituait l'aura impérissable de l'oeuvre en train de naître. Il définit la francophonie comme "un humanisme intégral qui se tisse autour de la terre" (Piron, 1970: p. 140), comme "un mode de pensée et d'action" qui se révèle être "une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions" (Piron, 1970: p. 141). L'objectif indéfectible était d'édifier une communauté spirituelle, une noosphère, plutôt que d'établir une exclusive complicité de langue et de culture. Senghor désirait rejoindre l'esprit de la civilisation française plutôt que d'intégrer dans sa conceptualisation la civilisation française elle-même. La conception senghorienne de la francophonie n'a été que récemment incorporée dans les ouvrages lexicographiques, surtout dans les répertoires encyclopédiques ou dans les dictionnaires spécialisés.

L'image de la perception de la néologie et l'idée de la formation et de l'évolution d'une idéologie seront au centre du regard lexicographique jeté sur vingt-cinq ans de francophonie à partir du traitement dictionnaire de l'unité lexicale *francophonie*. Quelques dictionnaires du français parmi les plus courants et les plus représentatifs serviront à alimenter ces réflexions (voir la bibliographie). Nous chercherons à savoir comment la composante idéologique a été prise en compte, atténuée, étriquée ou contrôlée par les lexi-

cographes et quelles furent leurs attitudes en ce qui regarde l'inclusion ou la non-inclusion du terme *francophonie* dans les dictionnaires. Accessoirement, des retombées sur le traitement de termes de la même sphère conceptuelle seront signalées mais non analysées, faute de place.

Si l'on aborde maintenant de plain-pied le niveau strictement linguistique, on ne s'étonnera pas de constater que l'unité lexicale *francophonie* relève au premier chef du vocabulaire spécialisé, de la terminologie. De toute évidence, le terme est aussi polysémique, c'est-à-dire qu'il appartient simultanément à plusieurs terminologies dont les franges se touchent suffisamment, allant parfois même jusqu'à une quasi-osmose, pour que l'on ne songe pas au dégroupement ou à l'homonymisation. Les sens secondaires connus aujourd'hui sont naturellement dérivés du sens premier qui était: "ensemble des populations parlant français", définition attribuée au créateur du terme, le géographe Onésime Reclus (1837-1916). Le mot serait apparu à la fin du 19^e siècle, 1880, selon le PR 1983. Ce sens concret, palpable recouvre à la fois l'idée de groupement humain, l'idée d'espace géographique et l'idée linguistique ou plutôt langagière. De ce sens, où sont soudées entre elles trois idées distinctes, il y aura peu à peu descellement et plusieurs combinaisons sémiques deviendront possibles, convertissant un terme monosémique en unité polysémique hétérogène. Le marcottage sémantique s'effectuera à partir du sème 'langue française' ou 'français'. Les relations entre les différentes significations demeurent cependant trop étroites pour que l'homonymie soit envisageable.

Après sa création et son utilisation presque exclusivement scientifique par Reclus, le

terme *francophonie* semble s'éclipser jusqu'au début des années 60 alors qu'il resurgit, ou est carrément recrée², à la faveur d'un événement très spécial : la publication d'un numéro de la revue *Esprit* en novembre 1962, dont le thème est: "Le français, langue vivante". Le terme *francophonie* apparaît dans la présentation (p. 562). Dès cet instant, la fortune du vocable était faite. Il prenait son envol grâce à l'influence prépondérante de quelques grands "chantres qui s'en sont saisi et l'ont propulsé au sommet des grandes questions reliées à l'idée de survivance de la langue et de la culture françaises à l'extérieur des frontières de la France" (Boulangier, 1985: p. 4). En peu de temps, le terme "lancé par de hautes autorités gouvernementales a pris une connotation politique qui peut plaire ou déplaire" (Reboullet, 1976: p. 7). Du point de vue étymologique, la formation du terme fut également critiquée, contestée. Le terme était "barbare", "assez peu idoine", "hétéroclite" de par ses origines hybrides, un morceau étant emprunté au latin, l'autre en grec. Faute de mieux, on dut s'en contenter (voir Thiry, 1969: p. 23). Aujourd'hui encore le terme ne fait pas l'unanimité : "Au fait, voici un mot plutôt disgracieux: *francophonie*. Mot bâtard d'apparence technique et pseudo-savante (évoquant: cacophonie, orthophonie, etc. et du reste, dans une langue, on ne pense pas uniquement aux sons, et le "franco" n'est pas un vocable)" (Oldenbourg, 1984: p. 190). Xavier Deniau dans son livre *La francophonie* esquisse à très larges traits l'histoire du terme (voir Deniau, 1983). Il signale les quelques concurrents synonymiques qui ont accompagné *francophonie* pendant un moment: *francitude* (qui s'est apparemment rallié au créneau sémantique limité au seul Hexagone), *communauté*

francophone, communauté de langue française, Commonwealth francophone, Commonwealth à la française (paradoxe lexical remis à la mode régulièrement et qui voile des bilinguismes et des bicultures qui sont peu en adéquation avec les objectifs visés par le projet de francophonie) et *francité*. De cette série synonymique, dont plusieurs éléments sont des syntagmes de discours occasionnels, seul *francité* a pu concurrencer quelque peu *francophonie* et jouer un rôle dans le fragile équilibre paradigmatique (voir Piron, 1970: p. 144). C'est d'ailleurs Senghor qui propagea le terme *francité* au sens d'"esprit de la francophonie". "Bref, la Francophonie, c'est, par-delà la langue, la civilisation française; plus précisément, l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la Culture française. Que j'appellerai la *francité*" (Senghor, 1968: p. 131). Le poète aurait repris le vocable d'une source québécoise non identifiée (voir sa réponse à Piron dans Piron, 1970: p. 150). Mais déjà l'écart sémantique est perceptible; *francité* prend une tangente sémantique qui l'amènera vers d'autres préoccupations. Il s'intègre davantage à une série en *-ité* (*québécoisité, belgité, haïtianité, africanité, antillanité, arabité, créolité, etc.*) qui caractérise individuellement chacun des participants à la francophonie ou à un autre groupement humain. *Francité* connote davantage le pays, la France, plutôt que la langue, le français.

Quoi qu'il en soit, la date de 1962 a longtemps servi aux lexicographes pour témoigner de l'apparition de *francophonie* en français (cependant, voir les remarques ci-dessous). Quelques dictionnaires consultés en dessinent le profil d'attestation suivant :

- . *Grand Larousse de la langue française* (GLLF), 1973, indique : 1962.
- . *Petit Robert* (PR), édition 1977, indique : avant 1964.
- . *Lexis*, édition 1979, indique : 1962.
- . *Trésor de la langue française* (TLF), 1980, indique : première attestation 1959.
- . *Dictionnaire des mots contemporains* (DMC), 1980, indique : vers 1964.
- . *Petit Robert* (PR), édition 1983, indique : 1880.

Les louanges de la francophonie par ses principaux promoteurs n'ont pas empêché la traditionnelle réaction de prudence des dictionnaires et l'accession de *francophonie* aux ouvrages lexicographiques a suivi une courbe plus lente que son trajet fulgurant dans les esprits de l'époque et que sa diversification sémantique ultérieure. Comme de nombreux autres néologismes avant lui, *francophonie* a dû subir une période de quarantaine lexicographique³.

Le terme est absent de la première édition du *Petit Robert* (1967), tout comme il ne figurait pas à la nomenclature de son aîné le *Grand Robert*. Le *Grand Larousse encyclopédique* en dix volumes, paru de 1960 à 1964, l'ignore aussi. Outre la seconde édition du PR, ce n'est que dans les suppléments respectifs des deux autres dictionnaires que *francophonie* a fait son entrée : en 1968 dans le GLE SI et en 1970 dans le GR S. Le *Trésor de la langue française* (tome 8, 1980) range *francophonie* sous *francophone* dans la rubrique des dérivés. Il date le terme de 1959. Le mot a été repéré chez Queneau (*Zazie dans le métro*) au sens

de "ensemble de ceux qui parlent français". Le sens de "ensemble des pays de langue française" n'y est pas encore actualisé. Il paraît plus tardivement. Dans l'édition de 1983 du *PR*, la date d'apparition signalée est 1880, chez O. Reclus; un recul d'attestation de plus de trois quarts de siècle par rapport à la date consignée dans l'édition de 1977 du même *PR*.

Le terme a donc dû végéter pendant plus de dix ans (presque un siècle si l'on tient compte de l'attestation chez Reclus!) avant de voir sa première consécration lexicographique au début des années 70. Presque quarante ans se seront en outre écoulés entre le moment de la pénétration de *francophone* dans les dictionnaires français et l'adjonction d'un terme de la même famille dérivationnelle. D'après le *TLF*, *francophone* serait apparu dans le *Journal* de Larbaud en 1932; mais il est cité dans le *Larousse* du *XXe* siècle dès 1930. Il serait un emprunt fait à l'anglais *Francophone* à la fin du 19^e siècle (voir *TLF*, tome 8). Senghor croyait, quant à lui, que le même mot était adapté de l'anglais *french-speaking* (voir la réponse de Senghor à l'article de Piron, dans Piron, 1970: p. 150). Ce chassé-croisé étymologique se complique lorsque l'on constate l'emprunt récent au français (ou le rapatriement en anglais?) du terme *francophone* par les principaux dictionnaires américains (voir *BONE* et *6,000W*). La construction savante et hybride de *francophone* n'allège pas elle non plus la confusion. Son histoire reste à faire, d'autant que la thèse de l'emprunt n'est pas prouvée avec certitude. On trouve en effet dans les *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français* la date de 1894 pour attester le terme *francophone* (voir volume 18, 1980, sous *anglophone*,

p. 11). La place manque ici pour effectuer des incursions plus approfondies au sujet de ce terme.

C'est par ailleurs sans mal que *francophonie* a pénétré en anglais dans les mêmes dictionnaires américains mentionnés ci-dessus. En outre, l'anglais a lui-même créé un *francophonie* au sens de: "French-speaking (BDNE).

Des deux termes souches que sont *francophone* et *francophonie*, la famille lexicale s'agrandira grâce à l'apport de nouvelles créations : *francophoniquement*, *francophoniser*, *francophonisation*, *francophonisé*, *francophonisable*, *francophonien*, *francophonisme*, *francophonisme*, *francophonisme*, *francophonisme*, *francophonisme*, *francophonisme*, *francophonisme* et, ici même, *francophologue* "spécialiste de la francophonie". L'éveil lexical est tributaire de diverses interventions politico-linguistiques dans plusieurs pays ou États. Au Québec même, la Commission Gendron a favorisé la naissance de plusieurs néologismes mentionnés ci-dessus. Ils apparaissent dans les documents et le rapport préparés par cette commission d'enquête sur la situation de la langue française au Québec. Ces innovations ne figurent dans aucun dictionnaire courant. Seuls quelques répertoires d'attente, comme les dictionnaires de néologismes, ont accueilli certains d'entre eux (voir note 3). Quant à *francophoniser* et *francophonisation*, ils sont consignés dans Dubuc/Boulangier 1983. Les autres formes demeurent enfouies dans la littérature et les écrits techniques.

Si la stabilisation formelle du terme *francophonie* s'est opérée rapidement par l'accord tacite des utilisateurs et le rejet des con-

currents synonymiques, l'aspect sémantique reste beaucoup plus flottant. Le concept a rapidement débordé le cadre de signification qu'on lui a attribué. Un ensemble de dictionnaires et d'ouvrages consultés a permis de séparer en deux groupes les sens enregistrés : ceux qui collent de près à la définition primitive de Reclus énoncée à la fin du siècle dernier et ceux qui tiennent compte de l'éclatement du concept, ce qui permettra de proposer une nouvelle organisation sémantique dans les dictionnaires de langue.

Voici les sens conservateurs cités en ordre chronologique de parution des dictionnaires :

- .GLE SI (1968) : Ensemble des pays francophones; ensemble de ceux qui parlent français.
- .GR S (1970) : Ensemble des pays francophones. Ensemble de ceux qui parlent français.
- .GLLF (1973) : Collectivité constituée par les peuples parlant le français.
- .Lexis (1975) : Collectivité constituée par les peuples parlant le français. (Même définition dans le Lexis 1979.)
- .PR (1977) : Communauté constituée par les peuples francophones (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario], Suisse, Afrique, Antilles, Levant...).

- .DMC (1980) : Ensemble des pays et régions francophones.
- .TLF (1980) : Ensemble de ceux qui parlent français; *plus partic.*, ensemble des pays de langue française.
- .RM (1982) : Communauté des peuples francophones.
- .PR (1983) : Ensemble des peuples francophones (France, Belgique, Canada [Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario], Suisse, Afrique, Antilles, Levant...).
- .PDL (1983) : Ensemble des pays et régions où l'on parle le français.

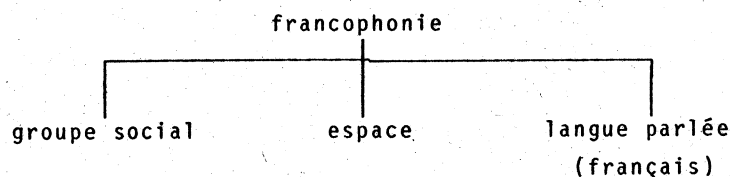
Qu'elles soient à un ou deux volets, en une ou deux phrases, toutes ces définitions dont les unes sont relationnelles et les autres substantielles, ont un contenu qui gravite autour de trois notions fondamentales: celle d'"espace" (*pays, régions*), celle de "groupe social" (*ensemble, collectivité, peuples, communauté, le pronom on et le déictique ceux*) et celle de "langue parlée" (*français, langue française, francophones; parler*). Comme on l'a déjà vu, les deux derniers pôles définitionnels sont ceux que Reclus avait retenus pour circonscrire la notion. Chez lui, le groupe social était rendu par le terme *populations*. Les lexicographes véhiculeront pendant longtemps, plus de quinze ans en fait, l'idée que la francophonie est une communauté de pays de langue française en voie de formation. Pirón l'évoque ainsi : "La conscience de cette

patrie nouvelle fédérée au milieu du XXe siècle par la langue française, c'est de cela que témoigne la fortune de la francophonie" (Piron, 1970: p. 149). C'est aussi de cela que témoignera la lexicographie française entre 1968 et 1983.

Ainsi, les trois dimensions des définitions tirées d'un mini-corpus lexicographique peuvent se ramener à un schéma que résume l'équation linéaire suivante :

francophonie = "groupe social" + "espace" +
"langue parlée" (français)

qui peut également être présenté sous la forme d'une structure arborescente :



Ce nouveau schéma organise différemment les données notionnelles. L'examen d'un second groupe d'ouvrages permettra d'ouvrir l'arbre sémantique et d'y intégrer de nouveaux sens.

À partir des définitions proposées par X. Deniau et celles du *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse (GDEL)* on dégagera une nouvelle image conceptuelle, un curriculum enrichi de francophonie.

Dans la section langue, le GDEL définit francophonie: "Ensemble des pays et des locuteurs francophones", variante sémique qui

n'apporte rien de neuf. La section encyclopédique fournira les matériaux nécessaires à la construction de nouveaux sens qui viendront augmenter ou préciser ceux que nous connaissons déjà:

1. Ensemble des régions où se trouvent rassemblées des populations ayant le français comme langue maternelle.
2. Ensemble d'individus et de groupes qui, dans de très nombreux pays, utilisent le français comme véhicule de communication internationale.
3. C'est aussi un état d'esprit et un sentiment d'appartenance, un mouvement [...] et un engagement en faveur de la langue française [...]⁴.

Dans Deniau (1983), quatre sens ressortent clairement peu à peu du cheminement de l'idée dans les mentalités.

1. Le sens linguistique: "Fait d'être francophone" (p. 14), donc de parler la langue française ou d'être une personne de langue française. L'accent est mis de manière exclusive sur le langage.
2. Le sens géographique: "L'identité de langue fonde un ensemble géographique" (p. 15).
3. Le sens spirituel et mystique: "Sentiment d'appartenir à une même communauté" (p. 16), qui entraîne le développement d'idéalismes et d'attitudes philosophiques.
4. Le sens institutionnel: Vaste communauté de concertation et de coopération (voir p. 22). Il s'agit bien davantage d'une coopération culturelle et politique que de véritables échanges économiques.

La circulation du terme *francophonie* dans l'espace et les idées a sans nul doute favorisé sa polysémisation. Pour les deux derniers témoins étudiés, on constatera qu'à partir d'approches divergentes et complémentaires, on obtient une série de définitions qui se rejoignent et se greffent les unes aux autres. La gradation sémantique va du plus matériel (sens linguistique, géographique et institutionnel) au plus philosophique, idéaliste (sens spirituel et mystique).

Un nouveau schéma (voir tableau 1) comportant six embranchements peut désormais remplacer le tryptique initial. Sous chacune des subdivisions, un certain nombre de caractéristiques sont détaillées. Elles représentent les termes-clés extraits de la littérature du corpus-témoin. Elles illustrent d'une manière pertinente les cinq sens du terme *francophonie* retenus jusqu'à présent, auxquels il faut adjoindre la dimension économique plus ou moins occultée dans la documentation déjà dépouillée pour cette recherche.

Six directions sémantiques découlent de la synthèse des données recueillies dans le corpus de recherche. Il apparaît assez évident que l'enrichissement sémantique doit sa première cause à une sorte de spécification des définitions consignées dans les dictionnaires de langue de la première période. La définition reclusienne se pose donc comme un énoncé générique qui aura occasionné une spécialisation définitionnelle plus tardive; de là à faire éclater la barrière de la monosémie, il n'y avait qu'un pas à franchir et que les circonstances historiques se sont chargées de justifier.

La structure schématique reste ouverte à deux niveaux: 1. Les traitillés indiquent la pos-

TABLEAU 1

« FRANCOPHONIE »	
[...] espace	[...]
philosophie	institution
société	économie
langue (français)	[...]
- pays	- organisations nationales
- état	- organisations internationales
- région	- [...]
- aire	- humanisme
- espace mental	- mysticisme
- [...]	- mode de pensée
	- appartenance
	- spiritualité
	- intellectuel
	- valeur morale
	- idéalisme
	- idéologie
	- charisme
	- état d'âme
	- état d'esprit
	- état d'être
	- engagement
	- noosphère
	- éthique
	- [...]
	- histoire
	- politique
	- civilisation
	- culture
	- groupes sociaux
	• ceux
	• peuple
	• ensemble
	• collectivité
	• communauté
	• population
	• individu
	• groupe
	• [...]
	- [...]
	- commerce
	- coopération scientifique et technique
	- [...]
	- parlée
	- locuteur
	- courante
	- maternelle
	- officielle
	- véhiculaire
	- d'enseignement
	- administrative internationale
	- de travail
	- de culture
	- de communication
	- [...]

sibilité de nouveaux sens à venir ou encore non constatés dans la littérature explorée; 2. Les points de suspension placés entre crochets à la fin de chaque bloc de caractéristiques marquent la possibilité d'ajouts de nouveaux déterminants provenant d'une analyse plus exhaustive du corpus d'écrits sur la francophonie. Mais, tel quel, le réseau conceptuel ou l'arbre des signifiés de *francophonie* peut convenir pour illustrer la difficulté de l'organisation sémantico-lexicographique du terme.

La restriction sémantique des dictionnaires de langue résulte de toute évidence de la prudence notoire des lexicographes envers le traitement des néologismes. Ainsi, dans l'édition 1983 du PR, la première partie de l'énoncé définitionnel est modifiée mais non la portée sémantique qui reste essentiellement identique dans les deux éditions :

.PR 1977: Communauté constituée par les peuples francophones [...].

.PR 1983: Ensemble des peuples francophones [...] ⁵.

Malgré l'écart de six ans entre les deux éditions, il n'y a pas eu de prise en charge de la polysémie par les lexicographes robertiens. En comparaison, cette polysémie est nettement évoquée dans le BDNE alors que l'emprunt *francophonie* se voit affublé de deux significations distinctes:

1. The French-speaking countries and communities of the world collectively.
2. The unification of French-speaking countries and communities into a commonwealth.

Cette espèce d'immobilisme lexicographique français repose sur le fait que les néologismes morphologiques ont en effet un statut particulier dans l'évolution du lexique d'une langue. Les apparitions de mots nouveaux entraînent des bouleversements structuraux et provoquent à toutes les époques des réactions violentes et des résistances acharnées de la part des scientifiques, des linguistes, des lexicographes et des puristes. Il serait aisé de rappeler quelques hauts faits d'armes à ce propos au Québec. Contentons-nous de remarquer que naguère ces oppositions s'élevaient contre les mots généraux régionaux, véritables fautes envers la pureté de la langue de référence, et qu'aujourd'hui ces attaques sont réitérées à l'endroit de maints terminologismes nouveaux. Les puristes ont tout simplement changé de nom et de cible. Pour une bonne part, les néologismes ont donc un impact idéologique important et ils constituent un terrain propice qui permet aux institutions d'intervenir dans le travail du linguiste. Les lexicographes sont très sensibles à ces répercussions mais ils s'imposent une prudence réfléchie dans le choix des mots à consigner ou dans leur traitement microstructural. Le tout est de savoir si l'excès de sagesse prime sur la nécessité de rendre compte de l'évolution de la langue.

Jusqu'à maintenant, la mise en place des définitions de *francophonie* a fait appel à des considérations qui valorisaient le passé linguistique de la France, c'est-à-dire que par-delà l'abstraction des différences et des différents, on a retenu comme premier principe classificateur et unificateur la notion de "langue française" ou de "français" considérée sous sa forme la plus authentiquement hexagonalisée, image d'Épinal figeant une réalité antérieure. La gestion de la

francophonie s'est effectuée à travers cette idée plus ou moins feutrée, équivoque même pour certains, et dont la portée réelle commence à se faire sentir sérieusement. Des observateurs attentifs constatent de plus en plus que la francophonie serait le résultat d'une décolonisation politique, linguistique et culturelle mal réussie et regrettée. Après plus de vingt ans d'existence, un relent de néocolonialisme plane toujours sur le concept de "francophonie". Corbeil (1980: p. 121) en a décelé quelques causes. En revanche, d'autres rejettent cette hypothèse à l'aide d'un discours si peaufiné qu'il occulte parfois la dynamique propre de la francophonie⁶. Une seconde constatation vient se greffer à la première, à savoir que l'idée du rassemblement, de la coalition des francophones est issue de la crainte de l'anglais. En effet, "face à la montée des États-Unis et de la langue anglaise apparaît la nécessité d'une activité organisée" (Deniau, 1983: p. 49). L'assemblée francophonienne devrait donc son existence à des considérations comme la décolonisation et l'anglophobie. Ces raisons ne viennent-elles pas justifier les désirs de fortifier les pouvoirs centralisateurs de la langue française en son point le plus névralgique, c'est-à-dire Paris comme ce fut le cas lors de la période d'unification du français au Moyen Âge et à la Renaissance, alors que l'Île-de-France imposait sa norme de principe à tout le pays. Depuis les Serments de Strasbourg les pouvoirs politiques n'ont pas cherché autre chose que créer de "petites francophonies" avant la lettre. L'esprit y était, seul le terme faisait défaut.

Des tentatives de résistance orchestrée en face de la domination écrasante de l'Amérique anglophone et de la langue anglaise, des désirs de mettre fin au phénomène de la minorisation et de la

décadence culturelles de la France et des pays qui naviguaient dans son orbite -rétrogradation cruellement ressentie après la Deuxième Guerre mondiale, - la création par les contrées francophones des impulsions nécessaires à l'émergence et à la stabilisation du projet de francophonie, voilà une belle combinaison de facteurs qui a plaidé en faveur de la formation d'une francophonie en tant qu'entité aux multiples facettes et vouée à une vie éternelle dans le ciel de la langue française. Nombreux furent ceux qui repérèrent à travers un tel programme un pacte d'unification dans l'absolu et sans condition qui dissimule une nostalgie inavouée du passé et qui entraîne maintenant une perte de prestige au moment où, précisément, le support historique, culturel et géographique commence à faire défaut. Toutes les enclaves du colonialisme ne sont pas encore résorbées dans l'esprit de plus d'un nouveau penseur de la francophonie.

Sur le plan sociolinguistique, la francophonie doit affronter deux défis majeurs. Le multilinguisme et la diversité linguistique. Corbeil (1980: p. 121 et suiv.) a bien décrit ces deux phénomènes et il a attiré l'attention sur les principaux dangers qu'il y a à les ignorer.

Le multilinguisme existe dans la quasi-totalité des territoires francophones, y compris la France. "Le français est toujours en contact avec une ou plusieurs langues sur le même territoire, donc en relation avec des aires culturelles et linguistiques plus ou moins grandes, de plus ou moins grand prestige, auxquelles s'identifient à des degrés variables les individus, les communautés, les États" (Corbeil, 1980: p. 121). Dans ce débat du multilinguisme, le statut du français est donc très souvent instable et doit être déterminé

selon qu'il est conçu comme la langue dominante ou comme second pôle d'un équilibrisme fonctionnel. Il est difficile d'apporter une réponse définitive à ce paradoxe, car en réalité, la francophonie n'a pas encore su définir d'une manière claire et objective une politique en matière de multilinguisme.

La diversité linguistique consiste ici à reconnaître la coloration particulière que prend le français suivant les pays, les groupes sociaux et les synchronies que le chercheur examine. Il s'agit donc d'un problème de variation linguistique (géographique, socioculturelle et temporelle) auquel sont reliés les aspects de la norme et de la description lexicographique des différents français régionaux⁷. Il est donc faux de prétendre matérialiser une francophonie où la langue française serait standardisée, unifiée, tout comme on ne peut écarter d'une définition dynamique du concept les distinctions de pays, de race, de culture ou de religion, qui sont des éléments irréductibles de la francophonie. Il faut admettre une fois pour toutes l'hétérogénéité du concept de "francophonie".

Le tour de la question sémantique et lexicographique du terme *francophonie* aura conduit à constater que si le signifiant est relativement stable et sans concurrent, il en va autrement pour le concept puisque ses signifiés se révèlent osmotiques et complexes à concrétiser dans des définitions précises. La littérature parcourue montre que le concept de "francophonie" est lié parfois à un espace géographique pas toujours palpable, à des philosophies dont l'abstraction n'est pas toujours cohérente, à une survalorisation de certaines institutions, à une magnification de la société française et de ses diverses instances et à une croyance illimitée en la supériorité de la

langue française centralisée. Si les francophones n'admettent pas la nécessité de remettre en cause certains aspects du concept, il y a nettement danger que l'arbre finisse par cacher la forêt et que la fragilité de la francophonie devienne de plus en plus vraie. L'idée ne résistera pas longtemps à l'autocontemplation noologique, aux discours emphatiques et à une éthique qui auraient idéologiquement priorité sur d'autres formes d'action. Sans changement d'orientation majeur, la francophonie et les francophones sont voués à se retrouver un bon matin devant un miroir brisé ou, guère mieux, devant un miroir aux alouettes.

NOTES

1. Ce terme a été choisi de préférence à **francophonologie* qui eût été plus normal. La cacophonie, la longueur et l'identité formelle du dernier segment avec *phonologie* lui enlève cependant une certaine motivation. *Phonologie* appartient déjà à la terminologie linguistique. Il est donc préférable d'éviter une collision homonymique partielle. Les usagers pourront facilement reconnaître les éléments de formation de *francophonologie*: *franco*, *pho[nie]* + *ologie*.
2. La thèse de la recréation semble plus plausible que celle de la continuité du terme tout au long des quelques 80 ans écoulés entre le moment de sa création par Reclus et celle de sa reprise par Queneau. Il y a là une lacune temporelle et documentaire qu'il faudrait combler par des sondages divers à travers la littérature afin de démontrer laquelle des deux hypothèses (non-interruption de vie ou recréation) est exacte. C'est là une tâche presque surhumaine, à moins que le hasard ne joue en faveur du chercheur.
3. Quelques dictionnaires de néologismes consultés en complément du corpus choisi ici n'ont jamais recensé *francophonie*, sauf le premier (DMN):
 1. *Dictionnaire des mots nouveaux (DMN)*, 1971: + ; enregistre aussi *francité* et *francophone*.
 2. *Les Mots dans le vent (MDV)*, 1971: ∅; enregistre cependant *francité*.
 3. *Les Nouveaux mots dans le vent (NMDV)*, 1974: ∅.
 4. *500 mots nouveaux définis et expliqués (500 MN)*, 1979: ∅.
 5. *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques (DTNST)*, 1983: ∅; enregistre cependant *francophonien*.
 6. *Matériau pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et documents lexicographiques*, 22 volumes parus entre 1959 (vol. 1) et 1983 (vol. 22): ∅ ; le vol. 18 (1980) enregistre cependant *francophone*.

4. Ces trois définitions rejoignent l'opinion de Reboullet (1976, p. 7) qui utilise le terme *francophonie* dans un contexte pluriel afin de désamorcer les méfiances :

"Il y a au moins trois francophonies. La première est celle qui regroupe pays et gens (les gens plutôt que les pays) dont le français est langue maternelle. C'est la francophonie des Français, des Belges wallons, des Suisses romands, des Québécois et de quelques autres groupes plus restreints. La deuxième est celle des pays et des gens (ici les pays plutôt que les gens) pour qui le français n'est pas langue maternelle mais langue bénéficiant d'un statut particulier (révisable) : c'est par exemple la situation d'un grand nombre de pays d'Afrique dits francophones. Et là, on pourrait encore nuancer en distinguant avec Marc Blancpain les pays où le français est une langue officielle (Afrique noire) et ceux où il est une "langue seconde forte" (au Maghreb, au Liban). La troisième francophonie réunit des personnes qui, en pays non francophones : le Danemark ou le Brésil par exemple, ont appris notre langue, volontairement ou parce que les programmes des études nationales y conduisaient. De ces trois "cercles" du monde francophone, les deux derniers sont moins stables que le premier et il est toujours à craindre, qu'un pays passe du deuxième au troisième cercle".

5. L'énumération des noms de pays et d'États étant identique dans les deux éditions du PR, elle n'a pas été reprise ici. Le seul autre changement dans la microstructure concerne évidemment la datation dans la parenthèse étymologique.
6. Tout au long des vingt-cinq ans de la francophonie, nombreux furent les discours déviés repoussant l'idée que la francophonie puisse être un nouvel impérialisme politico-culturel et linguistique. On s'en est trop défendu dans certains milieux pour qu'il n'y ait pas là anguille sous roche. (Voir Deniau, 1983, p. 12-22 et p. 49.)
7. De nombreux projets témoignent de ces préoccupations descriptives, comme par exemple le *Trésor de la langue française au Québec* (Université Laval), l'*Inventaire du français d'Afrique* (AUFELF), la préparation de répertoires de belgicisms, d'helvétismes et de québécismes pour le compte du Conseil international de la

langue française (voir Dubuc/Boulanger, 1983). En outre, des organismes gouvernementaux songent à préciser leur position au sujet du français régional en préparant des énoncés de politique sur les régionalismes. Sur ces sujets, voir Boulanger, 1980 et *La norme linguistique*, 1983.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Linguistique

- BOULANGER, J.C. (1980): *Les français régionaux : observations sur les recherches actuelles*, coll. "Études, recherches et documentation", Québec, Office de la langue française, Éditeur officiel du Québec, 67 p.
- BOULANGER, J.C. (1985): "Francophonie", un concept pluriel, dans *Langue et société*, à paraître.
- CORBEIL, J.C. (1980): *L'aménagement linguistique du Québec*, coll. "Langue et société", no 3, Montréal, Guérin éditeur limitée, 154 p.
- DELESALLE, S. (1982): "Linguistique et lois scolaires : les néologismes à la fin du 19e siècle", dans *Le Français aujourd'hui*, no 59, septembre, p. 35-44.
- DENIAU, X. (1983): *La francophonie*, coll. "Que sais-je?", no 2111, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.
- DUBUC, R. & J.C. BOULANGER (1983): *Régionalismes québécois usuels*, Paris, Conseil international de la langue française, VIII + 227 p.
- ESPRIT (1962): vol. 30, no 311, novembre, p. 561-912 : "Le français, langue vivante".
- HENRY, A. (1976): "Francophonie et francité autrefois... aujourd'hui", dans *Bulletin de la classe de lettres et des sciences morales et politiques* (Académie royale de Belgique), 5e série, vol. 62, nos 5-6, p. 132-154.
- Institut de la langue française (1980): *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français. Datations et documents lexicographiques*, (sous la direction de B. Quemada), Deuxième série, no 18, Centre national de la recherche scientifique, Paris, Librairie, C. Klincksieck, XIX + 253 p.
- Libre coopération* (s.d.), no 6, 84 p. : "La francophonie", (publié avant 1970 à Tunis).

- La norme linguistique* (1983): (Textes colligés et présentés par Edith Bédard et Jacques Maurais), Québec/Paris, Conseil de la langue française/coll. "L'ordre des mots", Le Robert, 850 p.
- OLDENBOURG, Z. (1984): *Que nous est Hécube? ou Un plaidoyer pour l'humain*, Essai, Paris, Editions Gallimard, 210 p.
- PIRON, M. (1970): "Francophonie et francité", dans *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, vol. 48, nos 3-4, p. 139-149. [Réponse de Senghor, p. 150-151].
- REBOULLET, A. (1976): "Images et réalités de la langue française", dans *Une langue : le français aujourd'hui dans le monde*, sous la direction de Marc Blancpain et André Reboullet, coll. "F-Références", Paris, Hachette, p. 1-11.
- SENGHOR, L.S. (1968): "La francophonie comme culture", dans *Etudes littéraires*, vol. 1, no 1, avril, p. 131-140.
- THIRY, M. (1969): "Francophonie, faute d'autre mot", dans *La Revue de Paris*, vol. 76, octobre, p. 23-28.

2. Lexicographie

À l'exception de deux ouvrages d'un type particulier (voir Dubuc/Boulangier, 1983 et *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français*) qui figurent dans l'autre section de la bibliographie, tous les dictionnaires cités dans l'article à titre de témoins lexicographiques sont listés dans cette partie. Les références sont rangées en ordre alphabétique des sigles habituels pour ces dictionnaires.

- BDNE BARNHART, C.L., STEINMETZ, S. & R. BARNHART (1973): *The Barnhart Dictionary of New English since 1963*, Bronxville, Barnhart/Harper & Row, Publishers, 512 p.
- 500 MN CELLARD, J. & M. SOMMANT (1979): *500 mots nouveaux définis et expliqués*, Paris/Gembloux, Editions Duculot, 101 p.

- DMC GILBERT, P. (1980): *Dictionnaire des mots contemporains*, coll. "Les usuels du Robert", Paris, Le Robert, XXV + 741 p.
- DMN GILBERT, P. (1971): *Dictionnaire des mots nouveaux*, coll. "Les usuels", Paris, Hachette-Tchou, XXVI + 574 p.
- DTNST Conseil international de la langue française (1983): *Dictionnaire de termes nouveaux des sciences et des techniques*, sous la direction de G. Quemada, Paris, CILF et ACCT, XIX + 607 p.
- GDEL *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* (1982-1984): Paris, Librairie Larousse, 7 vol. parus (a - Paladilhe).
- GLE *Grand Larousse encyclopédique* (1960-1964): Paris, Librairie Larousse, 10 vol.
- GLE SI *Grand Larousse encyclopédique. Supplément* (1968): Paris, Librairie Larousse, 918 p.
- GLLF *Grand Larousse de la langue française*, (1971-1978): sous la direction de L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey, avec le concours de H. Bonnard, L. Casati, A. Lerond, Paris, Librairie Larousse, 7 vol., CXXVIII + 6730 p.
- GR ROBERT, P. (1958-1964): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Robert), Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, 6 vol.
- GR S ROBERT, P. (1970): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Robert). *Supplément*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, XXI + 514 p.

- Lexis* *Lexis. Dictionnaire de la langue française* (1975): sous la direction de Jean Dubois, Paris, Librairie Larousse, LXXIX + 1951 p.
- Larousse de la langue française. Lexis* (1979): sous la direction de Jean Dubois, 2e édition, illustrée, Paris, Librairie Larousse, XVI + 2111 p.
- MDV GIRAUD, J., PAMART, P. & J. RIVERAIN (1971): *Les mots dans le vent*, Paris, Librairie Larousse, 256 p.
- NMDV GIRAUD, J. PAMART, P. & J. RIVERAIN (1974): *Les Nouveaux mots dans le vent*, Paris, Librairie Larousse, 272 p.
- PDL *Pluridictionnaire Larousse*, Paris, Librairie Larousse, Édition 1983, XXIII + 1472 p.
- PR ROBERT, P. (1967): *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, secrétaire général de la rédaction : Alain Rey, Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, XXXII + 1972 p.
- ROBERT, P. (1977): *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, XXXI + 2172 p.
- ROBERT, P. (1983): *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, rédaction dirigée par Alain Rey et Josette Rey-Debove, Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, XXXI + 2175 p.
- RM *Le Robert méthodique. Dictionnaire méthodique du français actuel* (1982): rédaction dirigée par Josette Rey-Debove, Paris, Société du Nouveau Littré - Le Robert, XXIII + 1619 p.

- 6,000W 6,000 Words. A Supplement to Webster's Third New International Dictionary (1976): Springfield, G & C Merriam Company, 20a + 220 p.
- TLF Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et XXe siècle (1789, 1960): sous la direction de Paul Imbs (vol. 1 à 7) et de Bernard Quemada (vol. 8 à 10), Centre national de la recherche scientifique, Institut (national) de la langue française (Nancy), Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, (Klincksieck distributeur exclusif), 1971-1983, 10 volumes, parus (a + losangique).

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 175-190

NOTE SUR L'EMPLOI DU MODE APRÈS BIEN QUE

René Lesage
professeur agrégé

L'emploi de l'indicatif après *bien que* est suffisamment représenté dans les quotidiens du Québec pour que l'on puisse parler d'une tendance. Trois facteurs contextuels semblent jouer un rôle dans le choix de mode : la marque d'époque comme telle, un phénomène d'harmonisation temporelle et la manifestation de l'aspect.

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

NOTE SUR L'EMPLOI DU MODE APRÈS BIEN QUE

René Lesage

La locution conjonctive *bien que* se fait suivre du mode subjonctif, à l'exception de quelques cas bien circonscrits par les grammairiens (Grevisse, IX, p. 1075). Le caractère oppositif de l'expression rend compte d'une telle orientation modale. En linguistique guillaumienne, l'idée regardante véhiculée par la locution concessive relève de la subordination critique : "La pesée critique consiste là dans l'appréciation d'une distorsion logique" (Moignet 1981, p. 73). Martin (1983, p. 115) a tenté pour sa part de situer la concession en ayant recours aux notions d'univers de croyance et d'anti-univers, dans un cadre d'analyse qui fait appel aux concepts de la logique.

Ces modèles cherchent une explication à l'usage du subjonctif. Dans les faits, cependant, une certaine variation est observée en ce qui a trait au choix du mode. Les études sur la question ne sont cependant pas nombreuses. Cohen (1960) a relevé plusieurs exemples d'indicatif chez des auteurs français. Mais le caractère sporadique de ces occurrences est évident. Un dépouillement partiel accompli en 1983 dans des journaux français le confirme, puisque l'indicatif ne s'y trouve à peu près pas représenté. Cette dernière enquête s'inscrivait dans le cadre d'une étude différentielle entre la presse française et la presse québécoise. Par contre, les quotidiens du Québec présentent, comme on le verra plus loin, un état de variation fort intéressant.

Le choix d'un corpus de presse tient à deux raisons. Comme les journalistes engagés dans une telle entreprise relatent et commentent la nouvelle dans une langue accessible à un public aussi nombreux que varié, leurs productions présentent un intérêt particulier pour celui qui veut décrire l'emploi de structures linguistiques à l'écrit. Par ailleurs, la spécificité de leurs textes, du fait qu'ils s'articulent toujours, en toile de fond, sur la relation d'événements passés, présents ou appréhendés, pourrait jouer un rôle dans le cas soumis à l'observation, et même en dehors de la concessive. Le conflit y est inévitable entre la situation temporelle du fait relaté et la marque de l'opposition révélée par le mode. L'abandon de la seconde au profit de la première fait porter sur *bien que* seul la manifestation du rôle adversatif de la subordonnée.

À cet égard, la présentation faite ici des cas d'emploi de l'indicatif n'aboutit pas à des conclusions définitives. Tout au plus suggèrerait-elle des avenues de recherche en vue d'une interprétation globale. On s'en tiendra aux facteurs reliés aux temps et aux modes en principale et en subordonnée, à l'exclusion des autres, déclarés virtualisants, comme la négation, la présence d'un modal, etc. Des dépouillements plus amples permettront de mieux les traiter.

1. État de la variation

Le dépouillement porte sur 30 exemplaires des quotidiens *Le Soleil*, *Le Journal de Québec*, *Le Devoir* et *La Presse*, soit, au total, 120 numéros choisis en octobre 1983, janvier 1984 et avril 1984.

N'ont été retenues que les occurrences pour lesquelles la distinction des modes indicatif et subjonctif était graphiquement marquée. Il en est ainsi de certains temps de l'indicatif comme le futur, le conditionnel et l'imparfait. Au présent, des verbes se prêtent à une variation du radical qui traduit l'opposition des deux modes.

Ainsi, 128 emplois de subordinées introduites par *bien que* ont été repertoriés. On en retrouve 21 à l'indicatif. Une telle proportion est un indice de l'existence d'une tendance, en ce qui a trait, du moins, à l'ensemble des données. Les résultats par journaux sont les suivants :

	INDICATIF	SUBJONCTIF
LE SOLEIL	6	43
LE JOURNAL DE QUÉBEC	5	17
LE DEVOIR	6	21
LA PRESSE	4	27

Les 21 emplois d'indicatif sont répartis entre 19 auteurs différents. Deux intervenants ont recours plus d'une fois à ce mode, et l'un des deux n'a pas utilisé le subjonctif par ailleurs. En fait, les phrases qui comportent la locution ne sont pas fréquentes dans les articles. Le nombre maximal chez une même personne est de 4. Chez les 70 individus qui n'ont utilisé la locution qu'une fois, 12 ont choisi l'indicatif en subordinée.

Ces données partielles ne permettent de tirer aucune conclusion à ce stade-ci de l'enquête. Un inventaire plus considérable devrait conduire à des comparaisons statistiques plus étoffées. Dans l'état actuel des choses, il est tout de même possible d'envisager l'hypothèse que d'une part, le

phénomène n'est pas exclusif à un quotidien, que d'autre part, la distribution par auteurs s'aligne sur la proportion globale. On peut s'attendre à ce que des intervenants usent plus fréquemment de l'indicatif, sinon presque exclusivement, mais il n'en reste pas moins que la tendance se manifeste chez un bon nombre d'entre eux.

La mise en rapport du temps de la subordonnée et de celui de la principale donne les résultats suivants :

INDICATIF

SUBOR.: prés. fut. condi. p.c. imp. p.q.p. p.s. p.a.

P	prés.	1	2		1	1			
R	fut.		1	2					
I	condi.			1					
N	p.c.		1		2	2			2
C	imp.					2	1		
.	p.s.								2

SUBJONCTIF

SUBORDONNÉE : présent passé

P	présent	43	21
R	futur	2	3
I	conditionnel	2	
N	passé composé	8	23
C	imparfait	4	2
I	passé simple		2
.			

Pour ce qui est des verbes employés, la liste n'est pas très longue : 9 verbes différents se

partagent les formes d'indicatif tandis que celles de subjonctif sont au nombre de 14. Les verbes *avoir*, *être*, *devoir*, *pouvoir* et *savoir* se retrouvent aux deux modes. Les deux premiers, auxiliaires ou verbes pleins, présentent un intérêt certain : dans le corpus de 129 occurrences, ils apparaissent à cent reprises :

	INDICATIF	SUBJONCTIF
ÊTRE	9	39
AVOIR	4	48

Ces rapports invitent à mettre de côté l'hypothèse de la méconnaissance du paradigme du subjonctif pour expliquer le recours à l'indicatif : les verbes *avoir* et *être*, dont la fréquence est très grande, n'échappent pas à la tendance.

2. Examen des emplois d'indicatif

Les caractéristiques générales de la variation n'éclairent pas beaucoup sur les causes ou plutôt les indices présents en contexte. On s'attachera plus précisément ici à décrire la situation temporelle des cas d'indicatifs relevés. Un premier groupe d'occurrences correspond aux cas particuliers évoqués par les grammairiens :

- (1) L'implication active de la fondeuse D.M. de Loretteville(...) est de nouveau acquise pour le Grand Prix de l'Estrie 1984. Bien qu'elle ne pourra être de l'événement en raison de sa participation à une compétition d'envergure nationale, D. a gentiment accepté de se faire l'ambassadrice du Grand Fond pour la région de Québec, ce qui est fort apprécié.
(Le Journal de Québec, 11.01.84, p.60)

- (2) Bien que cet événement exceptionnel s'inscrive sans doute dans la mémoire collective, la 6/49 ne maintiendra pas ce niveau de séduction auprès de la clientèle. En fait, constate M.S., les vrais joueurs savent qu'il vaut mieux miser à des loteries qui offrent une multitude de petits lots qu'à une autre, comme loto 6/49, qui n'offre que des lots importants, mais en petite quantité.
(*Le Soleil*, 14.01.84, p.B-1)

Ces exemples laissent l'impression qu'un autre temps ne peut remplacer le futur : l'évidence que l'événement relaté reste à venir, surtout pour (1), empêche ici le recours au subjonctif. Aucun exemple de ce dernier mode ne correspond par ailleurs à cet emploi. Au fond, il n'y a pas de possibilité d'alternance. Le poids de l'événement daté, au moins dans l'esprit du texte, est très net pour :

- (3) Bien que les athlètes de chacune des disciplines posséderont leur propre entourage (chef d'équipe, techniciens, médecins, etc.), la responsabilité du chef-de-mission demeure entière.
(*La Presse*, 14.01.84, p.S-3)

tandis qu'en (4), l'alternance présent/futur témoigne d'une séparation entre la situation actuelle et la date d'un événement (ou d'une série d'événements) nécessairement futur :

- (4) Sherbrooke sera un sérieux rival. Chez les hommes, le Celtique de Montréal (équipe de volley-ball) est favori, bien que John Abbott et Scarborough seront de sérieux rivaux.
(*Le Journal de Québec*, 14.01.84, p.52)

Un cas de conditionnel s'explique de la même manière :

- (5) Par ailleurs, les entreprises québécoises demeureront encore sur la réserve en 1984, bien que la reprise de leurs investissements devrait devancer celle de leurs homologues des autres provinces.
(*Le Devoir*, 12.01.84, p.23)

Un autre laisse supposer la manifestation d'un phénomène d'alignement sur le temps de la principale :

- (6) On peut cependant affirmer que l'investisseur, dont les objectifs sont à court terme et qui transige souvent, devrait être avantagé bien que les frais d'administration pourraient être en facteur déterminant puisqu'ils ne sont pas totalement déductibles.
(*Le Devoir*, 12.10.83. p.10)

Le troisième cas en est un de paroles rapportées directement, plus difficile à cerner :

- (7) "Ce sera une bonne barrière, bien qu'il y aurait moyen de faire plus". Tel fut le commentaire fait au *Soleil*, hier après-midi, par le président du chantier Davie, de Lauzon, M.M.L., en ce qui concerne le projet de loi fédéral prévoyant l'imposition de droits de douane de 25 pour cent aux bateaux étrangers qui fanchiront la zone canadienne.
(*Le Soleil*, 12.01.84, p.B-9)

La situation temporelle est bien marquée aussi dans l'emploi qui suit, au présent :

- (8) Mais cette neige à des milliers de mètres d'altitude, ces belles Alpes qui entourent le village accrochaient mon regard plus que toute autre chose. J'avais hâte de me retrouver sur des pistes. Au matin donc, je suis assez confiant, bien que ce n'est que la troisième fois que je sache.
(*Le Soleil*, 14.01.84, p.E-3).

Le fait narratif l'emporte sur la réserve exprimée dans la concessive.

La datation nette de l'événement relaté peut entraîner le recours au passé composé :

- (9) Du côté de la SPCA, on décerne depuis quelques années des certificats de mérite aux humains bien que lors de sa dernière réunion annuelle, ses dirigeants ont aussi décoré la chatte Poucette, parce qu'elle avait sauvé la vie de son maître, M.E.C., en faisant rouler vers lui, ses comprimés de nitro lors d'un début d'infarctus.
(*La Presse*, 14.01.84, p.18)

La grande majorité des exemples de ce type sont au subjonctif, comme le montre le tableau de la répartition des auxiliaires. Dans cette phrase, à la différence d'autres, le subjonctif passé n'empêcherait en rien la situation de l'événement. Le choix du mode paraît donc plus gratuit.

Il en est un peu de même des phrases (10) et (11), où l'on assiste encore, semble-t-il, à un alignement du temps de la subordonnée sur celui de la principale :

- (10) Bien que chacun s'en est tiré avec un point au terme du match, ni "Moose" D. ni G.C. n'ont voulu partager les torts pour le déclenchement d'échanges aux poings comme la prolongation prit fin.
(*Le Soleil*, 7.01.84, p.C-4)
- (11) Tout comme G.Q., J.F. faisait ses débuts ici dans Manon. Ce jeune ténor américain possède un joli timbre et ses aigus ne trahissent pas trop d'effet. Mais il manque passablement de présence et il n'a pas su traduire suffisamment sa passion pour Manon, sauf peut-être dans la scène de Saint-Sulpice, bien que dans son air célèbre, "Ah, fuyez, douce image", on a senti les limites de sa voix.
(*Le Devoir*, 6.10.83, p. 13)

L'harmonisation des temps est particulièrement sensible à l'imparfait, avec un sens de durée caractéristique de ce temps :

- (12) "Depuis ma première année atome que j'espérais participer au tournoi pee wee, fait Manon R., bien que je savais qu'aucune fille n'avait pu encore jouer dans le tournoi".
(*Le Soleil*, 12.01.84, p.C-3)
- (13) À son arrivée, dit-il, ses chances de survie étaient excellentes; à 2h du matin elles étaient encore grandes; à 4h, bien que son état s'était détérioré, elle pouvait être sauvée; à 8h, il fallait agir vite et à 9h, tout pouvait arriver, la situation était devenue urgente.
(*Le Journal de Québec*, 7.10.83, p.6)
- (14) Bien qu'elle ne déplorait aucun blessé, la police surveillait les lieux hier soir, afin d'éviter que les curieux n'approchent trop près des débris.
(*Le Journal de Québec*, 7.10.83, p.6)

Dans des contextes où la principale n'est pas à l'imparfait, la valeur aspectuelle justifie l'apparition de ce temps en subordonnée, au détriment du subjonctif passé. Il s'oppose ainsi à ce dernier (et éventuellement au passé composé) comme il le ferait dans une proposition introduite par un morphème qui commande l'indicatif:

- (15) Il a été notamment bousculé par A.T., à la 58e minute. N. a stoppé le jeu, bien que le disque était libre autour de la cage de C.
(*Le Journal de Québec*, 16.04.84, p.80)
- (16) Bien que la majorité des villageois étaient déjà couchés quand le séisme s'est produit, à minuit et dix (00.10) mardi matin, ils ont pour la plupart

entendu un grondement assourdissant suivi de fortes vibrations qui ont duré plusieurs secondes.
(*Le Devoir*, 12.10.83, p.4)

- (17) Bien que les prévisions des ventes de passeports de Québec 84 *étaient* minimales pour les mois de janvier et février, le petit document bleu qui donnera accès au site des festivités de l'été prochain continue à se vendre au rythme de 500 par jour.
(*Le Soleil*, 13.01.84, p.A-13)

L'exemple (17) est intéressant, puisque le subjonctif passé aurait pu, comme l'imparfait, traduire le passé en face du présent *continue*, ce qui est le cas le plus fréquent. Mais l'imparfait ajoute une nuance qu'aucune autre forme ne peut traduire : celle de l'action de *prévoir* au lieu de son résultat.

Dans la relation des faits divers, les journalistes usent encore volontiers du passé simple. C'est d'ailleurs un fait qui mériterait une étude à lui seul. Cette manière de raconter est fréquente aussi dans toute description. Là, avec *bien que*, le phénomène d'harmonisation peut jouer:

- (18) Le hockey n'en avait pas et la guerre manque de vitalité. Bien qu'on *fut* surpris de voir l'AMH résister aussi longtemps sans le sou.
(*Le Journal de Québec*, 11.01.84, p.66)
- (19) Bien que la majorité de l'équipement *changea* de mains pour être utilisé ailleurs dans le royaume, une bonne partie des grues géantes, des bulldozers, des tours de construction, des Caterpillar 769 et des voitures quittèrent le royaume pour des marchés plus prometteurs outre-mer.
(*La Presse*, 7.01.84, p.11)

Il importe de noter que dans le corpus, il n'y a que deux exemples de recours au subjonctif dans des conditions semblables. Le premier traduit un état qui a eu une certaine durée :

- (20) Le député souligne que pareil traitement ne fut jamais réservé aux autres citoyens canadiens d'origine allemande ou italienne, bien que le Canada ait été en guerre contre l'Allemagne et l'Italie en même temps que le Japon.
(*Le Journal de Québec*, 16.04.84, p.8)

La présence d'un passé composé dans une proposition juxtaposée à celle qui comporte le passé simple paraît rendre compte du second :

- (21) Malgré l'appui unanime des clients, des passants et des voisins, bien que la ville n'ait reçu aucune plainte à ce sujet, rien n'y fit, les propriétaires ont dû se plier aux exigences de la commission.
(*Le Soleil*, 6.10.84, p.A-13).

Le passé antérieur dans la subordonnée introduite par *bien que* s'oppose au passé composé d'une principale. Comme les auteurs n'emploient, dans tout le corpus, aucune autre forme que celles de subjonctif présent et de subjonctif passé, l'antériorité est révélée par le recours à l'indicatif :

- (22) Bien que l'avocat de la CTL eut fait valoir que les chauffeurs refusaient d'utiliser la voie réservée aux autobus entre la rue Grenon et le pont Viau, ce qui causait un grave ralentissement, le juge G. n'en a pas moins décidé que cette affaire en était une de sécurité et qu'elle ne pouvait être concernée par une injonction.
(*Le Devoir*, 5.10.83, p.3)

- (23) Bien que toute l'enquête dans ce dossier fut complétée dès le début de 1977, la Cour a appris que, jusqu'en février 1979, différents policiers y ont travaillé et qu'à cette date, le dossier était prêt à être soumis à la couronne.
(*Le Devoir*, 5.10.83, p.3)

3. Conclusion

Trois traits attachés à la détermination du temps et de l'aspect paraissent motiver l'emploi de l'indicatif dans les subordonnées concessives étudiées. Le premier consiste dans la situation d'un événement à une époque donnée : les faits observés ne sont pas nouveaux en ce qui regarde, du moins, le futur et le conditionnel.

Le second tient à l'harmonisation des temps entre principale et subordonnée ou avec le contexte. L'évocation de ce trait relève cependant de l'hypothèse. Si l'accumulation des exemples permet de vérifier cette dernière, un phénomène nouveau se sera manifesté dans la variation modale en concessive.

Le troisième trait est celui de l'aspect. L'imparfait, par exemple, marque la durée. Ailleurs, il pourrait apparaître comme une toile de fond sur laquelle vient se dresser l'événement relaté par la principale. Quelques exemples recueillis en dehors du corpus le donnent à penser. Il faudra alors les mettre en relation avec la position respective des propositions. Enfin, l'antériorité est occasionnellement signifiée par le passé antérieur, le passé surcomposé du subjonctif n'étant pas représenté.

Il se peut que les proportions d'emploi des modes établies par journaux et par auteurs varient à mesure que le dépouillement progressera.

On s'attendrait normalement à ce que des publications et des auteurs dont la langue se rapproche du français parlé usent plus fréquemment de l'indicatif (cf. les exemples tirés des rubriques sportives). Peut-être faudra-t-il tenir compte des types d'articles. L'état actuel de l'emploi dans le corpus ne livre pas de réponses à ces interrogations. Seule la tendance est confirmée.

Ce choix s'accomplit dans un cadre où la relation d'événements est omniprésente. Elle occupe presque tout l'espace de l'article dans la nouvelle et elle est l'objet du commentaire ailleurs. Une distinction rigoureuse des différentes modalités de présentation pourrait se révéler pertinente.

Dans cet ensemble de facteurs, ceux qui relèvent des stricts rapports de temps ont une importance capitale. Ils viennent confirmer ceux que l'on pourrait qualifier d'externes, évoqués au paragraphe précédent. Le but de cette note consistait justement dans la mise à jour de ces facteurs de "cohérence temporelle" susceptibles de contrarier une règle d'emploi de mode encore bien vivante.

NOTE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ce projet en cours bénéficie d'une subvention du C.R.S.H. Ont participé au dépouillement, Mmes Diane Barnabé, Louise Chaput et Renée-Lise Roy, étudiantes de maîtrise à l'Université Laval.

COHEN, M. (1960): *Le subjonctif en français contemporain*, Paris, SEDES.

GREVISSE, M. (1964): *Le bon usage*, 8e éd., Duclot, Gembloux.

JOURNOUD, S. (1971): "Déclin du subjonctif", *The French Review*, t. 44.3, Baltimore, p. 549-551.

MARTIN, R. (1982): "Relation concessive et univers de croyances", *Modèles linguistiques*, IV, fasc. 2, p. 27-39.

----- (1983): *Pour une logique du sens*, P.U.F., Paris.

MOIGNET, G. (1981): *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, no 11 (1985): 191-239

SÉMANTIQUE GRAMMATICALE DU NOM ET DU PRONOM

Jacques OUELLET
professeur adjoint

Cette étude de l'extension nominale a pour objectif de définir le statut grammatical de ce facteur sémantique en démontrant quelle est sa nature et sa fonction dans la structuration des unités nominales et pronominales en français.

***Langues et linguistique*, n° 11, 1985**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

li.ulaval.ca

SÉMANTIQUE GRAMMATICALE DU NOM ET DU PRONOM

Jacques OUELLET

"Ce qui rend la logique possible, c'est l'existence en nos esprits de notions générales, notre faculté de concevoir une classe et de désigner les individus qui en sont membres par un même nom".
(G. Boole 1969: 28)

1. Introduction

L'extension nominale a fait l'objet d'études savantes en logique, mais on en parle en général fort peu en grammaire. Les grammairiens ont traditionnellement distingué le nom commun et le nom propre et font mention du rapport extension-compréhension (Cf. M. Grevisse 1975: 186, #235), mais sans définir le rôle du facteur extension dans la structuration des unités nominales. Les considérations relatives à l'extension se limitent dans la plupart des cas à appliquer à l'étude du substantif nominal et pronominal le rapport défini en logique (Cf. L. Tesnière 1969: 67) ou à mentionner l'effet restrictif de certaines déterminations syntaxiques sur l'extension du nom, mais sans définir le statut grammatical de ce facteur sémantique. On l'a surtout pris en considération dans la catégorie de l'article qui a été défini par certains auteurs comme le signe de l'extension nominale. L'étude la plus élaborée de la valeur lexicale de cette partie du discours nous vient de G. Guillaume qui a proposé une théorie de la structuration et du fonctionnement du paradigme qui lui donne cette valeur (1919, 1964). Ce linguiste oppose par ailleurs, à la base

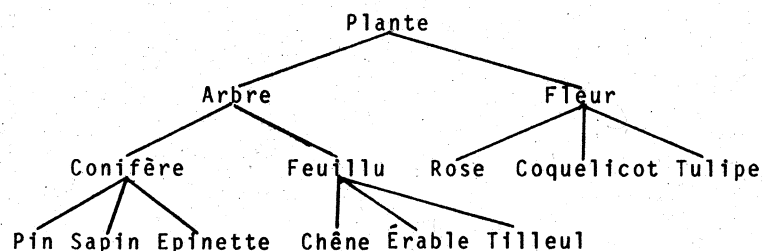
de la catégorie du nom, l'incidence interne du substantif à l'incidence externe de l'adjectif, mais sans définir le rôle de l'extension dans la définition de ces deux parties du discours et la structuration des syntagmes nominaux. Le statut grammatical de ce facteur sémantique demeure donc mal défini malgré son importance fondamentale pour la distinction du substantif et de l'adjectif, la définition du nom et du pronom, et la structuration des syntagmes nominaux.

L'ignorance de cette fonction structurale de l'extension tient pour une part au fait que l'opposition paradigmatique dont ce facteur relève n'est pas marquée par une sémiologie distinctive dans le cadre du nom; elle n'est marquée que sporadiquement dans le cadre du pronom où l'on observe des alternances telles que: *mon/mien, ton/tien, son/sien; deux/deuxième; trois/troisième; autrui/autre*, etc. Le plus souvent, c'est uniquement la valeur sémantique et les aptitudes syntaxiques du nom et du pronom qui la manifestent dans le discours. On constate, par exemple, que le substantif nominal représente un désigné plus ou moins extensif qui le rend apte aux fonctions de support déterminé, sujet, objet, support épithète ou support apposition, fonctions auxquelles n'est pas apte l'adjectif qui ne se prête qu'aux fonctions de déterminant, apport épithète, apposition ou attribut (Cf. Ouellet 1979). Et, dans la mesure où le substantif peut lui aussi remplir ces fonctions de déterminant sans cesser d'être substantif, il présente un registre de fonctions plus étendu que celui de l'adjectif. Il faut, pour expliquer cette valence caractéristique du substantif et de l'adjectif, définir la valeur paradigmatique de l'extension et sa fonction dans le plan de la syntagmatique et de la syntaxe. La présente étude se veut une contribution à la définition

du statut grammatical et du rôle de ce facteur sémantique dans la structuration des unités nominales et pronominales.

2- Faits d'observation

Il est généralement reconnu que le substantif nominal comporte une valeur extensive qui lui permet de faire référence non seulement à l'individu ou aux individus dont on a l'expérience, mais aussi à l'ensemble de tous les individus auxquels on attribue les caractéristiques déterminées par sa valeur lexicale. L'extension implique la représentation d'un ensemble plus ou moins largement intégrant constituant un désigné dont le caractère spécifique est déterminé par le signifié lexical du substantif nominal ou de l'expression dénommée en logique intension ou compréhension. On distingue sous ce rapport en sémantique référentielle l'hypéronyme qui représente un ensemble inclusif à l'égard d'un sous-ensemble nommé hyponyme (Cf. Mulder & Hervey 1972, et Lyons 1978: 236 et ss.). Ainsi, par exemple, l'hypéronyme *plante* est logiquement inclusif à l'égard des hyponymes *arbre* et *fleur*; *arbre* est lui-même inclusif à l'égard des ensembles *conifère* et *feuillu*, *conifère* à l'égard de *pin*, *sapin* et *épinette*, *feuillu* à l'égard de *chêne*, *érable* et *tilleul*; de même, *fleur* est inclusif à l'égard de *coquelicot*, *tulipe* et *rose*. Soit, si on se représente cette hiérarchie d'hypéronymes et d'hyponymes par un arbre descriptif :



Cependant, la validité de ce rapport logique d'inclusion requiert que l'on prenne en considération le référent. *Arbre* est logiquement un hyponyme de *plante* à condition que référence soit faite uniquement à l'ensemble *arbre* effectivement inclus dans l'ensemble *plante*: ce qui exclut, par exemple, *l'arbre de transmission*, *l'arbre généalogique*, *l'arbre descriptif*, ou encore *l'arbre symbolique du poète* dans:

Arbre dans l'âme aux racines de chair,
...
Grand *Arbre* Amour, qui ne cesse d'étendre
Dans ma faiblesse une étrange vigueur.
(P. Valéry 1944: 193)

de même que la référence métalinguistique dans: *Arbre* est un substantif nominal. Le substantif a donc une valeur plus générale extensivement et intensivement que celle des classes de référents qu'il peut désigner dans l'emploi. La référence logique implique une focalisation qui restreint la portée du concept et conditionne la validité du raisonnement. On ne saurait, par exemple, admettre le syllogisme suivant:

L'*arbre* est une plante
Or l'*arbre* de transmission est un *arbre*
Donc l'*arbre* de transmission est une plante

Arbre de transmission, qui est un hyponyme de *arbre*, n'est pas un hyponyme de *plante*. L'espèce *arbre* sémantiquement définie par le signifié avant toute référence est plus abstraite que l'espèce logique qui met en cause le référent. Il importe de distinguer la logique référentielle, qui tient de l'emploi du signifié en contexte, de la sémantique conceptuelle, qui tient de la constitution interne du signifié et qui est antérieure à la référence qu'elle permet d'opérer.

Du point de vue de la sémantique grammaticale, l'extension est un facteur conceptuel qui appartient à la morphologie du nom, au même titre que le genre et le nombre; en tant que dénominateur commun de toutes les unités de catégorie nominale, ce facteur détermine la nature de la partie du discours à laquelle appartient le mot. Par contre, l'intension ou la compréhension relève de la valeur lexicale de ces unités; elle détermine les caractéristiques du désigné extensif qui opposent les unes aux autres les unités de la même catégorie sans en affecter la valeur grammaticale spécifique. Parallèlement, le changement de catégorie grammaticale n'affecte pas la compréhension, un même signifié lexical pouvant entrer dans la constitution de parties du discours de nature différente. On observe cependant que l'extension disparaît, par exemple, si l'on passe du nom au verbe: *arbre* est logiquement un hyponyme de *plante* et *table* un hyponyme de *meuble*, mais *arborer* n'est pas un hyponyme de *planter*, ni *tabler* un hyponyme de *meubler*. Malgré l'emploi d'une même valeur lexicale, le facteur extension ne joue plus dans le cadre du verbe : on n'y trouve pas cette représentation d'un désigné dont l'extension est fonction de la détermination lexicale. L'extension n'est donc pas une propriété lexicale, mais une propriété grammaticale spécifique aux unités nominales. J. Lyons note à ce sujet qu'en dehors du substantif nominal, "Il ne semble pas possible d'insérer tels quels des verbes, des adjectifs, des adverbes ou d'autres parties du discours dans la formule : X est un genre de Y." (1978: 238). Le substantif nominal présente donc une version du rapport extension-compréhension qui lui est en quelque sorte exclusive, et qui le caractérise en tant que partie du discours.

Dans l'emploi, le désigné extensif que comporte ce mot est soumis à une variation quantitative qui va de l'individu (A) à l'espèce entière dont il fait partie (B):

- A- 1) L'homme entra alors dans la maison voisine
- 2) Ami, écoute-moi
- B- 1) L'homme entra alors dans une ère de progrès
- 2) Un ami est une personne à qui l'on peut se fier

Cependant, peu importe la quantité en cause, la valeur qualitative de ce désigné demeure la même dans tous les cas; s'il s'agit du substantif, il évoque toujours un en-soi, l'intériorité d'un ensemble qui a une valeur intégrale et se définit comme un tout, c'est-à-dire comme la somme d'une série extensive plus ou moins considérable selon l'emploi. Le substantif *homme*, de même que le substantif *vert* dans *Ce vert ne lui plaît pas* ou les substantifs *utile* et *agréable* dans *Il faut joindre l'utile à l'agréable*, évoquent ce qui est en soi *homme*, *vert*, *utile* ou *agréable*, un désigné extensif défini positivement délimité; ce qui s'accompagne du choix par référence interne à la désignation de la morphologie subsidiaire de genre et de nombre et exclut l'accord en syntaxe, même lorsque le substantif ou le syntagme substantival y remplit une fonction de déterminant: *Des gants paille; Une robe vert pomme; Un air femme fatale.*

Dans le plan de la paradigmatique, ce désigné défini qui spécifie le substantif nominal s'oppose au désigné indéfini qui caractérise morphologiquement l'adjectif. Les auteurs qui s'intéressent aux problèmes de la référence ont bien perçu le fait que l'adjectif comporte également une valeur extensive. J.C. Milner affirme, par exemple, au sujet d'un adjectif comme *rouge* :

On admet communément qu'un tel adjectif a une extension --sa référence virtuelle--: la classe des individus doués de la propriété commune "être rouge", cette propriété étant définissable de manière objective, en tout cas en dehors de tout acte d'énonciation particulier. Parallèlement, toute proposition de la forme "X est rouge" est interprétée comme un jugement d'appartenance de l'élément X à l'ensemble des êtres rouges, dont la négative "X n'est pas rouge" est le strict symétrique.

De plus, les adjectifs de ce type peuvent fonctionner de manière restrictive et isoler des sous-classes au sein d'un ensemble plus vaste: c'est, on le sait, l'interprétation courante des groupes nominaux définis (les livres rouges). On notera que l'emploi dit "anaphorique"¹ n'est qu'un cas particulier de cette possibilité générale.

En résumé, on peut, *mutatis mutandis*, transposer la description des noms ordinaires à certains adjectifs; il est dès lors normal de considérer ces derniers comme classifiants.

1. Exemple: *Vous rangerez les livres, les bleus à droite, les rouges à gauche.* De même, dans les emplois du genre *J'en ai deux de bleus* (en = livres), il est impliqué que bleus distingue une sous-classe au sein d'un ensemble plus vaste, comprenant des livres qui ne soient pas bleus (1978: 299).

Cependant, l'extension adjectivale n'a pas une valeur intégrale ou sommative, mais différentielle; le désigné adjectival n'évoque pas l'en-soi, mais le hors-soi; il ne représente pas un ensemble comme un tout défini, mais comme partie d'un tout virtuel indéfini: en conséquence, il implique une référence externe à l'ensemble virtuel dont le sous-ensemble qu'il évoque fait partie, ce qui s'accompagne du choix par référence externe à la désignation adjectivale de la morphologie subsidiaire de genre et de nombre: *Une robe verte, Des choses intéressantes.* Contrairement au substantif où s'actualise un désigné positivement délimité par référence

interne à la désignation, l'adjectif ne présente pas cette actualisation du désigné; il ne délimite pas positivement, mais négativement, et implique une référence externe faisant appel à une actualisation qui s'accompagne de l'accord en syntaxe. Dans *livre vert, travail utile* ou *promenade agréable*, l'adjectif désigne ce qui est *vert, utile* ou *agréable hors-soi*, et qui s'actualise en syntaxe comme une partie, un sous-ensemble de l'ensemble *livre, travail* ou *promenade*. A.J. Greimas fait remarquer à ce sujet que, "dans une séquence de discours telle que *dimension verticale*, la relation entre le lexème *dimension* et le lexème *verticale* est hypéronymique" (1966: 36); considérée à l'inverse du déterminant épithète à son support substantival, elle est hyponymique. Alors que le substantif évoque toujours un ensemble défini comme un tout, l'adjectif évoque toujours un sous-ensemble défini comme partie d'un tout virtuel. Même dans des emplois comme: *L'animal est vivant; L'homme est mortel* où la désignation adjectivale intéresse le tout de l'ensemble *animal* ou de l'ensemble *homme*, elle n'évoque qu'une partie de ce qui peut être dit *vivant* ou *mortel* et conserve une valeur différentielle. Par contre, dans: *Les mortels ne sont pas des dieux* ou dans: *Le vivant est animé*, le substantif représente l'ensemble *vivant* ou *mortels* comme un tout, c'est-à-dire comme un ensemble intégral. Il s'agit, dans un cas comme dans l'autre, d'une caractéristique universelle du nom qui est adjectif ou substantif selon la valeur qualitative du désigné extensif qui le définit en tant que partie du discours. Grammaticalement, en raison du morphème d'extension qu'il comporte, le substantif est donc par nature un hypéronyme: il évoque toujours le tout, jamais la partie; à l'opposé, l'adjectif est un hyponyme de nature: morpho-

logiquement, il évoque toujours la partie, jamais le tout. Le paradigme de l'extension nominale oppose donc le désigné défini que représente l'hypéronyme au désigné indéfini que représente l'hyponyme. Soit au résumé, pour ce paradigme, l'opposition morphologique fondamentale:

<u>ADJECTIF</u>	<u>SUBSTANTIF</u>
Extension hyponymique	Extension hypéronymique
Désigné indéfini ou externe	Désigné défini ou interne

3- Paradigmatique

L'extension est donc un paradigme qui oppose l'hyponyme à l'hypéronyme dans le plan de la morphologie nominale. Avant toute mise en rapport avec un déterminant lexical, la représentation opérée par le système paradigmatique est la conceptualisation d'un ensemble constituant le désigné extensif qui sert de base morphologique à l'adjectif et au substantif. Cette conceptualisation implique la mise en rapport d'un univers idéal contenant quantitativement variable et d'un contenu individualisé qui tient lieu d'élément de cet ensemble; il s'agit d'une part de la représentation abstraite d'un espace d'étendue plus ou moins considérable qui fait office de lieu d'incidence, et, d'autre part, de l'évocation également abstraite de l'individu qui tient lieu de contenu incident à ce lieu d'existence. L'ensemble nominal se définit ainsi par incidence de la constante individu à la variable extensive que constitue l'espace qui le contient. Soit, si l'on symbolise par I l'apport individuel incident et par U le support extensif contenant, un rapport U sur I (U/I) représentant cette incidence du contenu au contenant qui évoque au résultat un ensemble

d'extension variable. La variation extensive est ainsi conçue comme incidence de la constante I à une portion plus ou moins étendue de l'univers contenant; la condition nécessaire de cette variation est que la variable U soit plus grande ou, à la limite, égale à la constante I ($U > I$ / $U = I$) de manière à ce que le rapport demeure qualitativement le même et qu'on obtienne au résultat la représentation d'un ensemble intégrant à l'égard de son contenu. Cependant, ce rapport U/I présente deux versions selon que l'incidence du contenu au contenant est positive ou négative; visualisé en perspective dans le sens négatif, l'incidence virtuelle ou externe du contenu au contenant figure au résultat une différence: l'ensemble représenté apparaît comme une portion d'espace plus ou moins considérable soustraite à un univers contenant virtuel. Cette version négative du rapport peut être figurée par le signe moins (-), soit un rapport $-U/I$ qui symbolise l'incidence externe ou extension adjectivale: cette extension apparaît toujours au résultat comme partie d'un ensemble indéfini, c'est-à-dire comme portion soustraite à un ensemble virtuel, ce qui donne à l'adjectif sa valeur spécifique d'hyponyme. Visualisée à l'inverse dans le sens positif, l'incidence effective ou interne du contenu au contenant figure au résultat une somme: l'ensemble représenté apparaît comme la sommation d'une série extensive plus ou moins considérable; il représente l'entier de l'espace effectivement occupé par le contenu dans le contenant. Cette version positive du rapport ($+U/I$) correspond à l'incidence interne ou extension substantivale et donne au substantif sa valeur spécifique d'hypéronyme.

On peut donc considérer le paradigme de l'extension comme un système de représentation opérant la conceptualisation d'un ensemble. Il met

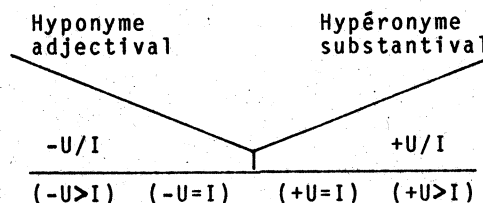
en cause d'une part une opposition d'ordre qualitatif relative à la localisation du contenu par rapport au contenant: l'hyponyme implique une localisation externe du contenu par rapport à un contenant virtuel, c'est-à-dire une incidence négative de l'un à l'autre, alors que l'hypéronyme évoque une localisation interne du contenu dans un contenant actualisé, c'est-à-dire une incidence positive de l'un à l'autre. D'autre part, ce paradigme met également en cause une variation d'ordre quantitatif qui fait que l'ensemble, soit, minimalement, le lieu étroitement limité d'un seul individu, soit maximalement, le lieu inclusif de tout individu analogue appartenant au même groupe. On a donc au résumé, si l'on tient compte de ces deux paramètres d'analyse, pour l'ensemble des oppositions qui rendent compte de la valeur extensive de l'adjectif et du substantif:

PARADIGME DE L'EXTENSION

Nature de la partie du discours	Paramètres			
	Valeur qualitative		Valeur quantitative	
	Incidence virtuelle ou externe	Incidence actuelle ou interne	Ensemble individuel	Ensemble extensif
Adjectif	+		(+)	(+)
Substantif		+	(+)	(+)
Valeur	Hyponyme	Hypéronyme	Individu	Groupe

On peut également se représenter le paradigme comme un système d'oppositions dont les positions caractéristiques sont ordonnées les unes par rapport aux autres à l'aide du schème de représentation proposé par G. Guillaume (1964: 157 et ss; 1973: 258 et ss) sous l'appellation de tenseur binaire; dans cet opérateur, la première tension correspond à la version négative du rapport qui définit l'extension adjectivale (-U/I) et la seconde, à sa version positive qui définit l'extension substantivale (+U/I); la variation quantitative apparaît alors comme une série de positions inverses orientées sur l'axe du système par référence à la valeur limite que constitue l'ensemble individuel (U=I); on ne retient pour les fins de la représentation linguistique que les deux positions caractéristiques que constituent cette position limite et la position non limite (U>I): la valeur quantitative de l'hyponyme se détermine donc par référence perspective à distance négative de cette valeur limite qui marque le terme de fin obligé de la variation dans l'ordre soustractif, et celle de l'hypéronyme par référence rétrospective à distance positive de cette valeur limite qui marque le terme initial obligé de la variation dans l'ordre additif. Soit en figure:

PARADIGME DE L'EXTENSION



On obtient ainsi en position 1 (-U>I), le sous-ensemble extensif correspondant à des emplois de l'adjectif tels que:

- 1- a) Les villes *industrielles* souffrent de pollution
b) L'homme d'aujourd'hui est *ambitieux*

En position 2 (-U=I), le sous-ensemble individuel:

- 2- a) Montréal est une ville *industrielle*
b) Cet homme est *ambitieux*

À l'inverse, en position 3 (+U=I), on évoque l'ensemble individuel correspondant à des emplois du substantif tels que:

- 3- a) Cet *ambitieux* est avide de tout
b) Marie est une *femme* généreuse

et en position 4 (+U>I), l'ensemble extensif correspondant à:

- 4- a) L'*ambitieux* ne considère que son avancement
b) Ce que *femme* veut, Dieu le veut

Ce système d'oppositions et de positions relatives rend compte à la fois de la valeur grammaticale propre à l'adjectif et au substantif, et de la variation quantitative à laquelle se prête cette base morphologique dans l'emploi. L'explication ainsi élaborée tend à reconnaître la cohérence du système paradigmatique dont relèvent les faits de sémantique observés. La formulation proposée marque à l'aide des symboles U et I les facteurs sémantiques ou traits pertinents dont la mise en rapport est nécessaire à la définition des deux signifiés morphologiques relevant de ce paradigme pour expliquer aussi bien leur valeur qualitative constante que leur valeur quantitative variable dans l'emploi. Cette formalisation permet de donner une assise explicite à l'analyse de la syntagmatique et de la syntaxe du nom et du pronom.

4- Syntagmatique

Le pronom est constitué sur la même base morphologique que le nom et se prête en conséquence au même comportement syntaxique: genre, nombre et extension sont les catégorisateurs grammaticaux qui lui confèrent la même valence en syntaxe. On a depuis toujours fait état du fait que le pronom se substitue au nom ou au syntagme nominal et qu'il remplit les mêmes fonctions; cependant, on observe que, "contrairement au nom, il ne comporte aucun élément descriptif et ne peut faire allusion aux qualités de ce qu'il désigne". (Chevalier et alii 1964: 211, #321). J.C. Milner (1978: 198-199) fait remarquer à titre d'exemple que:

...le pronom personnel peut désigner n'importe quel être sans qu'on puisse déterminer une classe bien définie dont il serait en général la désignation-- et exclure *a priori* des êtres qu'il ne pourrait jamais désigner. Au contraire, bien qu'un nom ordinaire puisse désigner des individus totalement distincts suivant les énoncés, il reste toujours possible de définir de manière générale la classe des êtres dont ce nom est la désignation et inversement d'exclure *a priori* des êtres qui ne pourront jamais être désignés par lui.

1. Il doit être clair que notre présentation reprend l'équivalence -- usuelle chez certains logiciens-- entre *référence* et *extension* d'une expression. Mais il serait facile de raisonner de la même façon en termes de propriétés.

L'absence de cette valeur descriptive dans le pronom l'oppose catégoriquement au nom. Dans le plan de la référence, celui-ci a pour fonction d'identifier un référent par évocation de la qualité spécifique des éléments inclus dans un ensemble ou un sous-ensemble désigné: il opère la désignation.

Par contre, le rôle du pronom, qui ne comporte pas de désignation, n'est pas d'identifier le référent, mais de le situer par évocation de la localisation de l'ensemble ou du sous-ensemble désigné dans l'univers de représentation. Le pronom ne représente pas un rapport de désignation, mais un rapport de prédication: il ne nous dit pas ce qu'est qualitativement le désigné, mais uniquement ce qu'il est par situation discursive en le localisant. Cette localisation est fonction de coordonnées différentes selon la valeur lexicale du pronom en cause; elle se fait, soit par sériation quantitative, cardinale ou ordinale, dans le cas du numéral: *un, deux, trois, ..., premier, deuxième, troisième, etc.*; ou par quantification relative ou absolue dans le cas des quantificateurs dits "indéfinis": *plusieurs, quelques, certains, ..., tout, nul, aucun, etc.*; ou encore en opposant lexicalement la conceptualisation de l'hyponyme à celle de l'hypéronyme dans le cas de l'article¹: *Il veut une/la balle blanche.* Elle s'opère également par déixis dans le cas du possessif: *mon, ton, son, ..., mien, tien, sien, etc.*, et du personnel (Cf. Deshaies et Ouellet 1982, 1983): *je, tu, il, etc.*, ou du démonstratif: *ce, celui, etc.*; ou encore par comparaison dans le cas de pronoms tels que: *tel, autre et même.* La référence opérée est donc fonction de la désignation dans le cas du nom et de la localisation prédicative dans le cas du pronom: l'identité du désigné se manifeste donc à l'origine de la référence pour le nom, où elle est déterminée par le signifié, mais à son terme pour le pronom, puisqu'elle se trouve alors du côté du référent. Le caractère propre à chacune des deux parties du discours est manifeste dans chacun de leurs emplois, qu'il s'agisse de l'opposition des substantifs nominal et pronominal:

- 1- a) *Cet homme est fatigué; il se repose*
b) *De tous ces livres, peu sont intéressants*
c) *Deux de ses amis sont venus*

ou de celle des adjectifs nominal et pronominal:

- 2- a) *La plus grosse de ces balles est la tienne*
b) *L'autre, la verte, est à Pierre*
c) *Le deuxième de ces contes est le plus intéressant*

Le nom, hyponyme ou hypéronyme, spécifie dans tous les cas la qualité des éléments de l'ensemble ou du sous-ensemble désigné. Par contre, le pronom ignore toute qualité qui identifie ces éléments; il ne spécifie, par quantification, par deixis ou par comparaison, que la localisation du désigné dans l'univers de représentation; d'où son utilité pour éviter la répétition de la désignation lorsqu'il suffit de localiser le désigné pour obtenir une référence adéquate.

D'autre part, le pronom s'emploie fréquemment sans référence au nom et, dans tous les cas où n'est pas spécifiée l'identité du désigné, le référent demeure indéfini:

- a) *Tout a été dit; rien n'a été fait*
b) *Qui est venu? Nul ne le sait*
c) *On dit que Pierre est malade*

Par ailleurs, nombre de pronoms accompagnent régulièrement le nom qui opère la désignation à laquelle ils font référence; c'est le cas de la plupart des pronoms que la tradition a classés comme des adjectifs déterminatifs ou des déterminants, mais qui doivent être classés comme des substantifs pronominaux en raison de leur valence syntaxique. Certains emplois manifestent à l'évidence leur natu-

re de substantifs pronominaux, soit, par exemple, le fait qu'ils peuvent s'employer seuls en fonction sujet ou objet et opérer ainsi la référence pronomi- nale:

- a) *Aucun homme n'a ce droit / Aucun n'a ce droit*
- b) *Deux balles sont perdues / Deux sont perdues*
- c) *Certains croyants en sont convaincus / Certains en sont convaincus*

ou encore le fait qu'ils peuvent constituer avec l'adjectif nominal ou pronominal un syntagme apte à remplir la fonction de sujet ou d'objet tout en opérant la référence pronominale:

- a) *Lorsqu'une doctrine est attaquée par une autre, il faut se dire toujours que si la vieille était inconnue et la récente en possession, la vieille aurait tous les charmes de la jeune.*
(P. Valéry 1971: 202)
- b) *Non seulement ils s'arrangent (ou doivent s'arranger) pour détruire les "nuisibles" mais ils doivent protéger les "utiles". Je parle des bêtes. Par exemple, les nuisibles ce sont les renards, les sangliers, les blaireaux, les fouines, les martres et les loups naturellement: les sanguinaires. Les utiles ce sont les chamois, les daims, les biches; les cerfs étant selon la saison (d'amour ou de pas amour) classés alternativement dans les nuisibles, puis dans les utiles.*
(J. Giono 1972: 106-107)

L'accord en genre et en nombre qui oppose l'adjectif au substantif dans le cadre du nom n'est pas discriminant dans le cas du pronom. Qu'il soit adjectif ou substantif, tout pronom est susceptible

de s'accorder en raison du fait qu'il ne comporte pas la désignation qui, souvent, dans le cas du substantif nominal, régit l'emploi du genre (Cf. Audet et Ouellet 1984). La valence syntaxique permet cependant d'opposer des substantifs pronominaux comme *mon*, *deux* ou *autrui* à des adjectifs pronominaux comme *mien*, *deuxième* ou *autre*. L'adjectif, qu'il soit nominal ou pronominal, a un registre de fonctions plus limité que celui du substantif; il ne peut remplir les fonctions de support déterminé qui sont réservées au substantif en raison de sa valeur hypéronymique:

- a) *Ta* chemise blanche est trop grande / **Tienne* chemise blanche...
- b) *Ta* bleue est mieux ajustée / **Tienne* bleue...

Les pronoms qui s'emploient avec le nom pour constituer le syntagme nominal --article, possessif, démonstratif ou quantificateur numéral et indéfini-- répondent à un besoin de déixis ou de quantification auquel ne satisfait pas le nom. Alors que le pronom est dénué de désignation, le nom, qui exprime la désignation, ne comporte pas la valeur locative, quantifiante, déictique ou comparative, qui est propre au pronom; c'est pourquoi ces deux parties du discours ont une valeur complémentaire dans la constitution du syntagme nominal: *une balle*, *la balle*, *cette balle*, *deux balles*, *ta balle*, etc.; *la blanche*, *cette verte*, *tes deux petites rouges*, etc. L'un assigne à un désigné extensivement variable une valeur descriptive spécifique relative aux individus qu'inclut l'ensemble représenté et qui les identifie; l'autre établit les coordonnées de l'ensemble désigné par quantification, déixis ou comparaison. L'association de ces deux modes de détermination du désigné est le plus souvent nécessaire à l'expression d'une référence

particulière, mais on peut se dispenser de l'une ou de l'autre selon qu'on vise à indiquer exclusivement quel est le contenu spécifique de l'ensemble désigné en laissant indéterminée sa localisation:

- a) *Pierre* qui roule n'amasse pas mousse
- b) *Pauvreté* n'est pas *vice*
- c) Ce que *femme* veut, Dieu le veut

ou qu'on vise exclusivement à localiser l'ensemble désigné sans en spécifier la désignation:

- a) *On* dit qu'*il* pleut beaucoup dans ce pays
- b) *Qui* vivra, verra
- c) *Nul* ne connaît l'avenir

On peut être tenté au premier abord d'expliquer la différence entre le nom et le pronom par la valeur respective de leur signifié lexical; le nom comporte le plus souvent un lexème de valeur qualitative particulière appartenant à une série ouverte de substitutions possibles alors que le pronom implique régulièrement un morphème de valeur plus générale relevant d'une série close qui délimite la catégorie particulière à laquelle il appartient: ce serait donc la valeur spécifique ou générique du déterminant lexical qui rendrait compte de l'opposition. Cependant, cette tentative d'explication est invalidée par le fait qu'un même signifié lexical --marqué par une même sémiologie-- peut servir à constituer aussi bien le nom que le pronom. Et la chose n'est pas exceptionnelle. C'est le fait, par exemple, du morphème de nombre cardinal qui, dans le cadre du pronom, détermine la quantité d'un ensemble sans contenu spécifique:

- a) De ses *trois* amis, *deux* sont venus le voir
- b) *Deux* de ces pommes sont mûres; les *trois* autres sont encore vertes

alors qu'il représente dans le cadre du nom la qualité spécifique d'un désigné dont il n'affecte pas la quantité:

- a) Le *deux* de coeur; la page *deux*
- b) Le *deux* romain et le *deux* arabe
- c) Il habite au *vingt-cinq* rue de l'Anse

On peut alors quantifier ce nom comme n'importe quel autre en syntaxe à l'aide du pronom approprié:

- a) Il a *deux deux* dans son jeu et il compte sur ses *trois cinq* pour gagner
- b) On a imprimé *trois* pages *cinq*

Le même phénomène s'observe avec certains lexèmes qui donnent au pronom valeur prédicative de quantificateur:

- a) *Tout* n'est pas dit
- b) *Certains* ont tous les talents
- c) *Nul* homme n'en sera exempté
- d) *Différentes* personnes se sont présentées
- e) *Divers* problèmes le préoccupent

mais qui ont valeur qualitative de désignation dans le cadre du nom:

- a) La somme des parties fait un *tout*
- b) Le *certain* et l'*incertain*; une chose *certaine*
- c) C'est un match *nul*
- d) Ses idées sont bien *différentes* des vôtres; ils ont réglé leurs *différends* à l'amiable
- e) Un fait *divers*

Le morphème de personne peut également se prêter à ces deux catégorisations et passer d'une fonction de localisateur déictique dans un emploi tel que: *Moi, j'irai*, à une fonction de désignation spécifique dans des emplois comme:

- a) "...alors que le rêveur de rêve nocturne est une ombre qui a perdu son *moi*, le rêveur de rêverie, s'il est un peu philosophe, peut, au centre de son *moi* rêveur, formuler un cogito". (Bachelard 1968: 129)
- b) "En vivant tous les reflets de poésie que lui apportent les poètes, le *je* qui rêve la rêverie se découvre non pas poète, mais *je* poétiseur". (Idem, p. 20)

Ces quelques exemples caractéristiques démontrent bien que le nom opère la détermination du contenu spécifique d'un ensemble sans localisation déterminée alors que le pronom détermine la localisation d'un ensemble sans contenu spécifique déterminé. Comme les deux termes du rapport syntagmatique, le déterminant lexical et le désigné morphologique, sont alors les mêmes dans les deux cas, on se voit obligé d'attribuer la différence à la fonction de ces termes: ils entrent dans deux rapports syntagmatiques différents ainsi que l'indique la valeur respective des deux unités ainsi produites, le mode d'incidence du déterminant au déterminé n'étant pas le même dans les deux cas. Considérant le désigné comme la mise en rapport d'une constante I en position de contenu avec la variable extensive U en position de contenant, on peut établir que la désignation nominale s'opère en syntagmatique par incidence interne du déterminant lexical à la constante I; en conséquence, cette détermination ne spécifie que le contenu de l'ensemble désigné sans en affecter la localisation spatiale ou spatio-temporelle: elle détermine une propriété des éléments de cet ensemble, mais n'exprime aucune propriété de l'ensemble lui-même. Soit, si l'on symbolise par L le déterminant lexical, un rapport U sur IL qui figure la désignation nominale:

U/IL ---> Nom

À l'opposé, la prédication pronominale exprime une propriété de l'ensemble désigné sans affecter la valeur qualitative des éléments qu'il contient. Cette détermination s'opère par incidence externe du déterminant lexical à la variable extensive U; en conséquence, elle opère la localisation du désigné extensif sans en affecter le contenu qui demeure vide de toute spécification. Soit un rapport UL sur I qui figure le rapport syntagmatique de prédication pronominale:

UL/I ---> Pronom

Par suite de cette analyse, on peut, en se fondant à la fois sur la valeur paradigmaticque du morphème d'extension et sur sa fonction dans la séquence syntagmatique qui constitue la partie du discours, formuler une définition grammaticale du substantif et de l'adjectif, nominal et pronominal, en tenant compte du fait que l'un représente un rapport de désignation et l'autre, un rapport de prédication:

1- Le substantif nominal est une partie du discours qui représente la désignation d'un ensemble défini par incidence interne d'un déterminant lexical à un désigné hypéronyme;

2- L'adjectif nominal est une partie du discours qui représente la désignation d'un sous-ensemble indéfini par incidence interne d'un déterminant lexical à un désigné hyponyme;

3- Le substantif pronominal est une partie du discours qui représente la localisation d'un ensemble défini par incidence externe d'un déterminant lexical à un désigné hypéronyme;

4- L'adjectif pronominal est une partie du discours qui représente la localisation d'un sous-ensemble indéfini par incidence externe d'un déterminant lexical à un désigné hyponyme.

Soit au résumé, si l'on symbolise les quatre cas de représentation qui donnent leur valeur à ces parties du discours en tenant compte de la valeur paradigmatique du morphème d'extension et de la valeur syntagmatique du rapport de détermination lexicale, le tableau suivant:

Partie du discours	NOM	PRONOM	Valeur paradigmatique
Adjectif	-U/IL	-UL/I	Hyponyme
Substantif	+U/IL	+UL/I	Hypéronyme
Valeur syntagmatique	Désignation	Prédication	

La formation de la partie du discours s'opère donc par représentation paradigmatique d'un ensemble, hyponyme ou hypéronyme selon qu'elle est adjectif ou substantif, et par détermination lexicale de cet ensemble, selon un mode d'incidence externe pour le pronom, et interne pour le nom. Le morphème d'extension est intégrant à l'égard de la détermination lexicale à laquelle il sert de support, donnant ainsi à la partie du discours sa valeur catégorielle et sa valence syntaxique.

5- Syntaxe

A- Incidence interne: la fonction épithète

Le désigné extensif qui a fonction de support dans la constitution syntagmatique du nom et du pronom joue également un rôle fondamental dans la

structuration du syntagme nominal: il sert de base à l'institution des rapports syntaxiques et permet différents modes de détermination qui donnent au syntagme une valeur sémantique différente. On observe, par exemple, dans ce qu'il est convenu d'appeler la fonction épithète, que le mode d'incidence en cause a un effet sur la valeur extensive de l'hypéronyme nominal support: l'apport épithète en détermine un sous-ensemble. C'est là une caractéristique universelle du rapport épithète, peu importe que le déterminant en cause soit:

- 1) un adjectif: homme/homme intelligent
 pin/pin sylvestre
- 2) un substantif: homme/homme grenouille
 meuble/meuble empire
- 3) un syntagme homme/homme très digne
 adjectival: rose/rose fraîche éclose
- 4) un syntagme meuble/meuble Louis Seize
 substantival: robe/robe vert pomme
- 5) un syntagme homme/homme de loi
 prépositionnel: chapeau/chapeau à plume
- 6) un syntagme personne/personne qui est venue
 relatif: livre/livre qu'on ne lit pas

Comme l'effet demeure le même dans le plan de la valeur sémantique du syntagme peu importe la nature de l'apport syntaxique incident, il faut l'attribuer au mode d'incidence en cause, non à la valeur du déterminant. Dans tous les cas, l'apport épithète fait office de désignation secondaire et vient compléter la désignation primaire immanente au substantif nominal. Comme la désignation primaire, il détermine le contenu spécifique de l'ensemble désigné et confine la variation extensive au champ d'application ainsi défini qualitativement: il s'agit

d'un rapport syntaxique analogue au rapport de désignation syntagmatique. On peut donc considérer que la détermination épithète s'opère par incidence interne au désigné extensif que représente le substantif nominal support, c'est-à-dire par incidence au contenu de l'ensemble en cause; soit symboliquement si l'on représente par (D₁) le déterminant syntaxique épithète, le rapport:

+U/IL(D₁) ---> Épithète nominal

Dans tous les cas, le désigné nominal représente le support de base et l'apport épithète est intégré à la désignation de ce support.

Le désigné ainsi identifié par désignation, qu'il s'agisse du substantif ou du syntagme nominal ainsi constitué, nous situe dans l'immanence de la désignation et revêt une force impressive particulière du fait que l'idée évoquée n'est pas délimitée en extériorité. On emploie ainsi l'unité nominale sans pronom localisateur lorsqu'on veut évoquer un contenu sans le délimiter expressément, soit pour des raisons d'évidence contextuelle ou discursive, soit pour donner un sentiment d'intériorité ou d'immanence auquel la poésie est particulièrement sensible. On trouve donc l'unité nominale ainsi employée:

- a) dans l'étiquetage: *Confiture de fraise, Lait condensé, Pain de seigle, etc.*
- b) dans les titres d'ouvrage: *Philosophie de la nature, Histoire du Canada, Grammaire française, etc.*
- c) pour donner prise immédiate aux impressions véhiculées par la valeur lexicale d'un nom ou d'une expression nominale:

- 1) Au coeur de l'homme, *solitude*.
(Saint-John Perse 1957: 105)
- 2) *Confort est crime* m'a dit la source en
son rocher.
(R. Char 1971: 81)
- 3) *Base et sommet*, pour peu que les hommes remuent
et divergent, rapidement, s'effritent.
(Idem, p. 8)
- 4) Baladine marche avec ses jambes allègres du matin
vers la ville, vers sa banque. *Temps frais et
beau, jour de cristal*. Quand elle passe du
soleil à l'ombre et de l'ombre au soleil, elle
souple...
(Pierre Jean Jouve 1960: 143)
- 5) Après tout, ces conversations tenues, ces concla-
ves presque au sommet, ces dollars offerts ne
constituaient que des "propositions". *Inten-
tion n'est pas acte, encore moins crime*.
(Le Nouvel Observateur, no 460, p. 79)

L'ensemble nominal ainsi représenté n'évoque qu'un contenu spécifié sans s'opposer par délimitation externe à autre chose. Cette référence au contenu est inhérente à la désignation et demeure exclusive aussi longtemps que le désigné n'est pas affecté d'une localisation particulière.

La situation est différente lorsque le support épithète est un substantif pronominal; le désigné, qui est alors affecté par détermination prédicative ou externe d'une localisation particulière, s'oppose à d'autres désignés susceptibles de la même désignation. L'incidence interne de l'apport épithète constitue en ce cas une désignation primaire analogue à celle qui est opérée par le déterminant lexical du nom si l'apport syntaxique

est le substantif nominal qui régit l'accord du pronom support; cet apport détermine le contenu spécifique de l'hypéronyme pronominal: *une robe, cette chemise, ta balle, etc.*; mais on se trouve en présence d'une désignation secondaire s'il s'agit d'un adjectif: *une verte, cette blanche, ta petite, etc.*, d'un substantif ou d'un syntagme substantival qui ne régit pas l'accord du pronom: *une vert clair, cette Christian Dior, etc.*, et le pronom s'accorde alors par anaphore, c'est-à-dire par référence à la désignation primaire déjà mentionnée antérieurement. Du fait qu'il est délimité en extériorité et qu'il est affecté d'une localisation particulière, le désigné pronominal évoque un ensemble opposable à d'autres ensembles susceptibles de la même désignation: *une robe, cette robe, sa robe, etc.* La détermination syntaxique implique alors ce rapport d'incidence interne qui a pour effet de spécifier le contenu d'un ensemble; soit en formule pour ce rapport épithète fondé sur l'hypéronyme pronominal:

+UL/I(D₁) ---> Épithète pronominal

Alors que le nom nous situe dans l'immanence de la désignation, c'est-à-dire dans l'intériorité de l'idée évoquée, le pronom implique une détermination externe qui localise cette idée; il circonscrit le désigné nominal et en fait un ensemble logiquement opposable à d'autres désignés possibles. On passe ainsi du vu en intériorité au vu en extériorité, ce qui a pour effet d'objectiver la référence. La poésie joue volontiers sur ce changement de point de vue:

- 1) Rose, quand tu seras défunte,
C'est que ce n'était pas possible.

Peut-être tu n'acceptais pas
D'être *la rose*, toi qui sais
À l'intérieur comment on est.
(Guillevic 1971: 9)

2) Comment la lumière
S'occupe des choses
Et fait *océan*
Sans même avoir l'air
De s'en prendre au ciel,

Comment la lumière
Fait un *océan*
Où le ciel se noie

Dans plus clair que soi.
(Idem, p. 69)

3) J'éprouvais *les mêmes fascinations* (mais
sans souhaiter que *fascination* fût *hypnose*).
(R. Caillois 1970: 213)

4) *La poésie* est de toutes les eaux claires
celle qui s'attarde le moins aux reflets de ses
ponts.
Poésie, la vie future à l'intérieur de l'homme
requalifié.
(R. Char 1967: 199)

5) *Femme* suis et mortelle en toute chair où
n'est *l'Amant*.
(Saint-John Perse 1957: 115)

L'emploi du pronom implique une démarcation qui
objective le désigné en le localisant par rapport à
d'autres désignés possibles alors que son absence
exclut cette valeur démarcative. L'opposition est
notable dans les titres d'ouvrage et témoigne du
fait qu'on a visé à en circonscrire l'objet pour

l'opposer à ce qui en est exclu ou qu'on en évoque le contenu sans délimitation:

- 1) Grammaire française / Le Bon Usage
- 2) Sémantique structurale / La linguistique structurale
- 3) Syntaxe du français contemporain / La syntaxe analytique

On observe par ailleurs que le nom qui évoque le lieu individuel propre à une désignation ne s'emploie pas en tant que désignation exclusive avec le pronom:

- 1) *Pierre* est l'ami de *Paul*
- 2) *Montréal* est une ville industrielle
- 3) *Juillet* est un mois d'été
- 4) Il viendra *lundi*
- 5) *Deux* est un nombre pair
- 6) *Hier* était jour de fête

Mais dès que la désignation n'est plus exclusive et qu'on veut inclure le désigné dans une série où il est opposable à d'autres désignés, on recourt au pronom qui en opère la démarcation:

- 1) J'ai vu *un Pierre* malheureux aujourd'hui; ce n'est pas *le Pierre* que je connais.
- 2) Ils ont visité *le vieux Montréal*.
- 3) Nous avons eu *un juillet* pluvieux.
- 4) *Le premier lundi* de mai.
- 5) *Ce deux* est mal écrit.
- 6) ...demain n'est qu'*un hier* en sursis;...
(R. Caillois 1970: 36)

Là où le nom évoque une référence à l'intériorité du désigné, le pronom implique une référence à son extériorité: du soi que représente le nom par détermination interne d'un support extensif, on passe au

lui qu'évoque le pronom par détermination externe d'un support de même nature. En syntaxe, la fonction épithète a pour effet d'intégrer le soi au lui. Il suffit d'ailleurs de l'incidence interne d'un syntagme, quel qu'il soit, à un support pronominal pour en faire un contenu de désignation par fonction épithète:

- 1) La garde impériale entendit *le sauve-qui-peut!*
qui avait remplacé *le vive l'empereur!*
(Hugo, in Le Petit Robert)
- 2) *Ces je ne sais quoi* qu'on ne peut expliquer.
(Corneille, in Le Petit Robert)
- 3) Il ne souriait pas, ne disait ni bonjour ni bonsoir; il semblait ne pas entendre *le "Comment allez-vous?"*
(P. Valéry 1978: 19)
- 4) *Un m'as-tu vu*
(Chevalier et alii 1964: 213, #326)
- 5) Parce qu'on se met un peu plus proprement qu'eux tous, il semble qu'on soit *une je ne sais qui!*
(Caylus 1970: 8)

L'apport épithète conserve alors sa structure syntaxique et sa valeur propre, mais il est intégré à un rapport d'incidence interne qui en fait un contenu de désignation.

On observe d'ailleurs en présence de ce rapport un ordre syntaxique strict et invariant; l'apport épithète est nécessairement postposé à son support: c'est là une exigence formelle de cette fonction d'apport à laquelle on ne déroge pas en français.

B- Incidence externe: la fonction apposition

Le rapport apposition s'oppose au rapport épithète en ce qu'il n'affecte pas la valeur exten-

sive de l'hypéronyme support et n'en complémente pas la désignation. Le fait ressort avec évidence dans les cas où le support désigné a une valeur extensive maximale:

- 1) Les mondains, financiers et grands seigneurs, ne savent pas ce qu'est la patrie.
(J.J. Rousseau 1963: 30)
- 2) L'homme, seul paramètre absolu de l'Évolution.
(P. Teilhard de Chardin 1962: 30)
- 3) La vie, non pas un épiphénomène, mais l'essence même du phénomène.
(Idem, p. 20)
- 4) ...le Sinanthrope, allumeur de feu et tailleur de pierre, donne l'impression d'avoir appartenu à un groupe déjà appréciablement socialisé....
(Idem, p. 115)

L'apport apposition ne restreint aucunement l'extension de son support et n'en affecte pas la désignation; il ne s'agit donc pas d'une détermination interne de l'ensemble désigné, mais d'une détermination externe qui constitue un rapport de prédication. Cette détermination s'apparente à la fonction de prédicat du verbe qui n'a pas non plus d'incidence sur la désignation et l'extension de son support sujet ou objet; et elle est en cela semblable à la fonction attribut qui produit un effet analogue sur le support du verbe. Ainsi, dans:

- 1) L'homme, produit ultime de l'évolution, a acquis le pouvoir de penser.
- 2) L'homme, intelligent, sait parler.

c'est tout ce qui est homme sans restriction qui est dit intelligent ou produit ultime de l'évolution, ce qui correspond au sens obtenu en fonction attribut:

- 1) L'homme est *intelligent*
- 2) L'homme est le produit ultime de l'évolution.

Par contre, dans:

- 1) L'homme *singe* représente une étape de l'évolution humaine.
- 2) L'homme *intelligent* réfléchit avant de parler.

Les épithètes *singe* et *intelligent* déterminent un sous-ensemble de l'ensemble *homme* et se distinguent de l'attribut qui ne restreint pas l'extension du désigné nominal. On peut donc définir l'apposition comme un rapport d'incidence externe à l'hypéronyme nominal ou pronominal support. Soit figurativement, si l'on symbolise par (D₂) le déterminant syntaxique apposition, la formule:

+U(D₂)/IL ---> Apposition nominale

pour des exemples tels que: *Pierre, heureux, travaille* ou *Pierre, médecin, soigne les malades*; et la formule:

+UL(D₂)/I ---> Apposition pronominale

pour des exemples tels que: *Lui, heureux, travaille* ou *Lui, médecin, soigne les malades*.

L'apposition se distingue également de l'épithète en ce que ce rapport peut impliquer un ordre d'énonciation variable; que l'apport apposition soit une unité adjectivale ou substantivale, partie du discours ou syntagme, il peut aussi bien s'antéposer que se postposer à son support:

- 1) *Délicieux, ce café!*
- 2) *Innombrable l'image, et le mètre, prodigue.*
(Saint-John Perse 1957: 162);

- 3) *Poète architecte*, Saint-John Perse s'est soucié de bien marquer et de bien avouer les étages et le cadre de son chant.
(A. Henry 1963: 9)
- 4) Nul homme n'aurait eu l'oeil assez perspicace pour sonder la profondeur de ces deux coeurs féminins: l'un jeune et généreux, l'autre sensible et fier; le premier, trésor d'indulgence, le second, plein de finesse et d'amour.
(Balzac 1977: 236)
- 5) La moisson rentrée, on pourra enfin respirer.
(A. Sauvageot 1957: 119)

On observe, lorsque le support apposition est un syntagme, que ce déterminant n'intervient jamais entre le support et l'apport épithète: ce qui tient du fait que le rapport apposition ne s'intègre pas au rapport épithète. Bogacki signale que "l'apposition de l'épithète est une notion contradictoire" (1973: 70). Si l'apport apposition peut intégrer un rapport épithète: *Le proviseur, esprit sceptique, écouta notre plaidoyer sans broncher*, l'inverse ne se vérifie pas. Le déterminant interne du désigné ne saurait intégrer une détermination externe de ce même désigné. Ce refus d'intégrer l'apposition à l'épithète implique, lorsque le support apposition est un syntagme constitué par désignation, que l'apport apposition détermine le support de ce syntagme. Ainsi, dans des exemples tels que:

- 1) *Délicieux*, ce café!
- 2) La blanche, *la plus jolie de ces roses*, s'était fanée.

l'apport apposition détermine le pronom support et non le nom qui le désigne, de sorte que ce rapport

de prédication demeure externe au rapport de désignation qui structure le syntagme support. Soit en formule pour ces deux rapports syntaxiques, une structure de la forme:

+UL(D₂)/I(D₁) ---> Épithète + Apposition pronominale figurant l'incidence interne de l'épithète (D₁) et l'incidence externe de l'apposition (D₂) à l'hypéronyme pronominal. Alors que l'épithète détermine ce qui est inhérent au désigné par désignation, l'apposition détermine ce qui lui est adhérent par prédication.

Il semble que cette résistance à intégrer le rapport de prédication au rapport de désignation puisse être surmontée à l'aide de l'opérateur de relation que constitue la préposition *de*. On observe en effet qu'à la constitution d'un syntagme par incidence externe appositive qu'illustrent des séquences telles que:

- 1) Jean, *cet imbécile*, a cassé la tasse.
(J.C. Milner 1973: 99)
- 2) Un gendarme, *le crétin*, m'a dressé une contravention.
(Ibidem)

correspond sémantiquement la construction prépositionnelle suivante:

- 1) *Cet imbécile de Jean* a cassé la tasse.
(J.C. Milner 1973: 99)
- 2) *Un crétin de gendarme* m'a dressé une contravention.
(Ibidem)

C'est alors le nom antéposé au syntagme prépositionnel qui a fonction d'apport prédicatif à son égard,

de sorte qu'au résultat, la valeur du syntagme correspond à celle obtenue par fonction attribut de ce nom:

- 1) Jean est *imbécile*
- 2) Un gendarme est *crétin*

Par suite de cette intégration opérée à l'aide de la préposition, c'est le substantif intégré au syntagme prépositionnel qui fait office de désignation primaire et peut de ce fait régir l'accord du substantif pronominal employé comme support épithète du syntagme ainsi constitué:

- 1) *Mon vache de frère* a refusé de me prêter de l'argent.
(J.C. Milner 1978: 192)
- 2) *Ta diable de soeur; Ce canaille de gamin; Un espèce d'idiot; Ce saloperie de vent; Un vache de scandale.*
(Ibidem)

Cette intégration d'un rapport d'incidence externe à un rapport d'incidence interne donne à la séquence une valeur expressive particulière et exigerait une étude plus élaborée qui ne fait pas l'objet du présent exposé.

C- Incidence alterne: la fonction modale

L'étude comparative des fonctions nominales permet d'identifier un troisième type de rapport impliquant un mode d'incidence distinct. Ce rapport syntaxique se distingue de l'épithète et de l'apposition en ce qu'il peut s'instituer aussi bien sur la base de l'hyponyme que sur celle de l'hypéronyme, et qu'il équivaut sémantiquement à une détermination adverbiale:

- 1) *Seul Pierre est venu / Seulement Pierre...*
- 2) *Une rose fraîche éclore / ...fraîchement éclore*
- 3) *Un pauvre homme / Un homme pauvrement homme*

La détermination ainsi opérée ne constitue ni un complément de désignation inhérent au désigné, ni un complément prédicatif adhérent, mais un complément modal relatif au rapport qui le définit et en pose l'existence; elle n'intéresse directement ni l'un ni l'autre des termes qui constituent le désigné, mais le rapport même qui intervient entre ces termes; en conséquence, cette incidence est dite *alterne*. Si l'on symbolise par (D₃) ce déterminant modal, on peut se représenter l'incidence alterne au désigné nominal hyponyme ou hypéronyme comme un rapport de la forme:

(+/-)U/IL/(D₃) ---> Modalité nominale

et l'incidence alterne au désigné pronominal hyponyme ou hypéronyme dans des exemples tels que:

- 1) *Même lui est venu.*
- 2) *Pauvre toi!*
- 3) *Seule sa mère le sait.*
- 4) *La seule autre personne qui se soit présentée.*
- 5) *Sa toute première intention.*

comme un rapport de la forme:

(+/-)UL/I/(D₃) ---> Modalité pronominale

où le déterminant modal porte sur le rapport même qui définit le désigné nominal ou pronominal. Si l'on compare, par exemple, l'intégration de l'adjectif au syntagme nominal selon les trois modes d'incidence que nous avons considérés, on constate que:

a) en fonction épithète, dans des exemples comme:

- 1) Pierre est un homme *seul*
- 2) C'étaient des gens *pauvres*
- 3) Ce procédé permet d'obtenir un métal *pur*

l'incidence interne permet d'exprimer à l'aide de l'adjectif la solitude, la pauvreté ou la pureté inhérente à ce qui est inclus dans l'ensemble désigné: on identifie ce qui est inclus dans cet ensemble par un caractère spécifique;

b) en fonction apposition, dans des exemples tels que:

- 1) *Seul*, un homme ne peut faire ce travail
- 2) *Pauvres*, ces gens devaient travailler dur
- 3) *Pur*, ce métal est très malléable

l'incidence externe fait exprimer à l'adjectif la solitude, la pauvreté ou la pureté qui définit la situation de l'ensemble désigné; celui-ci est affecté d'une détermination qui ne constitue pas une caractéristique inhérente à ce qu'il inclut: c'est l'ensemble lui-même qui est déterminé, non son contenu;

c) finalement, en fonction modale, dans des exemples comme:

- 1) Un *seul* homme peut faire ce travail
- 2) Ces *pauvres* gens sont malades
- 3) Une enveloppe de *pur* nickel

l'adjectif exprime la solitude, la pauvreté ou la pureté "existentielle" de l'ensemble désigné; celui-ci est affecté d'une détermination qui caractérise son mode d'existence: il est seulement, purement ou purement ce qu'il est; au résultat, ce mode d'existence a trait aussi bien à ce que le désigné est en soi par inhérence qu'à ce qu'il est hors soi par adhérence: il affecte aussi bien son

identité que sa situation. Dans *Un seul homme peut faire ça*, l'adjectif *seul* indique qu'il n'y a qu'un individu identifié par la désignation *homme* qui soit dans cette situation: cet individu est seul compte tenu de sa désignation et de sa situation. Par contre, dans *Seul un homme peut faire ça*, ce même adjectif indique qu'il n'y a que la série d'individus identifiée par la désignation *homme* qui soit dans cette situation. Le sens change selon que le déterminant modal porte sur le nom ou sur le pronom, mais la détermination a trait dans les deux cas au rapport qui lie l'identité du désigné à sa situation. Alors que le complément de désignation n'affecte que l'identité du désigné, et que le complément prédicatif n'en détermine que la situation, le complément modal a trait aussi bien à l'une qu'à l'autre pare qu'il définit le mode d'existence du désigné.

Cette valeur propre au rapport d'incidence alterne l'oppose nettement au rapport d'incidence externe malgré le fait que le déterminant puisse alors occuper la même position dans la séquence et être antéposé ou postposé à son support:

- 1) *Seul*, un homme ne peut faire ce travail /
Seul un homme peut faire ça
- 2) Un homme, *seul*, ne peut faire ce travail /
Un homme *seul* peut faire ça

On note cependant que le complément modal tend à s'antéposer régulièrement à son support nominal ou pronominal et à se distinguer par là formellement du complément de désignation qui est toujours postposé. La postposition de *seul* en fonction modale, par exemple, ne distingue pas formellement cette fonction de l'épithète, et seule la valeur de la séquence nous permet alors d'identifier la fonction

en cause en raison du contexte. On observe en outre que ce déterminant intervient sans résistance entre l'apport épithète et son support: *un seul homme, un simple soldat, un pur esprit; une rose fraîche éclore, une porte grande ouverte, etc.*, et c'est sa position la plus fréquente et la plus caractéristique. Ce déterminant a alors pour effet de modaliser la désignation nominale et s'oppose ainsi au complément de désignation qui intervient toujours en postposition et détermine l'identité du désigné. P. Guiraud (1962: 111) exprime très clairement cette différence entre les deux déterminations lorsqu'il affirme que:

"...l'adjectif à sa place normale a une valeur spécifique et détermine l'individu; antéposé, il a une valeur générique et détermine la catégorie lexicale nommante.

Un homme grand est un individu grand;
un grand homme est un individu dans lequel l'humanité est grande.

L'adjectif antéposé modalise la catégorie, d'où sa valeur adverbiale: *un grand seigneur* est seigneur avec grandeur; *un simple soldat* est simplement soldat, etc.

Bien que le complément modal n'ait parfois aucune incidence sur l'extension du désigné ainsi que l'indique des exemples tels que:

- 1) Les *pauvres* hommes ont toujours fait la guerre
- 2) *Seuls* les hommes font la guerre
- 3) Les *seuls* hommes font la guerre

il arrive qu'il restreigne l'extension lorsqu'il intervient dans le cadre d'un complément de désignation:

- 1) Les *grands* hommes sont rares
- 2) Les *purs* esprits n'ont pas de corps
- 3) Le *simple* soldat n'a pas de grade

Ce déterminant a donc parfois un effet analogue à celui de l'épithète sur l'extension, et la tradition grammaticale a eu tendance, dans le cas de l'adjectif nominal, à l'assimiler à cette fonction en distinguant l'épithète antéposé de l'épithète postposé au substantif nominal (Cf. M. Grevisse 1975: 367-368, #397-398). Cependant, comme l'affirme Milner (in Waugh 1977: 36): "Ce qui se trouve ainsi défini, ce n'est pas l'appartenance à un sous-ensemble, mais une modalité de l'appartenance à l'ensemble". On a beaucoup épilogué sur la valeur sémantique des deux syntagmes ainsi constitués comme en témoigne le nombre et l'ampleur des études qui portent sur la question², mais, en général, sans réussir à mettre en évidence la systématique de l'opposition. Ces deux fonctions de l'adjectif donnent souvent lieu à une référence nettement distincte à laquelle les auteurs sont sensibles:

- 1) Un brillant *jeune* homme, en un mot. Suis-je encore un *jeune* homme? Un homme *jeune*, dit Bl... Une nuance qui a son poids.
(P. Léautaud 1955: 397)
- 2) "Encore faut-il, dit pourtant Philippe de Saint-Robert à côté, qu'une certaine idée la France n'émeuve pas qu'un *seul* homme et j'allais dire un homme *seul*".
(Le Nouvel Observateur, no 220, p. 39)
- 3) Lu hier soir et ce soir le livre: *Poètes et Névrosés* d'Arvède Barine, que m'a prêté Morisse. Que je les aime, tous ces *pauvres fous*, tous ces *fous pauvres*!
(P. Léautaud 1955: 393)
- 4) Tous les *pauvres cons* ne sont pas des *cons pauvres* et les *pauvres cons* ne sont pas toujours riches de leur seule connerie.
...il est clair que le *méchant con* et le

con *méchant* ne sont pas de la même essence. Le *méchant* con n'est qu'un con ordinaire. Mieux doué si l'on veut que la moyenne. Mais il peut n'avoir aucune méchanceté. Tandis qu'un con *méchant*, c'est un méchant qui est con.

(Y. Audouard 1974: 49-50)

- 5) Je comprendrais que tu te plains si on t'avait donné un *maigre* repas; mais tu n'as rien à reprendre à ce repas *maigre*.

(Damourette et Pichon 1968: 2:53, #516)

On pourrait allonger la liste de ces oppositions caractéristiques. Ces deux modes de détermination permettent en outre de recourir deux fois dans le même syntagme au même déterminant adjectival ou à deux adjectifs de valeur contraire sans pléonasme et sans contradiction:

- 1) Le *seul* homme *seul*/Le *seul* homme
accompagné
- 2) Tes *sales* mains *sales*/Tes *sales* mains
propres
- 3) Le *premier* tome *premier*/Le *deuxième* tome
premier

Cependant, l'analyse se complique du fait que, dans nombre de cas, le syntagme, qu'il soit constitué par incidence interne ou par incidence alterne, donne lieu à une référence analogue:

- 1) Une *luxueuse* automobile roulant à une *folle* allure a provoqué un *horrible* accident
- 2) Une automobile *luxueuse* roulant à une *allure folle* a provoqué un accident *horrible*.

La différence de conceptualisation n'entraîne alors qu'un effet différent d'ordre stylistique puisqu'on

fait référence dans les deux cas au même fait d'expérience. Cependant, l'équivalence référentielle n'est pas un critère de fonction puisque le mode de détermination syntaxique est un fait de conceptualisation, non un fait de référence. Si, dans nombre de cas, une conceptualisation différente entraîne une référence différente, il arrive également que deux conceptualisations différentes se prêtent à une même référence. Ainsi que le démontre Waugh (1977: 152): "Equivalence in referent does not then mean equivalence in meaning". Deux séquences syntaxiques ayant la même valeur référentielle n'ont pas nécessairement la même structure ainsi que l'indique, par exemple, l'opposition de la phrase active et de la phrase passive:

- 1) Les policiers poursuivent les bandits
- 2) Les bandits sont poursuivis par les policiers

Le passage de la phrase active à la phrase passive implique un changement de point de vue correspondant à une conceptualisation différente, mais il n'entraîne aucune différence du côté du référent: c'est exclusivement la façon de considérer ce référent qui est en cause et qui dépend de la conceptualisation opérée. Ce qui nous indique que l'analyse de la structure syntaxique ne peut se faire sur la base de l'équivalence ou de la non équivalence référentielle, c'est-à-dire sur la base de la logique, mais qu'elle doit se faire sur la base du mode de conceptualisation exploité qui est antérieur à la référence opérée et implique une cohérence systématique nécessaire au fonctionnement du langage.

VI- Conclusion

Cette étude de la nature et de la fonction de l'extension nominale tend à démontrer que la structuration des séquences linguistiques dépend au premier chef des systèmes paradigmatiques qui constituent la langue. La valeur des signifiés qui sont produits à partir de ces systèmes conditionne aussi bien la structuration syntagmatique du mot que la structuration syntaxique de la phrase. C'est l'ensemble représenté par le morphème grammatical d'extension qui fonde la structure syntagmatique des parties du discours nominales ou pronominales et celle des syntagmes qu'elles permettent de constituer en syntaxe. Dans la production du discours, cette structuration s'opère selon trois modes de détermination différents, les incidences interne, externe ou alterne, qui correspondent à autant de rapports syntagmatiques ou syntaxiques distincts institués sur la base du morphème d'extension. Toute unité nominale ou pronominale est ainsi constituée par détermination de l'ensemble qui en fonde la représentation et lui donne sa valence syntaxique. La structure fondamentale du langage est articulée sur la base du signifié grammatical et ne peut trouver de description et d'explication adéquates en dehors d'une analyse sémantique appropriée de la morphologie grammaticale du mot, en particulier des propriétés morphologiques qui lui confèrent ses aptitudes combinatoires.

NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. L'article reproduit dans le plan lexical l'opposition de l'hyponyme à l'hypéronyme qui oppose dans le plan de la morphologie grammaticale l'adjectif au substantif.

2. Voir à ce sujet Damourette et Pichon 1968, 2, #516, Reiner 1968 et Waugh 1977.

AUDET, CH. & J. OUELLET (1984): "Considérations sur la valeur sémantique du genre" in *Langues et linguistique*, 10, p. 29-59.

AUDOUARD, Y. (1974): *Lettre ouverte aux cons*, Paris, Albin Michel.

BACHELARD, G. (1968): *La poétique de la rêverie*, Paris, P.U.F.

BALZAC, H. de (1977): *La femme de trente ans*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE, E. (1966): "La nature des pronoms", in *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, p. 251-257.

BOGACKI, B.K. (1973): *Types de constructions appositives en français*, Varsovie, Polska Akademia Nauk.

BOOLE, G. (1969): "L'analyse mathématique de la logique" in *Cahiers pour l'analyse 10 La formalisation*, Paris, Seuil, p. 27-34.

CAILLOIS, R. (1970): *Cases d'un échiquier*, Paris, Gallimard.

CAYLUS (1970): *Histoire de M. Guillaume*, Cocher, Paris, Bernard Laville.

CHAR, R. (1967): *Fureur et Mystère*, Paris, Gallimard.

----- (1970): *Recherche de la base et du sommet*, Paris, Gallimard.

CHEVALIER, J.C. & ALII (1972): *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.

- COSERIU, E. (1967): "Determinación y entorno" in *Teoría del Lenguaje y Lingüística General*, Madrid, Editorial Gredos, p. 282-323.
- DAMOURETTE, J. & E. PICHON (1968): *Des mots à la pensée*, T. 1 et 2, Paris, D'Artrey.
- DESHAIES, D. & J. OUELLET (1982): "Contribution à l'étude des pronoms personnels" in *Langues et linguistique*, 8,2, p. 219-243.
- (1983): "Rapports d'interlocution et références personnelles", in *Protée*, vol. 11, no.2, p. 55-69.
- GIONO, J. (1972): *Un roi sans divertissement*, Paris, Gallimard.
- GREIMAS, A.J. (1966): *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- GREVISSE, M. (1975): *Le Bon Usage*, (10e ed.), Gembloux, Duculot.
- GUILLAUME, G. (1919): *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- (1964): "Particularisation et généralisation dans le système des articles français", in *Langage et Sciences du Langage*, Québec, P.U.L. et Paris, Klincksieck, p. 143-156.
- (1964): "La question de l'article", idem, p. 157-166.
- (1964): "Logique constructive interne du système des articles français", idem, p. 167-183.
- (1973): *Principes de linguistique théorique*, Québec, P.U.L. et Paris, Klincksieck.
- GUILLEVIC (1971): *Encoches*, Paris, Les Éditeurs Français Réunis.
- GUIRAUD, P. (1962): *La syntaxe du français*, Paris, P.U.F.
- HENRY, A. (1963): *Amers de Saint-John Perse*, Neuchatel, Ed. de La Baconnière.

- HJEMSLEV, L. (1971): "La nature du pronom" in *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, p. 201-207.
- JOUVE, P.J. (1960): *Le monde désert*, Paris, Mercure de France.
- LEAUTAUD, P. (1955): *Journal littéraire II*, Paris, Mercure de France.
- LYONS, J. (1970): *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse.
- (1980): *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAILLARD, J. & R. VALIN (1959): "Nom et article", in *Vox Romanica*, 18, 1, p. 31-48.
- MILNER, J.C. (1973): *Arguments linguistiques*, Paris, Mame.
- (1978): *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
- MULDER, J. & S. HERVEY (1972): *Theory of the Linguistic Sign*, La Haye, Mouton.
- OUELLET, J. (1979): "Constitution syntagmatique des unités nominales" in *Langues et linguistique*, 4-5, p. 115-140.
- REINER, E. (1968): *La place de l'adjectif épithète en français*, Vienne, Wilhelm Braumüller.
- ROUSSEAU, J.J. (1963): *Du contrat social*, Paris, Union Générale d'Éditions.
- SAINT-JOHN PERSE (1957): *Amers*, Paris, Gallimard.
- SAUVAGEOT, A. (1957): *Les procédés expressifs du français contemporain*, Paris, Klincksieck.
- TEILHARD DE CHARDIN, P. (1962): *La place de l'homme dans la nature*, Paris, Union Générale d'Éditions.
- TESNIERE, L. (1969): *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

- VALERY, P. (1944): *Eupalinos*, Paris, Gallimard.
- (1971): *Tel quel 1*, Paris, Gallimard.
- (1978): *Monsieur Teste*, Paris, Gallimard.
- VALIN, R. (1967): "Grammaire et logique: du nouveau sur l'article" in *Tralili*, Strasbourg, Klincksieck, p. 61-67.
- WAUGH, L.R. (1977): *A Semantic Analysis of Word Order. Position of the Adjective in French*, Leiden, E.J. Brill.

L'UTILISATION DU MODÈLE STRUCTURAL EN
LINGUISTIQUE : DE L'ÉPISTÉMOLOGIE À LA PRATIQUE

Danfelle Cyr
Etudiante de 3e cycle

Si l'on invoque le modèle structural dans l'analyse linguistique, on devrait d'abord en définir formellement tous les éléments d'une façon rigoureuse et détaillée pour s'en tenir ensuite à l'usage de ces définitions de manière stricte et univoque. Mais le modèle structural évolue, au fur et à mesure que progresse le structuralisme. Le présent article tente donc, à l'aide des données de l'épistémologie scientifique contemporaine, de redéfinir ce modèle et de l'utiliser aux fins de l'analyse linguistique. L'exemple pratique de l'analyse du futur I en latin révèle certaines conséquences impliquées par l'utilisation du modèle : l'ambiguïté du signifié de certaines structures linguistiques est inhérente au caractère structural de l'objet et par conséquent nécessaire à l'unité du système.

L'UTILISATION DU MODÈLE STRUCTURAL EN
LINGUISTIQUE : DE L'ÉPISTÉMOLOGIE À LA PRATIQUE

Danielle Cyr

Aborder l'étude de l'organisation des oppositions morphologiques d'un système verbal, de la valeur et de la fonction des formes opposées implique pratiquement la référence au modèle structural. Celui-ci a sous-tendu la majeure partie de la recherche contemporaine et il semble parfois qu'il suffise de répéter le célèbre "La langue est un système où tout se tient" de Saussure, pour que soit défini le concept de base d'une analyse linguistique structurale.

Cependant, comme on peut le lire notamment dans le Dictionnaire de linguistique publié par Larousse, "le concept de *structure*, si l'on réfère à la diversité des structuralismes, est difficile à définir". Ce concept est pourtant reconnu comme principe de base de la méthodologie scientifique du XXe siècle en général et de celle des sciences de la connaissance en particulier. Il se retrouve dès lors partout, en n'importe quel lieu du réel abordé en ce siècle par l'esprit humain, que ce lieu soit concret ou abstrait, visible ou invisible.

Nous avons donc jugé utile de commencer notre analyse par une description de ce concept, démarche qui permettra au lecteur de voir ce que nous avons à l'esprit lorsque nous y ferons appel. Nous nous référerons pour cette description à celle

proposée par A. Vidal dans son *Introduction à une science du réel indéterminé*. Nous nous y sommes arrêtée pour diverses raisons : d'abord parce qu'elle nous parait assez générale pour englober tout phénomène réel, y compris les phénomènes linguistiques, et qu'elle peut donc leur être appliquée; ensuite parce qu'elle offre l'avantage d'être à la fois simple, explicite et d'un bon rendement sur le plan méthodologique; et, finalement et surtout, parce qu'elle se situe parfaitement dans le courant scientifique de la décennie en cours, lequel oscille entre la référence soit à un modèle auto-organisateur considéré comme une structure close sur elle-même (F. Varela, 1983), soit à un modèle auto-organisateur considéré comme une structure ouverte sur l'environnement (H. Atlan, 1983).

Le concept de structure

On peut considérer une structure de trois points de vue :

- les éléments dont la structure est composée;
- le mode d'organisation, qui est un arrangement particulier des éléments;
- les caractéristiques externes de la structure.

On peut dire des éléments qu'ils sont eux aussi des structures ayant leurs propres caractéristiques externes. On remarquera que ce point de la définition coïncide avec la définition suivante, proposée par G. Guillaume en matière de structuralisme linguistique : "Dans leur structure interne, les langues tendent universellement à distribuer le système intégrant qu'elles constituent entre plusieurs systèmes intégrés, formant chacun, dans le tout contenant, un entier distinct"¹.

Les différents éléments interviennent dans la structure dont ils participent par le moyen de leurs caractéristiques externes. Celles-ci constituent un groupe cohérent de propriétés, de manifestations, d'aspects qui confèrent à la structure une sorte d'individualité. Elles apparaissent cohérentes parce qu'elles sont non indépendantes. Elles traduisent de manière diverse le contenu de la structure, ce qui conduit à parler d'individualité.

1^o - Les caractéristiques externes

Lorsque nous voulons examiner tel ou tel élément, du point de vue de sa participation à tel mode d'organisation, trois notions apparaissent :

- L'élément possède certaines caractéristiques externes qui lui permettent d'entrer dans ce mode d'organisation. Ce sont ses *caractéristiques d'appartenance*.

- L'élément possède d'autres caractéristiques qui ne sont pas nécessaires à son entrée dans ce mode d'organisation, mais qui ne s'y opposent pas. Ce sont des *caractéristiques périphériques*.

- Tel élément peut manifester également, du point de vue de son entrée dans un mode d'organisation, des *caractéristiques d'appartenance négatives* qui interdisent plus ou moins formellement l'entrée de cet élément dans cette structure.

2^o - Présence des caractéristiques

Une fois données les caractéristiques d'appartenance d'un élément, on peut considérer l'effet de la présence de cet élément sur les caractéristiques externes de la structure à laquelle il participe. On distingue alors au moins trois cas :

- L'apport de l'élément, au niveau de l'ensemble, est réel, mais non apparent parce que noyé dans l'effet de synthèse propre à l'ensembler.

- L'apport de l'élément au niveau de l'ensemble est directement identifiable.

- L'apport de l'élément peut être rigoureusement nul, à l'un ou à l'autre point de vue, soit parce qu'il s'agit d'une caractéristique périphérique, soit parce que l'élément est présent seulement parce qu'il ne contient pas de caractéristiques d'appartenance négative, soit parce que l'effet perceptible est déjà largement assuré par d'autres éléments.

3° - Émergence

Nous devons faire intervenir, à partir du groupe de considérations précédentes, la notion d'émergence. Il s'agit du phénomène particulier selon lequel de l'ensembler² de certains éléments possédant des caractéristiques externes précises émergent, au niveau supérieur, des propriétés non directement attendues des éléments du niveau inférieur. Ce qui revient à dire également qu'un tout est plus que l'ensemble de ses parties.

4° - Mode d'organisation

Une caractéristique externe de la structure est en général l'effet, plus ou moins net et direct, des caractéristiques externes des éléments. Mais elle peut provenir autant ou davantage du mode d'organisation. L'effet du mode d'organisation est quelquefois faible, quelquefois prédominant.

Si nous considérons que certaines structures ont un mode d'organisation identique, mais qu'elles ne diffèrent qu'au niveau de leurs élé-

ments, nous apercevons que le mode d'organisation est lui-même une structure dont les éléments sont remplaçables par d'autres, c'est-à-dire très exactement un concept.

5^o - Zones

Identifier une structure, c'est d'abord la délimiter par rapport à ses voisines. Une telle délimitation apparaît souvent comme artificielle ou conventionnelle, car "tout se tient". Mais il arrive malgré tout qu'on soit en présence d'une structure très étendue, à l'intérieur de laquelle on souhaite et on croit pouvoir délimiter une certaine zone pour la considérer particulièrement. Nous appelons "zone structurale" la portion ainsi délimitée, et "zones contigües" ce qui est en position périphérique "latérale" par rapport à cette zone structurale.

6^o - Clôture

D'une manière très générale, une structure est composée d'éléments qui sont eux-mêmes des structures, si bien que la délimitation peut intervenir dans cette direction. On appelle *différenciation* le sens qui va des éléments vers les détails dont ils sont composés. De la même manière, une structure est toujours un élément d'une structure plus étendue. On appelle alors *extension* la direction vers ces ensembles plus étendus.

Une zone structurale est donc délimitée latéralement à l'égard de ses voisines et aussi vers le haut et vers le bas, c'est-à-dire en extension et en différenciation. Ces opérations de délimitation sont appelées *clôtures*. Le con-

cept de clôture, s'il n'est pas toujours facile à manipuler, est certes fondamental.

7° - Dimensions

L'opération de clôture s'effectue toujours selon une dimension choisie par l'observateur. Par exemple, pour un système verbal donné d'une langue indo-européenne, on pourra clôturer en vue d'isoler soit la dimension *temps*, *aspect*, *mode* ou *voix*, et le nombre d'éléments obtenus à l'intérieur de la zone clôturée variera selon la dimension choisie.

8° - Contraintes

Les éléments étant donnés, tous les modes d'organisations ne sont pas concevables, et réciproquement, un mode d'organisation étant donné, tout élément n'est pas admissible. Par exemple, la présence d'un élément "personne ordinale", à l'intérieur d'une forme verbale latine, limite la participation de cette forme aux seuls modes d'organisations que sont les modes personnels. Elle rend inconcevable la participation de cette forme aux modes d'organisations dits "modes quasi nominaux". De la même manière, les éléments et le mode d'organisation étant définis, les caractéristiques externes ne peuvent pas être quelconques et, réciproquement, on ne peut pas obtenir tel groupe de caractéristiques externes à partir d'éléments et d'un mode d'organisation quelconques. Chacun de ces aspects exerce donc sur les autres un certain système de *contraintes*. Cette notion est également fondamentale.

Les contraintes n'exercent cependant qu'une action partielle. Ainsi, un mode d'organi-

sation ne conditionne pas de façon rigoureuse et complète la structure des éléments qu'il peut admettre. Il spécifie seulement leurs caractéristiques d'appartenance. Il en est de même de toutes les contraintes internes d'une structure. Ce processus qui consiste à traiter comme identiques (= également admissibles) deux zones structurales qui ont seulement quelque chose en commun est tout à fait analogue à l'opération mentale qui consiste à appeler "arbre" deux objets différents sauf pour quelques traits communs.

9^o - Parenté

Un élément figure dans une structure parce que, parmi ses caractéristiques externes, il possède une certaine caractéristique d'appartenance. Mais on pourrait aussi considérer, non plus ce qui autorise l'élément à entrer dans la structure, mais ce qui lui permet d'y figurer avec les autres éléments, quelque chose comme une parenté.

La notion de parenté semble plus riche que la notion de caractéristique d'appartenance. Notamment parce que, dans une structure, un élément peut manifester deux ou plusieurs parentés avec d'autres éléments.

Il existe des parentés, associées à des caractéristiques externes, qui semblent non pas concerner la structure elle-même, mais la situer dans, ou par rapport à, autre chose. Pour le sens commun, une telle structure a des caractéristiques externes qui manifestent telle ou telle parenté avec telle ou telle autre structure, mais elle est d'abord à tel endroit à tel moment. Ce qui lui donne des parentés spécifiques, par exemple de genre "proximité".

10° - Jonction

La *jonction latérale* est cette opération par laquelle deux zones structurales s'associent, non par un processus d'ensembler, mais par liaison de groupes d'éléments situés à leur périphérie.

11° - Types de structures

Les structures-processus apparaissent plutôt comme des déroulements. Les structures statiques comme des organisations de présences. Une structure en cours de déroulement est dite *ouverte* et cela veut dire non seulement qu'elle est en train de s'édifier, de se compléter et de se modifier, mais encore, et plus fondamentalement peut-être, qu'elle peut entretenir des rapports avec l'environnement (le continuum). Il existe deux espèces de structures ouvertes : des structures que nous présente le réel externe, structures concrètes, du genre procès ou du genre objet, en cours d'évolution et des structures mentales en cours d'édification. Par contre, une structure statique est dite *close* parce qu'elle présente simultanément tous ses aspects à la fois; elle ne peut entretenir de rapports avec l'environnement dans le sens qu'elle ne peut ni le modifier, ni être modifiée par lui³. Il existe des structures closes du genre objet et du genre procès, et elles sont soit concrètes (externes), soit abstraites (mentales).

Le concept de structure en linguistique fonctionnelle.

Dans tout domaine du réel, si deux objets (structures) nous apparaissent différents, c'est

qu'ils se distinguent relativement à une ou plusieurs de leurs caractéristiques. Si cette différence ne tient qu'à une seule caractéristique, nous arrivons à une distinction de deux ensembles structuraux basée sur le fait que l'un des deux ensembles possède une caractéristique dont l'autre est dépourvu, ou bien que les deux ensembles possèdent la même caractéristique à des degrés divers, ou bien que les deux ensembles diffèrent parce qu'ils présentent chacun une caractéristique particulière possédant un lien de parenté avec la caractéristique de l'autre ensemble de telle sorte que les deux ensembles soient aptes à figurer dans le même système d'opposition.

Sur le plan linguistique, cette méthode oppositive a été utilisée en phonologie par les tenants de l'École de Prague, et plus tard en morphologie (Ruipérez et Maniet). Les trois types d'opposition précitées ont reçu respectivement les appellations d'opposition privative, graduelle et équipollente.

Chacune des caractéristiques à valeur différentielle qui constituent le terme d'une opposition significative au plan du signifié est appelée *notion pertinente* et chaque notion pertinente composant le signifié d'un terme est appelé *valeur* de ce terme, par opposition à sens, entendu comme résultat de la réalisation de la valeur dans divers contextes discursifs.

Dans les oppositions significatives, il faut considérer la relation entre les termes puisque c'est d'elle que dépend la valeur de chaque terme. Donc il ne faut considérer que les oppositions simples, c'est-à-dire celles qui mettent en présence deux unités ayant en commun un ensemble de

notions pertinentes qui constituent la base de comparaison, de telle sorte que l'opposition s'établisse autour d'une seule notion qui devient la *notion de base*.

Dans ce type d'opposition, du fait que celles-ci concernent les signifiés, la fonction de chaque terme revêt un caractère particulier. Étant donné un lexème A et un morphème x, on peut représenter l'opposition simple privative par la formule A / Ax. Le terme marqué, Ax, exprime de façon positive la notion de base de l'opposition. Sa fonction propre est l'expression de la catégorie grammaticale contenue dans le morphème x et, de la sorte, le terme marqué ne peut avoir qu'une valeur unique en langue.

Le terme non marqué, A, possède pour sa part une double fonction. En effet, en tant que non marqué, A peut être considéré comme indifférent à l'expression de la catégorie grammaticale contenue dans l'élément x du terme marqué. Autrement dit, A est neutre quant à l'expression de la notion de base. C'est cette *valeur neutre* qui permet à A d'être employé comme substitut du terme marqué soit lorsqu'il n'y a pas intérêt à insister sur la notion véhiculée par le terme marqué, soit lorsqu'il y a intérêt à ne pas insister sur cette notion⁴. D'autre part, A, en tant que dépourvu de x, peut aussi exprimer la négation de cette notion. La fonction négative de A est remplie en vertu de sa *valeur d'opposition*⁵.

La même chose vaut pour les oppositions privatives dont le terme marqué est constitué d'une opposition graduelle entre Ax₁ / Ax₂ / Ax₃... caractérisée positivement par des morphèmes exprimant différents degrés dans la possession d'une

même notion de base, supposant un terme non marqué A. La double fonction du terme non marqué reste toujours l'expression de l'indifférence à l'égard de la notion de base (valeur neutre) et l'expression de la négation ou de l'absence de la notion de base (valeur d'opposition).

Dans les oppositions équipollentes, les termes de l'opposition se répartissent en A / [Ax / Ay], où A exprime soit l'indifférence à la notion contenue aussi bien dans Ax que dans Ay, soit l'absence ou la négation en bloc de ces deux notions.

Comme il a été dit plus haut, dans l'opposition A / Ax, le terme A peut, en vertu de sa valeur neutre, être employé dans un contexte où l'emploi du terme marqué serait justifié; cependant, à l'inverse, le terme marqué, Ax, ne peut être utilisé dans un contexte où la valeur d'opposition de A serait de mise, parce que Ax ne possède pas de valeur neutre. Ce qui permet de dire que la double fonction d'un terme constitue un critère sûr pour son identification comme terme non marqué d'une opposition morphologique.

Le futur latin

Une fois le modèle proposé et les bases théoriques esquissées⁶, procédons à la clôture d'une zone particulière d'une structure linguistique donnée, soit le verbe latin. La dimension choisie sera celle du mode et la structure privilégiée dans le champ modal sera l'indicatif actif. En partant de la structure "système modal", la clôture a donc lieu dans le sens de la différenciation et le mode isolé est en position latérale par rapport à un autre mode, le subjonctif. En conti-

nuant la clôture en différenciation, à l'intérieur du mode indicatif, et selon l'observateur qui opère la clôture, on obtiendra cinq ou six sous-structures. L'imparfait, le plus-que-parfait, le parfait, le présent, le futur II et, éventuellement, le futur I. Cette dernière forme, comme chacun le sait, pose un grand problème. L'observateur l'a-t-il enclose dans le mode indicatif, aussitôt se rend-il compte qu'une partie de son signifié s'est évadé dans le champ modal du subjonctif. L'a-t-il rejeté hors de la zone de l'indicatif, l'aptitude du futur I à exprimer le réel semble alors méconnue. Pour reprendre la question de Guy Serbat : "Où mettre dans le tableau de la conjugaison, ce "temps" qui est formellement un temps de l'*infinitum* mais qui n'offre jamais la valeur grammaticale d'une res infecta, d'un procès en suspens, qui n'a pas de valeur aspectuelle, mais qui est chargé le plus souvent de nuances modales diverses rattachées à la valeur prospective?"⁷.

Pour répondre à une telle question, commençons d'abord par examiner les différents éléments notionnels que contient la structure du futur I. Ensuite nous verrons quelles sont les propriétés qui émergent de l'ensembler de ces différents éléments. En troisième lieu, nous tenterons de voir en quelle position du système modal ces propriétés permettent de situer le futur. Ces trois étapes devraient nous donner une idée plus précise de la nature du futur et, par le fait même, des fonctions rendues possibles par cette nature.

Éléments notionnels du signifié de futur I

Au point de vue du signifiant, le futur I est constitué sur le thème d'*infinitum* et ne laisse

apparaître, en dehors de ce thème, qu'une morphologie temporelle représentée par les variantes suivantes :

- a) -b- et -bɛ- après lexème à finale vocalique se répartissant comme suit: -b- devant morphème à initiale vocalique (-ō et -unt);
-bɛ- devant morphème à initiale consonantique;
- b) -ɛ- après lexème à finale consonantique ou en -i⁸.

Ce morphème de futur dont la forme varie s'oppose à un morphème d'imparfait, -bā- dont les variantes sont -ēbā- et -ā-. Puisque l'élément notionnel de mode n'est pas représenté par un morphème particulier au futur, il y a lieu de penser que celui-ci fait partie du terme non marqué du système d'oppositions modales. Le meilleur moyen de vérifier cette supposition reste évidemment le critère de la double fonction.

La grammaire traditionnelle admet généralement que le mode indicatif est voué à l'expression de la réalité, tandis que le subjonctif est le mode de la non réalité. Les auteurs qui adoptent ce point de vue sont toutefois obligés de convenir que "Bien que mode du réel, l'indicatif, dans certaines tournures, en arrivait à être très voisin de l'irréel ou du potentiel et à se rapprocher ainsi du subjonctif"⁹.

Cette position a évolué depuis. Pour Guy Serbat, "En face de l'indicatif, mode neutre, le subjonctif s'utilise pour les procès soumis à la subjectivité du sujet"¹⁰, et pour Chr. Touratier,

"l'indicatif ne véhicule aucune valeur modale" et son "fonctionnement s'explique fort bien si l'on admet que son absence de marque formelle correspond simplement à une absence de mode"¹¹. Dans chacun des cas, l'analyse reste partielle : Ernout et Thomas n'expliquent pas ce qui justifie l'emploi de l'indicatif avec effet de sens d'irréel et Chr. Touratier, en fondant son analyse uniquement sur les marques au niveau du signifiant, évite d'aborder le fait que l'indicatif exprime tout de même la plupart du temps le caractère réel d'un procès.

La double valeur de l'indicatif décelée par Ernout et Thomas ainsi que la neutralité que lui attribuent G. Serbat et Chr. Touratier semblent suggérer ce mode comme terme non marqué de l'opposition modale : l'expression du caractère réel d'un procès, c'est l'indicatif en valeur modale d'opposition face au subjonctif; l'indifférence à l'expression de la non réalité véhiculée par le subjonctif avec possibilité de se substituer à celui-ci en certains contextes, c'est l'indicatif en valeur neutre. En conséquence, nous pensons pouvoir proposer que la double valeur modale du thème d'inflectum soit considérée comme partie constituante du signifié des formes de futur I, avec tous les effets de sens qui peuvent en résulter en discours.

Nous avons proposé par ailleurs¹² de considérer la notion de futur comme étant symétriquement à l'inverse de celle du passé. Par opposition à un "non actuel passé", la notion de futur constitue un "non actuel à venir". Il convient donc maintenant d'examiner ce qu'implique dans l'esprit une notion "d'à venir" en face d'une notion de "passé".

D'une part, nous savons que le passé et le futur ont en commun le trait de "non actualité". D'autre part, il faut se demander ce qui se passe lorsque cet élément se combine avec l'un ou l'autre des éléments "passé" et "à venir".

Lorsque le "non actuel" s'associe avec le "passé", il en résulte un ensemble significatif dont la propriété fonctionnelle est de nous faire percevoir quelque chose dans le champ de la mémoire du sujet parlant. Or, dès que l'on est situé dans le champ de la mémoire, il semble que le procès exprimé apparaisse avec un maximum de réalité. C'est comme si la notion de "non actuel passé" possédait un lien de parenté avec la valeur d'opposition de l'indicatif, de telle sorte que la plupart du temps l'une ne va pas sans l'autre : le fait qu'un procès se soit situé dans le champ de la mémoire, ou soit conçu et présenté comme tel, permet au sujet parlant d'en garantir aisément le caractère réel. C'est la même chose pour le signifié d'aspect clos (*perfectum*) qui, lui aussi manifeste une parenté avec la valeur modale d'opposition de l'indicatif, c'est-à-dire avec le caractère réel d'un procès¹³. Dans les deux cas, le locuteur assume totalement la réalité d'un fait parce que ce fait est partie constituante de son expérience vécue.

Pour que la valeur neutre de l'indicatif apparaisse au passé et qu'elle puisse équivaloir ou remplacer le signifié du subjonctif, il faut que le contexte concoure formellement à l'apparition de la valeur. C'est pourquoi on ne peut obtenir un effet de sens "d'irréel" à l'indicatif passé que lorsque l'on trouve dans le contexte des éléments à caractère virtuel tels que *proprie*, *paene*, etc.

Lorsque c'est la notion "d'à venir" qui se combine avec celle de "non actuel", les propriétés significatives sont tout autres que dans le cas du "non actuel passé". Le destinataire ne perçoit plus quelque chose dans le champ de la mémoire du locuteur, mais au contraire dans le champ de sa volonté, ou, ce qui est une notion connexe, de son imagination prospective. Or, le caractère réel d'un procès ainsi conçu est beaucoup plus hypothétique que celui d'un procès connu. La réalité d'un procès connu n'est en aucune manière soumise à des facteurs aléatoires, tandis que celle d'un procès voulu l'est à différents degrés : plus la réalisation du procès est proche dans le temps à venir, moins elle nous semble soumise aux effets imprévisibles du hasard; plus le procès est éloigné de nous, plus il apparaît soumis à ces effets. Nous nous permettons de citer à ce propos un paragraphe de la communication d'Henri Atlan au colloque de Royaumont sur l'unité de l'homme. Ses considérations ne sont évidemment pas d'ordre linguistique, elles sont fondées sur la recherche en biophysique et concernent en premier lieu la "mémoire cellulaire", en second lieu les rapports entre la mémoire, la conscience et la volonté dans le psychisme humain en particulier, ainsi que les fonctions de ces rapports en tant que principe de connaissance. Mais nous avons trouvé intéressant de les confronter avec nos propres considérations sur la façon dont l'expérience des rapports entre les mêmes concepts est traduite linguistiquement au sein du système verbal latin.

"Les choses qui arrivent sont rarement celles que nous avons voulues. Il semble que ce ne soit pas nous qui les faisons, alors même que nous savons que c'est nous qui les avons faites. Et ceci ne devrait pas nous étonner puisque nous ne nous sentons vouloir qu'avec une par-

tie de nous-mêmes - la conscience volontaire - alors que nous faisons avec le tout de nous-mêmes. Or, ce tout de nous-mêmes semble nous échapper, et s'enfonce de plus en plus dans l'abîme de l'inconnu au fur et à mesure que l'inconscient se dévoile - quand il se dévoile. C'est que ce tout, en fait, ne peut pas être connu - pour la bonne raison qu'il se constitue au fur et à mesure qu'il agit, de façon imprévisible, déterminée entre autres par les agressions contingentes - mais indispensables - de l'environnement [...]. Le vouloir se situe dans toutes nos cellules, au niveau très précisément de leurs interactions avec tous les facteurs aléatoires de l'environnement. C'est là que l'avenir se construit"¹⁴.

N'était le risque épistémologique de se servir des données d'une science pour étayer les hypothèses d'une autre, nous serions très tentée de dire que la citation ci-dessus confirme absolument ce que nous croyons être le contenu de signification des formes de futur I.

Selon nous, cette forme possède une notion modale "indicative", c'est-à-dire qu'elle est apte à exprimer soit la réalité (= la négation de la non-réalité), soit l'indifférence à l'égard de l'expression de cette notion de non-réalité. Cette double valeur constitue sa *caractéristique d'appartenance* au mode indicatif.

La forme de futur I possède également une autre caractéristique, la notion aspectuelle propre au thème d'infectum. Le contenu de cette notion a été défini par nous¹⁵ comme la possibilité pour un procès d'entretenir des rapports avec l'environnement référentiel. Ceci par opposition à "l'impossibilité pour un procès d'entretenir des rapports avec cet environnement" (i.e. le perfectum). En ce sens, un verbe au perfectum dénotera l'existence

d'un procès considéré comme *structuralement clos*, tandis qu'un verbe à l'infectum dénotera l'existence d'un procès considéré comme *structuralement ouvert*, avec tous les effets de sens que chacune de ces notions autorise au niveau du discours. Dans le cas du futur I, il est vrai, comme le remarquait G. Serbat, que cette forme "n'offre jamais la valeur grammaticale d'une *res infecta*", ou, comme le notent Ernout et Thomas, "l'idée d'action en cours s'efface le plus souvent devant la notion de futur qui subsiste seule"¹⁶. Nous sommes sans doute là devant le cas où l'apport d'un élément est rigoureusement nul parce que l'effet perceptible est déjà largement assuré par un autre élément. En l'occurrence, l'effet de la notion "procès structuralement ouvert" est *noyé* au niveau de l'ensemble par l'apport prépondérant d'une autre notion, celle de "non actuel à venir".

Celle-ci peut être considérée comme une caractéristique périphérique de l'ensemble notionnel du futur I. En effet, le mode d'organisation de l'indicatif latin spécifie seulement, comme caractéristique d'appartenance, la capacité d'expression de la double valeur modale définie plus haut. On peut considérer que cette caractéristique périphérique, la notion de "non actuel à venir", à cause de la quantité aléatoire qu'elle implique, développe une sorte de "parenté" avec le contenu notionnel du mode subjonctif. Cette parenté ne concerne pas la structure interne du futur I, mais elle le situe, probablement, à la périphérie du mode indicatif.

Ainsi, en nous fondant uniquement sur nos propres définitions, nous pouvons supposer que le sujet qui parle d'un procès à venir ne peut en garantir dans tous les cas le caractère réel. Il

pourra pratiquement garantir cette réalité dans les cas où la réalisation du procès est tout près de s'actualiser et où, donc, l'aléatoire est réduit au minimum. Ex. Amph. 200 : *Prius ipse mecum etiam volo hic meditari : sic hoc proloquar.* La réalité du procès est garantie également dans les cas où le sujet fait une promesse ou une prévision dont on prévoit avec certitude l'actualisation. Ex. Amph. 146-147 : *Ea signs nemo horum familiarium videre poterit, verum vos videbitis.* Dans ces conditions d'emploi du futur 1, c'est la valeur d'opposition de l'indicatif qui apparaît. Autrement, lorsque le locuteur considère qu'il ne peut pas garantir le caractère réel d'un procès, soit parce que ce procès dépend de trop de facteurs externes, soit parce qu'il est trop éloigné dans le temps, le morphème de futur pourra être employé en association avec la valeur neutre de l'indicatif et correspondra à toutes fins pratiques au signifié du subjonctif.

Puisque le futur 1 fait alternativement apparaître la valeur d'opposition et la valeur neutre du mode indicatif, nous proposons donc de considérer qu'il fait bel et bien partie de ce mode.

Cependant, à cause de ses caractéristiques externes et des propriétés fonctionnelles qui en résultent, le futur 1 est, à l'intérieur du mode indicatif, la forme la plus apte à remplacer le subjonctif. Et de la sorte, le futur 1 est en système ce que nous avons appelé un *point de jonction latérale*, c'est-à-dire le point où il convient d'effectuer le découpage entre deux aires de signification modale.

Le problème de l'analyse de la signification réside précisément dans cette opération de découpage. On a dit que la langue est une structure et comme n'importe quelle autre, une structure où tout se tient. Cependant, il faut considérer le fait que la langue, en tant que système, est un phénomène composé d'éléments finis, les signes, qui servent à représenter un continuum : l'univers physique et mental du sujet parlant. Il est, dès lors, fort probable que ce système de représentation qu'est la langue tendra à instituer dans sa discontinuité (au niveau du signifiant) des points qui simuleront (au niveau du signifié) la continuité des univers représentés. Ces points sont probablement ceux où s'effectue l'opération de jonction entre deux éléments en position périphérique latérale à l'intérieur d'une même structure. Ainsi, à l'intérieur du système verbal qui représente une structure, les différentes sous-structures sont l'aspect, le temps, le mode, la voix, etc. Il est intéressant de penser qu'au sein de chacune des sous-structures *doit* se présenter un élément, une forme, dont le signifié permet qu'elle constitue un point de jonction latérale avec une autre sous-structure du même ensemble. Par exemple, dans le cas qui nous occupe, à l'intérieur du système verbal latin, le parfait constituerait le point de jonction latérale de la sous-structure aspectuelle avec la sous-structure temporelle du verbe, le futur serait le point de jonction entre le temps et le mode, le participe passé lierait le mode et la voix et finalement, l'infinitif joindrait la structure totale du verbe à celle du nom.

Il résulte de ceci que l'opération de clôture effectuée par l'analyste, si elle est la condition *sine qua non* de l'analyse structu-

rale, est aussi un quantum d'action extérieur au système introduisant une modification dans les conditions naturelles d'organisation de la structure à l'étude. Cette dernière ayant été divisée en ses parties, les résultats de l'analyse paraissent toujours lacunaires par rapport à la structure même, "un tout étant toujours plus que la somme de ses parties".

Conclusion

Si le mode indicatif est le seul capable de véhiculer l'expression du caractère réel d'un procès, à l'intérieur de ce mode l'expression de la réalité peut être très graduée. Il semble que des formes du passé aux formes du futur le locuteur latin ait eu la possibilité d'exprimer tous les degrés de ce qu'il considère être le caractère réel d'un procès.

Cette flexibilité fonctionnelle est due autant à l'association des différents éléments des signifiés temporels avec la double valeur modale qu'à l'actualisation du résultat de telles associations sur le plan du discours.

Le signifié de "non actuel à venir" entre pour une large part dans cette possibilité de doser la quantité de réalité que le locuteur veut exprimer à propos d'un procès et qui permet de passer par sauts presque imperceptibles de l'expression de la réalité à celle de la non-réalité. À cet égard, notre analyste fournit des résultats symétriques à ceux proposés par R. Martin :

"On en vient ainsi à formuler l'hypothèse que le futur, quoique lié par nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-tendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possi-

ble, s'achemine vers la certitude. Les saisies précoces sur ce mouvement fournissent les emplois "modaux"; les saisies tardives, les emplois "temporels"¹⁷.

Nous avons essayé à l'aide de notre méthode de rendre compte des implications ainsi que des propriétés qui résultent de l'ensembler des différents éléments notionnels d'une structure temporelle et de sa capacité d'entraîner la signification dans le champ modal.

L'utilisation de cet élément du concept de structure, le point de jonction latérale, nous a permis de mettre le doigt sur un problème constant de l'analyse, en particulier de l'analyse morphologique : le découpage qui consiste paradoxalement à mentir sur un aspect fondamental de l'objet à l'étude, soit son caractère continu, pour tenter ensuite de dire la vérité sur tout le reste. Ce qui nous amène à dire que nous considérons comme faisant partie d'une bonne méthodologie de tenter, en fin d'analyse, de restaurer autant que possible le caractère continu de l'objet. Autrement il sera toujours impossible de prétendre à une description objective du réel. Et toute analyse structurale qui ne ferait pas apparaître des éléments servant de points de jonction entre deux zones structurales serait donc à considérer comme une "vue de l'esprit".

NOTES

1. Guillaume (1973), p. 177; également Martinet, BSL, 1945, p. 20 : "La considération de la langue comme une structure, ou mieux encore, comme un complexe de structures".
2. L'ensembler est la réunion d'éléments ayant en commun certaines propriétés compatibles (caractéristiques d'appartenance). Ces éléments sont susceptibles d'entretenir des relations entre eux et, éventuellement, avec ceux d'autres ensembles.
3. L'implication du caractère relationnel et non relationnel des structures ouvertes et closes est de nous et non de Vidal.
4. Maniet, p. 189.
5. Id., ibid.
6. Ces bases théoriques sont tirées de M.S. Ruy-pérez et de A. Maniet.
7. Serbat (1976), p. 405.
8. Touratier (1971), p. 331-357. Nous avons, pour fins de synthèse, modifié légèrement sa présentation.
9. Ernout et Thomas, p. 246.
10. Serbat (1975), p. 121.
11. Touratier (1983), p. 272.
12. Cyr, p. 15.
13. Id., p. 48 et ss.
14. Atlan (1974), p. 192.
15. Cette définition, qui selon nous reflète une activité cognitive fondamentale, constitue une des parties essentielles de notre thèse de maîtrise. Nous examinons actuellement la possibilité de l'utiliser comme définition générale de l'aspect dans le cadre de la typologie et, plus particulièrement, en rapport avec la question des universaux.
16. Ernout et Thomas, p.,. 225-226.
17. Martin, p. 131.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATLAN, H. (1974) : "Conscience et désirs dans les systèmes auto-organiseurs", *L'unité de l'homme*, 2, Paris, Seuil.
- (1983) : "L'émergence du nouveau et du sens", *L'auto-organisation de la physique au politique*, P. Dumouchel et J.P. Dupuy éd., Paris, Seuil.
- CYR, D. (1984) : *Le système verbal du latin préclassique à l'indicatif : analyse structurale fonctionnelle*, thèse de maîtrise inédite déposée à l'Université Laval, Québec, 1984.
- ERNOU, A. et THOMAS, F. (1964) : *Syntaxe latine*, 2e éd. Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, G. (1973) : *Principes de linguistique théorique*, Paris, Québec, Klincksieck, Presses de l'Université Laval.
- MANIET, A. (1980) : "Linguistique fonctionnelle et verbe grec", *Mélanges d'études anciennes offerts à Maurice Lebel*, Ed. du Sphynx, p. 187-211.
- MARTIN, R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, Presses universitaires de France.
- MORIN, E. et M. PIATTELLI-PALMERINI éd. (1974) : *L'unité de l'homme*, 2 *Le cerveau*, Paris, Seuil.
- RUIPÉREZ, M. S. (1954) : *Estructura des sistema de aspectos y tiempos del verbo griego antiguo. Analisis funcional sincronico*. Consejo superior de investigaciones científicas, Salamanca.
- SERBAT, G. (1975) : *Les structures du latin*, Paris, A. et J. Picard.
- (1976) : "Les temps du verbe en latin", REL53, p. 367-405.
- TOURATIER, Chr. (1971) : "Essai de morphologie synchronique du verbe latin", REL 49, p. 331- 357.

- TOURATIER, Chr. (1983) : "Analyse d'un système verbal (Les morphèmes grammaticaux du latin)", *Studies in Language Companion Series*, Vol. 12, Amsterdam-Philadelphia, J. Benjamins Publishing, Co.
- VARELA, F. (1983) : "L'auto-organisation : de l'apparence au mécanisme", *L'auto-organisation, de la physique au politique*, P. Dumouchel et J.P. Dupuy, éd. Paris, Seuil.
- VIDAL, A. (1978) : *Introduction à une science du réel indéterminé*, Paris, Presses universitaires de France.

A B S T R A C T S

LANGUAGE, LINGUISTICS AND LINGUISTS; A PANEL
DISCUSSION WITH: M. GREGORY, M.A.K. HALLIDAY,
W.H. HIRTLE, S.M. LAMB, D. LOCKWOOD,
A. MARTINET, W.F. MULDER, K.L. PIKE

Conrad BUREAU

In August 1983 two international colloquia were held simultaneously at Université Laval - The Tenth annual Colloquium of the Société internationale de linguistique fonctionnelle (SILF) and the Tenth LACUS Forum (Linguistic Association of Canada and the United States) - providing an ideal opportunity to bring together followers of different linguistic theories. An informal meeting, which later came to be known as the "Quebec Meeting", was organized. No papers were given, since the purpose of the meeting was that there be free and open discussion.

The discussion was to be centered on "grammar" and "syntax", due to their importance in contemporary linguistics as well as the different definitions they have received in various theories. This initial theme, however, quickly led to more general and more fundamental questions. The debate spontaneously shifted to the approach adopted by each theory, with epistemology and the relationship between abstraction and description increasingly taking on importance. In the end, the debate was useful in that it clearly set out differences between theories, but also a certain consensus.

Rarely does the opportunity arise to have followers - and founders - of different linguistic theories discuss their positions. The discussion was fruitful; all the more so since what certain participants had feared - confrontation leading to sterile discussion - did not come about. In the minds of its organizers, the debate was exemplary - due to the attitude of the participants, the content of the discussion, and the meeting of different scientific theories. We felt it should be published, although publication had not originally been foreseen.

NOTE SUR L'EMPLOI DU MODE APRÈS BIEN QUE

René LESAGE

In newspapers published in the Province of Quebec, the French locution *bien que* is frequently followed by verbs in the indicative. Three factors may play a role in the choice of this mood: tense, temporal harmonisation and aspect.

SÉMANTIQUE GRAMMATICALE DU NOM ET DU PRONOM

Jacques OUELLET

The purpose of this analysis of the nature and function of nominal extension is to define the fundamental part this semantic component plays in the formation of noun, pronoun and noun phrase structures in French.

L'UTILISATION DU MODÈLE STRUCTURAL EN
LINGUISTIQUE: DE L'ÉPISTÉMOLOGIE À LA PRATIQUE

Danielle CYR

The application of the structural model to linguistic analysis presupposes a formal and operational definition of all the elements involved as well as a rigorous and univocal application of these definitions. However, the structural model itself is evolving along with advances in structuralism. Using concepts from modern scientific epistemology, this article attempts to redefine the structural model, and to apply it to linguistic analysis. Practical examples derived from Future I in Latin illustrate some of the consequences of this application: the ambiguity of the *signification* of certain linguistic structures is inherent in the structural nature of the *object*, and hence, is a necessary component of the system's unity.

a "psychophonetic opposition" even in such a context. Baudouin seems to operate with the notion of the phoneme (a psychic unit) but not with that of "psychophonetic opposability" or "non-opposability" in a given context. In other words, a "psychophonetic opposition" with Baudouin is a constant opposition in all contexts.

DES MOTS QUI FINISSENT MAL EN ESPAGNOL

Silvia FAITELSON-WEISER

This article examines the 1 064 words in the *Dictionnaire inverse de la langue espagnole* ending in one of the consonants /k, t, m, g, ʃ, tʃ, b, x, p, ɸ, n, λ and h/, which are not common endings in Spanish. These words will be studied from the point of view of their origins, usage and grammatical behaviour (parts of speech and morphology).

FRANCOPHONIE, UN TERME, DES SENS

Jean-Claude BOULANGER

The notion of "francophonie" has greatly evolved over the past 20 years; in particular, it has become "desenghorized". The evolution of the notion is the result of ideological distinctions and interactions, which on the linguistic level take two forms: polysemization of the term "francophonie" (which at times tends toward homonymization), and the enrichment of the lexical family through the production of numerous derivatives. These changes have not yet been reflected in dictionaries. This article analyzes the semantic change in the term by studying dictionaries and encyclopaedias published between 1958 and 1984. This semantic and lexicographical analysis is supplemented by sociolinguistic considerations such as multilingualism and language diversity, which play an important role in the notional network formed by the term "francophonie".

PRAGMATIQUE ET PÉDAGOGIE; APPRENDE À COMMUNIQUER
C'EST APPRENDRE À NÉGOCIER

Eddy ROULET

In this study, recent work on the analysis of conversations is referred to to show that communication must be seen as a process of negotiation, at various levels, between speakers. The author draws the implication of such an approach for language teaching.

L'APHASIE DE WERNICKE:
APPROCHE LINGUISTIQUE ET PSYCHOLINGUISTIQUE

Guy CHAMBERLAND
Simon LAPLANTE
Colette MARTEL
Marise OUELLET

The speech of Wernicke's aphasics is characterized by phonemic errors (additions, omissions, displacements, repetitions and substitutions) and gives the listener an overall impression of redundancy and imprecision. In the following paper, a linguistic analysis of the speech of a Wernicke's aphasic is made at the beginning of the disease (before therapy) and subsequently, after therapy. The authors also discuss the psychological motivations of the phenomenon of "linguistic perseveration" and underline some of the communicative strategies developed by the aphasic who has become conscious of his pathological state.

BAUDOIN DE COURTENAY, PSYCHOPHONETIC
OPPOSITION AND NEUTRALIZATION

Tsutomu AKAMATSU

Some linguists attribute to J. Baudouin de Courtenay the awareness of the phenomenon of neutralization of a phonological opposition. It seems more likely, however, that Baudouin in fact reckons not with the neutralization of what may be termed a "psychophonetic opposition" in what functionalists call a context of neutralization, but with the relevance of